



LES CAUSSES ET LES CEVENNES

CANDIDATURE À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine Mondial

L'UNITE ET LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU BIEN PROPOSE A L'INSCRIPTION

LES CAUSSES ET LES CEVENNES

CANDIDATURE À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

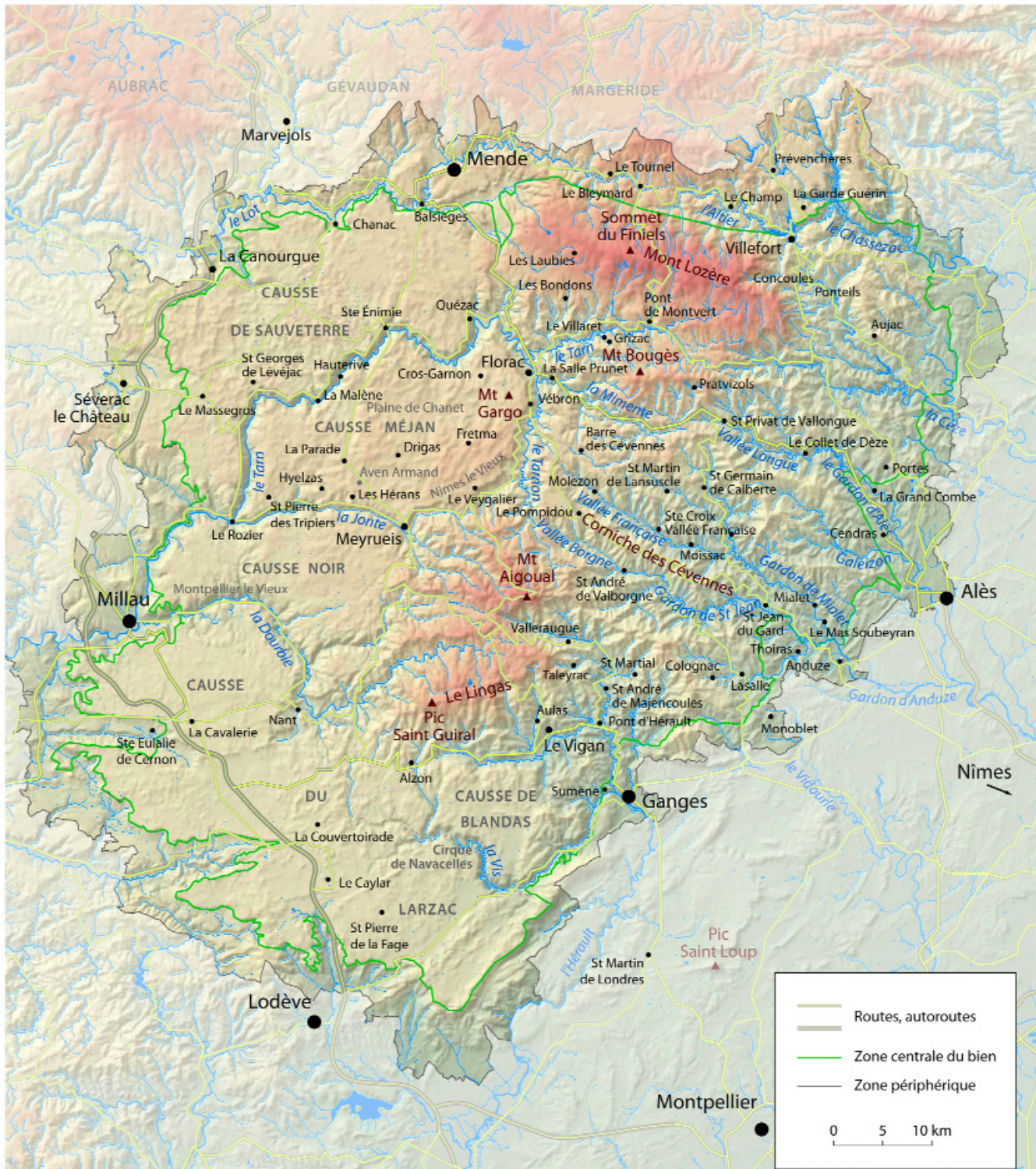
Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine Mondial

L'UNITE ET LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU BIEN PROPOSE A L'INSCRIPTION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
L'UNITE DU BIEN PROPOSE A L'INSCRIPTION	7
I La part du milieu	9
Une commune appartenance à la montagne languedocienne	9
Les rigueurs d'un climat excessif et capricieux	10
La maîtrise de l'eau et de la pierre.....	11
Le dynamisme envahissant de la forêt	14
L'unité d'un territoire éloigné de toute ville.....	16
II Le poids de l'histoire	18
Du Néolithique à la paix romaine.....	18
Le Moyen Âge, un millénaire oublié.....	21
Le patrimoine hérité des moines bâtisseurs de paysages.....	25
De la Renaissance à la première révolution industrielle	27
Un siècle de crises jusqu'aux deux guerres mondiales.....	33
La fin des Trente Glorieuses et l'invention du nouveau modèle agro-pastoral	36
LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU BIEN PROPOSE A L'INSCRIPTION	39
Déclaration de valeur.....	41
Critères de la valeur.....	42
I Les caractéristiques singulières du système agro-pastoral des Causses et des Cévennes	45
Les données quantitatives	45
Les types d'organisation agro-pastorale des Causses et des Cévennes.....	47
L'agro-sylvo-pastoralisme sédentaire cévenol ovin et caprin	48
L'agro-sylvo-pastoralisme sédentaire ou transhumant des hautes terres cévenoles	51
L'élevage sédentaire à composante pastorale des grands Causses.....	53
Le pastoralisme cévenol transhumant.....	56

II	Les valeurs liées à l'agro-pastoralisme des Causses et des Cévennes	61
	Le stade d'évolution de l'agro-pastoralisme caussenard et cévenol	61
	Les années 1960-1980 : aménager l'exode rural.....	61
	Les années 1980-1990 : composer avec les marchés	63
	Les années 1990-2000 : intégrer la protection de l'environnement.....	63
	Les années 2000 : un appel à l'innovation et à la contractualisation.....	65
	Le pastoralisme transhumant : un avenir à conforter	67
	Les itinéraires de transhumance	73
	Le patrimoine architectural.....	77
	Les drailles et les chemins	78
	Les dolmens, les menhirs, les tumulus et les habitats préhistoriques.....	78
	Les clapas et les murets, les traversiers, bancels, faïsses et accols des vallées.....	79
	Les chazelles, les abris et les jasses.....	80
	Les mas et les hameaux.....	81
	Les « tours », les châteaux-villages et les maisons-fortes.....	82
	Les églises et les temples.....	84
	Les villages et les bourgs.....	87
III	Les valeurs liées au contexte des Causses et des Cévennes	89
	Le patrimoine naturel : les structures géomorphologiques et biogéographiques comme sources de diversité et d'authenticité des paysages façonnés par l'activité agro-pastorale	90
	Les motifs de diversité et d'authenticité des structures géomorphologiques des paysages	90
	Les motifs de diversité et d'authenticité des structures biogéographiques des paysages.....	91
	Le patrimoine des paysages culturels : les structures paysagères comme compositions de motifs de diversité et d'authenticité achevées des paysages façonnés par l'activité agro-pastorale	97
	Les paysages des vallées et des gorges	97
	Les paysages d'habitat groupé des bourgs et des villages	97
	Les paysages de rivières et de torrents	98
	Les paysages de sources et de ruisselets	99
	Les paysages de prairies pâturées et fauchées	99
	Les paysages forestiers des vallées et des gorges	100
	Les paysages des serres et des valats.....	101
	Les paysages d'habitat dispersé des hameaux et des fermes	101
	Les paysages de la châtaigneraie	103
	Les paysages forestiers des serres et des valats	103
	Les paysages de landes des serres et des valats	104
	Les paysages des hauts plateaux.....	105
	Les paysages d'allure steppique des Causses	105
	Les paysages de dolines, de ségalas et de lavognes	106
	Les paysages de marais et de prairies humides	107
	Les paysages forestiers des hauts plateaux	108
	Les paysages montagnards	109
	Les paysages de prairies à fourrage de montagne	109
	Les paysages de pelouses de montagne	109
	Les paysages de landes des sommets	110
	Les paysages de tourbières hautes	110
	Les paysages forestiers des crêtes et des sommets	110
	GLOSSAIRE	113
	BIBLIOGRAPHIE	118
	CREDITS PHOTOGRAPHIQUES ET CARTOGRAPHIQUES	120



Les Causses et les Cévennes : le bien proposé à l'inscription.

INTRODUCTION

LE PRÉSENT MÉMOIRE présente la réponse motivée par les Observations du Comité du Patrimoine Mondial au Dossier de candidature des Causses et des Cévennes en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de paysage culturel en 2006.

LES CAUSSES ET LES CÉVENNES inscrits dans le bien proposé à cette inscription forment un ensemble de 6 000 km² de terres situées dans le midi de la France, sur le rebord sud oriental du Massif Central. Ce massif de moyenne montagne fait partie de l'arrière-pays des plaines languedociennes et présente une grande variété de paysages selon que l'on considère ceux des plateaux calcaires des Causses entaillés de canyons, des vallées profondes des Cévennes schisteuses, et des hauts sommets granitiques des monts Lozère (1 700 m) et Aigoual (1 560 m) qui les relie.

POUR AUTANT, CETTE DIVERSITÉ DE PAYSAGES ne doit pas cacher qu'ils appartiennent à une même montagne et qu'ils doivent leur unité à une culture patiemment élaborée au cours d'une histoire multimillénaire sur une terre inhabitable sauf à être façonnée et aménagée afin de produire ses meilleurs fruits. Telle est la culture agro-pastorale, qui a lentement façonné l'unité des Causses et des Cévennes dans le périmètre du bien proposé à l'inscription au Patrimoine mondial au titre des paysages culturels. Cette culture se trouve aujourd'hui incarnée d'une part dans le patrimoine matériel et immatériel qui conserve la mémoire des grandes étapes de sa formation et d'autre part dans le modèle moderne de développement dont elle s'est dotée depuis deux décennies pour en assurer la modernisation et le développement durable.

CETTE CULTURE AGRO - PASTORALE, faite des savoir-faire exigés par un milieu difficile et souvent hostile, et des savoir-vivre élaborés dans un milieu humain mêlé à une histoire longue et mouvementée, apparaît marquée tout à la fois de fragilité, du fait de ses remises en cause périodiques par les aléas de cette histoire, et de vigueur, par l'étonnante permanence et la capacité d'innovation dont elle a toujours fait preuve, et notamment dans les quarante dernières années, malgré ces remises en cause. Ainsi, la première partie du présent Mémoire s'attachera à apprécier, dans cette élaboration de cette culture, d'une part le rôle du milieu naturel et d'autre part le poids de l'histoire à laquelle elle fut amenée à participer, celle de l'économie de la vallée du Rhône, entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. La deuxième partie portera quant à elle sur les singularités et les valeurs, tant matérielles que spirituelles, de l'agro-pastoralisme qui ont marqué cette culture et la marquent encore aujourd'hui au sein de ce milieu et des enjeux d'une modernité étendue à l'ensemble du bassin méditerranéen.

Mémoire de candidature des Causse et des Cévennes

An aerial photograph of a mountainous region. The foreground shows a small village with several buildings, including a prominent white one, situated on a hillside. The middle ground is dominated by dense green forests covering the slopes of the mountains. In the background, more mountain ranges are visible under a clear blue sky. The overall scene is a lush, natural landscape.

L'UNITÉ DU BIEN PROPOSÉ À L'INSCRIPTION

La part du milieu

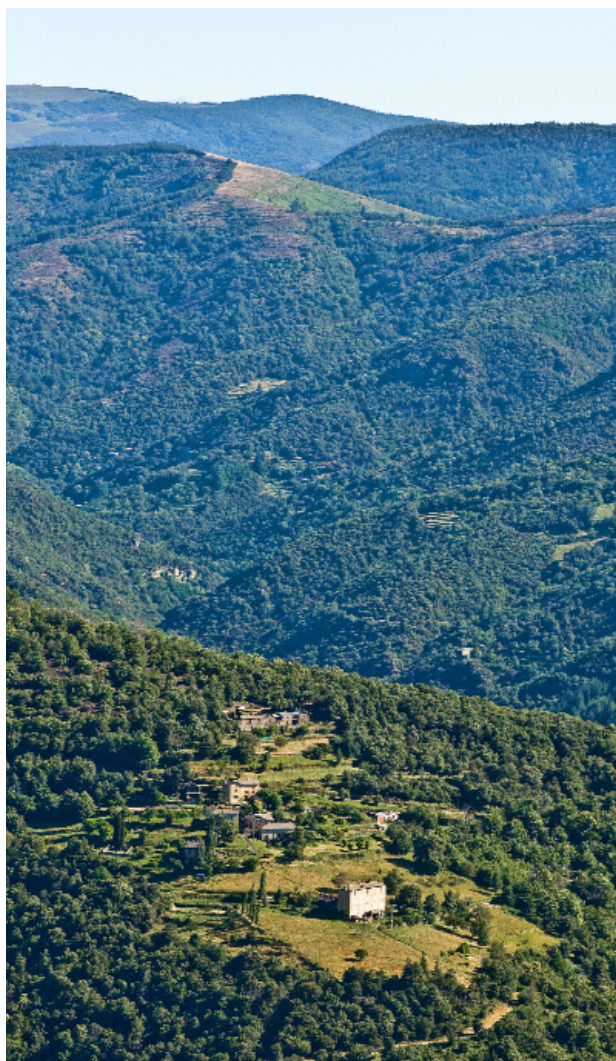
Une commune appartenant à la montagne languedocienne



Le Massif Central est composé de deux chaînes de montagnes qui lui donnent sa forme caractéristique en V. La chaîne orientale, qui comprend le

Morvan, les monts du Forez et les monts du Vivarais, sépare le bassin du Rhône et les eaux de la Méditerranée des bassins de la Loire et de la Garonne et des eaux de l'Atlantique. La chaîne occidentale, qui comprend la chaîne des Puys, le mont Dore, le Cantal, l'Aubrac et la Margeride, sépare le bassin de la Loire de celui de la Garonne. A la pointe sud de rencontre de ces deux principales chaînes, au sud du Massif Central, les Cévennes granitiques culminent aux monts Lozère (1700 m) et Aigoual (1560 m), qui forment le « toit » d'un même massif, celui des Causses et des Cévennes.

De part et d'autre des Cévennes granitiques en effet, les plateaux calcaires des Grands Causses et les vallées des Cévennes schisteuses forment **les deux versants nord-ouest et sud-est d'une même montagne, le promontoire hercynien d'André Chamson** (André Chamson, 1935, *Les Quatre éléments*). Tout semble les opposer : Atlantique d'un côté et Méditerranée de l'autre, sols calcaires et sols acides, plateaux de hautes terres et vallées profondes... Et pourtant, cette montagne, dont **l'appartenance à l'étage forestier du rebord sud oriental du Massif Central**, entre les altitudes moyennes de 300 à 1500 m, manifeste



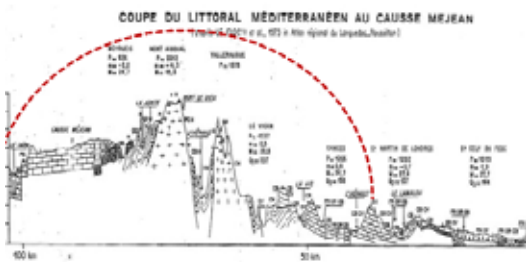
déjà l'unité physique, a formé depuis l'aube de l'occupation humaine **un ensemble marqué par les relations incessantes qui se sont établies entre ses deux versants**, comme dans tant d'autres montagnes à travers le monde, Pyrénées basques ou catalanes, Alpes savoyardes, Caucase abkhaze ou ossète, etc. **Cet ensemble a été façonné par le pastoralisme itinérant** qui a inscrit les relations entre ses deux versants dans le réseau des 300 kilomètres de drailles qui unissent, du sud-est au nord-ouest, les vallées des Cévennes schisteuses aux plateaux calcaires des Causses et aux sommets granitiques du Lozère.

Ci-dessus à gauche : la carte de localisation du bien proposé à l'inscription, à la pointe sud de rencontre des deux principales chaînes, orientale et occidentale, du Massif Central.

Ci-dessus à droite : un hameau cévenol et son espace traditionnel, si symbolique de l'unité ainsi établie entre les vallées profondes et les hautes terres : autour du hameau, les cultures sur traversiers enserées d'un épais manteau de châtaigniers exploités pour leurs fruits, leur bois et leurs maigres pâturages d'hiver, et, sur les sommets, les serres dénudées exploités jusqu'aux plus hautes terres pour le pâturage des troupeaux.



Telle est la **montagne languedocienne**, « avec ses causses, ses gorges, sa rocaille et ses pentes arides ou verdoyantes : elle a façonné des hommes à son image, camisards autrefois, parfois aussi brigands, mais surtout paysans et bergers capables, au prix d'un labeur acharné, de tirer d'un sol maigre tout ce qu'il peut donner. » (Dugrand Raymond et al., 1974, Bas Languedoc, Causses, Cévennes, Larousse, p. 61)



Les rigueurs d'un climat excessif et capricieux

Instabilité, irrégularité, violence : tels sont les principaux caractères du climat des Causses et des Cévennes, au carrefour des influences méditerranéennes, atlantiques et continentales. André Chamson les évoque dans ces termes : « *Le ciel souffle de tous côtés sur cette coupole vêtue d'herbe rase, sur ce promontoire hercynien, porteur de la rose des vents... La terre est là, comme indifférente à cette fureur, tannée par les siècles, attachée à ses profondeurs par mille racines ... Le torrent naît, chapelet de gouffres et de cascades, noria qui descend éternellement pour ne remonter vers le ciel que par l'escalier des nuages à l'appel des soleils d'été. Qui ne connaît pas cela où tous les ordres de vie se confondent n'a pas découvert les secrets de cette montagne* » (André Chamson, 1935, *Les Quatre éléments*).

La liste des témoignages qui complèteraient et détailleraient celui-ci serait longue. Tous ceux qui ont affronté

■ Ci-dessus : une des innombrables pierres levées qui jalonnent les drailles et les chemins comme autant de repères précieux, depuis la Préhistoire.

■ Ci-contre : coupe schématique des deux versants nord-ouest et sud-est du promontoire hercynien, de part et d'autre de l'axe des Cévennes granitiques, du massif du Lozère à celui de l'Aigoual.

■ Ci-dessous : un paysage des Grands Causses par temps de tourmente.





ce pays en témoignent dans les mêmes termes. La violence des intempéries sur les plateaux et les sommets du haut pays se mesure à celle des bourrasques qui s'abattent sur le mont Lozère et sont redoutées depuis toujours. Et l'on peut encore voir dans certains hameaux les **clochers de tourmente**, dont on sonnait autrefois la cloche pour permettre à ceux qui étaient surpris par la tempête de trouver, s'il en était encore temps, un abri. Le mont Aigoual, qui, avec une moyenne annuelle de plus de deux mètres d'eau, en a reçu plus de quatre en 1913, est le massif le plus arrosé de France. Et les hautes terres des Causses, placées au carrefour des trois domaines bioclimatiques océanique, méditerranéen et continental, partagent avec lui et le Lozère la rigueur des hivers, leurs périodes de gel prolongé, particulièrement sur le Sauveterre et le Méjan, et leurs tempêtes de neige qui dégénèrent en congères parfois énormes et causent un souci permanent aux responsables chargés du déneigement des routes.

Quant aux vallées cévenoles la violence et l'irrégularité des précipitations torrentielles qui les caractérisent est proverbiale. Elles ruissellent sur les terrains dont le relief accidenté et la nature imperméable sont à l'origine de crues dramatiques, les trop fameuses **gardonnades** et autres **vidourlades** qui charrient des murailles d'eaux et de roches dans les vallées et les valats, en

emportant sur leur passage les terrasses et autres monuments de pierre édifiés là depuis des siècles pour s'en défendre. La triste renommée de ces « épisodes cévenols », comme on les désigne communément, a d'ailleurs dépassé les frontières locales puisqu'elles ont une influence directe sur celles de la Garonne et de la Loire elle-même, dont elles peuvent provoquer les crues centennales lorsqu'elles vont de pair avec des précipitations atlantiques de même importance.

La maîtrise de l'eau et de la pierre



Contre de telles intempéries que faire ? Rien. **Résister**, certes, et certains voient là la racine d'une première valeur essentielle de cette culture, résister et tout faire pour s'en protéger, mais y changer quoi que ce soit, impossible. **Une première gamme de savoir-faire** résultera de cette nécessité de protection et ce seront d'abord les abris des **cazelles** de toutes tailles qui parsèment le paysage. Le motif d'intérêt essentiel de leur architecture est leur toiture, faite de pierres assemblées et clavées par calage mutuel en encorbellement, afin d'opposer au vent la résistance la plus lourde et la plus inaltérable possible. S'en suivra toute la variété des voûtes de pierres et des **toitures de lauzes** des autres constructions des fermes, des hameaux

■ Ci-dessus à gauche : au hameau de la Fage, sur le Lozère, le clocher de tourmente.

■ Ci-dessus à droite : le mas de Catusse, dans le vallon de la Mimente. L'architecture de la pierre, est entièrement orientée à résister aux intempéries et à assurer la collecte des eaux afin de la stocker et d'en éviter le ruissellement.

et des villages, toutes taillées dans le granit, le calcaire ou le schiste et si spectaculaires par la diversité de leurs formes et de leurs couleurs.

Malgré l'abondance des précipitations, les Causses et les Cévennes souffrent d'une pénurie chronique d'eau en été. Sécheresse estivale normale d'une moyenne montagne méditerranéenne, certes, mais sécheresse redoublée par la difficulté de maîtrise d'une eau pourtant abondante comme on vient de le voir. Sur les plateaux caussenards, elle s'infiltré dans la masse calcaire du karst et disparaît au profit des gorges et des canyons qui les entourent. Sur les hauteurs et dans les vallées cévenoies, elle ruisselle sur les schistes lisses et alimente des rivières au cours torrentiel sans être davantage retenue par les versants trop abrupts.

Un tel état de choses est à l'origine d'**une deuxième gamme de savoir-faire**, afin de maîtriser cet élément vital par tous les moyens possibles. Ses monuments sont innombrables si l'on songe aux milliers de kilomètres de murs et de murets et aux centaines d'édifices façonnés en parallèle pour retenir, capter, récupérer, stocker et répartir cette eau et pallier ainsi ses imprévisibles pénuries.

On admire à juste titre les **bancels**, **traversiers**, **faïsses et accols**, tous noms donnés aux terrasses destinées à installer sur les versants abrupts des vallées le maximum de surfaces planes perméables à l'eau et donc cultivables. Ce qui est moins apparent au premier regard, mais non moins essentiel, est la technique fondamentale qui les a précédées, celle de l'**épierrage systématique** de tout sol susceptible d'être cultivé, voire pâturé. Les Causses en proposent des milliers d'exemples sous la forme des tas de pierres, **les clapas**, et des **murets** des enclos qui y ont été aménagés. Tout se passe comme si le moindre caillou

pouvait nuire à la rétention de l'eau par les terres les plus meubles et les plus fines, pour ne parler ni de l'importance des rendements de ces terres ni de leur défense contre l'invasion possible par les troupeaux à la pâture ou en transhumance. Il en va de même dans les Cévennes, où la construction des terrasses de terres cultivables est toujours allée de pair avec un épierrage constant souvent accompagné d'un broyage des éléments les plus fins pour produire la terre la plus susceptible d'apporter son concours à la rétention de l'eau.

Le captage et le stockage des eaux de pluie et de source prennent quant à eux diverses formes. **Les fontaines** sont parfois aménagées en voûtes clavées par le calage mutuel des pierres. **Les citernes** sont alimentées par des canaux, parfois par des galeries qui vont récupérer les eaux souterraines sur des dizaines et parfois la centaine de mètres. Sur les Causses, **les toits-citernes** collectent les eaux de pluie au devers des toitures et les acheminent jusqu'à des citernes intérieures ou incluses dans les balcons. Mais d'autres citernes, à ciel ouvert celles-là, sont les **lavognes**, motifs emblématiques des paysages agropastoraux caussenards. Ce sont des mares installées dans des dépressions naturelles et alimentées par un impluvium, naturel lui aussi ou artificiel. L'aubaine présentée par un tel stockage naturel de l'eau a en effet fréquemment motivé l'installation d'un chenal d'écoulement en pente qui y conduit les précipitations et un revêtement de pierres qui en préserve au mieux la qualité et la propreté. Quant aux dépressions naturelles des **dolines**, parfois appelées **sotchs**, nées de la dissolution de la roche, combinée au ruissellement des eaux qui s'infiltrèrent localement, et dans lesquelles l'argile s'est accumulée, elles s'étalent sur des



surfaces de quelques milliers de mètres carrés à plusieurs hectares, les **poljes**. L'eau y stagne naturellement et elles sont généralement mises en culture, mais, dans le cas de surfaces réduites elles ont aussi pu servir d'abreuvoirs.

Dans les Cévennes les citernes sont les



gourgues, auxquelles conduisent les réseaux de prises d'eau, les **païssières**, de tunnels, d'aqueducs éventuels, et de canaux, les **béals**, qui non seulement récupèrent l'eau pour la mettre en réserve, mais aussi la répartissent sur les terrasses cultivables. D'autres barrages, construits dans le lit même des cours d'eau, les **rascaças** ou **tancas**, s'efforcent d'en briser l'énergie en cas de crue et de piéger les matériaux fins remontés ensuite à dos d'homme pour reconstituer les sols, et même en créer à l'aide de fumier, préoccupation dominante des

propriétaires de terroirs cultivables qui, ici comme sur les Causses, n'occupent guère que 5% de la surface du territoire. Cette activité est si importante qu'elle est à l'origine d'un **troisième savoir-faire**, celui de la création de sols, qui fait de la terre un bien marchand et un

élément de patrimoine aujourd'hui très affecté par des aménagements moins attentifs aux risques d'intempéries.

La culture agropastorale des Causses et des Cévennes commence ainsi par **une série de savoir-**

faire qui constituent un premier facteur d'unité, en vue de pallier les différentes formes de stress hydrique qui les affectent et rendent pratiquement impossible toute culture sans le secours de l'irrigation. Ce sont ceux de la pierre, qui vont de pair avec ceux de la maîtrise de l'eau et de l'amélioration, voire de la création des sols, et qui se développeront au fil de la période historique en une architecture plus monumentale, parallèlement au savoir-faire de la taille du végétal sous toutes ses formes.

■ Ci-dessus en haut : au Cros Rogues, une *lavogne* caussenarde aménagée en abreuvoir permanent.

■ Ci-dessus en bas : la *gourgue* du Mas Camargue, sur le mont Lozère.



Sur le Larzac, un bois de chênes sépare une pâture encore fréquentée d'une lande buissonnante soumise au dynamisme envahissant du reboisement naturel.

Le dynamisme envahissant de la forêt

L'appartenance des Causses et les Cévennes à l'étage forestier du rebord sud-oriental du Massif Central entre les altitudes moyennes de 300 à 1 500 m, constitue le **deuxième facteur d'unité du bien proposé à l'inscription**.

L'affirmation peut paraître paradoxale si l'on pense aux immensités steppiques si caractéristiques des Causses. Elles s'inscrivent en effet dans un contraste total avec les boisements denses qui recouvrent l'autre moitié du territoire commun. Les spécialistes de la phytosociologie rappellent pourtant que ces espaces ouverts des Causses sont d'origine anthropique, à partir d'une forêt primaire qui s'inscrivait dans la logique bioclimatique des étages successifs du chêne vert, du chêne pubescent et du hêtre. Ils sont ainsi le résultat de défrichements qui remontent à la préhistoire, tout comme le réseau des drailles multimillénaires qui les relient à la plaine languedocienne par les Cévennes, autorisant ainsi les transhumances indispensables aux pratiques pastorales.

Cette appartenance au monde de la forêt n'est pas un vain mot puisqu'un site majeur du Paléolithique moyen – il y a donc près de 40 millénaires –, l'abri des Canalettes, sur le Larzac, a livré quelques outils déjà destinés à armer les épieux utilisés pour la chasse. Celle-ci s'est ensuite confirmée, de pair avec la cueillette, jusqu'au Mésolithique, où elle constituait l'activité principale de groupes humains encore clairsemés, et même jusqu'au Néolithique ancien, au cours du VI^e millénaire av. J.C. où apparaissent par ailleurs les premiers signes d'une économie agro-pastorale. Deux millénaires plus tard cependant, la chasse est en nette régression et l'économie apparaît désormais dominée par l'élevage du porc, du mouton et d'un bœuf de petite taille, et par une agriculture céréalière qui, bien qu'encore secondaire, se développe aussi au détriment de la forêt primaire. C'est le III^e millénaire qui verra l'intensification d'une conquête agricole étendue à l'ensemble des plateaux et des avant-causses. Les Celtes s'inscriront dans cette continuité en laissant les traces d'une vie

agricole et pastorale excluant tout peuplement dense tel que ceux des villes mais apte à profiter d'une situation commerciale privilégiée avec celles des plaines et du littoral voisins (I. Moulis, 2006, *Plan de Paysage du Larzac, Le Larzac, un paysage culturel évolutif et vivant*, p. 35).

Parallèlement à cette très longue évolution, les forêts primaires cévenoles de chênes verts, puis de chênes pubescents sur les pentes les plus élevées, laissèrent progressivement la place à des landes et des broussailles générées par le pâturage des moutons et parfois démesurément agrandis par le feu sur les hauteurs (P. Joutard, dir., 1979, *Les Cévennes, de la montagne à l'homme*, p. 36). La forêt de hêtres des étages supérieurs se trouvait également réduite à des landes ou à des taillis dégradés par la surexploitation et un pâturage excessif. Quant à la châtaigneraie, transformée beaucoup plus tard, à partir du XVI^e siècle, en un immense et florissant verger, elle se dégradera aussi avec l'exode rural qui marquera le pays à partir du milieu du XIX^e siècle. Elle connaît aujourd'hui un renouveau, mais la tâche est rendue difficile dans la mesure où elle se trouve soumise à des dynamiques écologiques variées ainsi qu'à la concurrence d'autres espèces, notamment celle du Pin maritime planté en masse dans les Basses Cévennes lors de l'exploitation du bassin minier de la Grand-Combe et au cours des programmes Restauration des Terrains de Montagne.



Les Causseards et les Cévenols ont donc toujours eu à affronter la puissance de la dynamique de fermeture de l'espace par les ligneux, et ce dans le cadre des pratiques agro-pastorales qui se sont imposées à eux comme leur ressource la plus durable par rapport à celles qui s'avèrent éphémères au cours de l'histoire, par exemple, à partir du XVIII^e siècle, la sériciculture ou l'industrie minière. Cette économie agro-pastorale ne pouvait subsister qu'au prix d'aménagements comprenant d'une part les vastes espaces de parcours et de cultures acquis sur les plateaux au détriment de la forêt primaire et d'autre part les espaces de pacage de la châtaigneraie et des vergers progressivement implantés dans les vallées. Tous ces aménagements appartiennent à **une quatrième gamme de savoir-faire, celle de la taille du végétal**, qui se développera parallèlement à celles des savoir-faire de la taille de la pierre, de la maîtrise de l'eau et de la création des sols.

Ci-dessus : l'impressionnante châtaigneraie du gardon de Saint-Martin-de-Lansuscle.

Ci-contre : sur la can de l'Hospitalet, un pâturage à bovins dans un paysage de steppes buissonnantes.

L'unité d'un territoire éloigné de toute ville



Les caractéristiques physiques des Causses et des Cévennes, rigueur du climat, irrégularité du régime des eaux et importance du couvert forestier naturel ont formé le cadre d'**une culture agropastorale commune qui s'est avérée et s'avère aujourd'hui encore comme le facteur d'unité essentiel** et la seule base économique viable de cette moyenne montagne méditerranéenne.

Or cette culture, pour s'enraciner durablement, eut à mener de front deux activités apparemment contradictoires. Il s'agissait d'une part, comme on vient de le voir, de l'aménagement de l'espace pastoral et agricole, qui permettait aux occupants des lieux, dispersés mais solidaires, le minimum d'autosubsistance. Il s'agissait d'autre part de l'accueil permanent et constamment renouvelé de populations venues de l'extérieur, dont le

va-et-vient incessant entre les plaines urbanisées et les pâturages des montagnes pouvait seul assurer la prospérité des élevages des unes et des autres. Cet accueil n'allait pas de soi car il allait de pair avec les passages, voire les incursions dans le territoire des groupes de colporteurs, des convois de muletiers et des bandes de brigands, pour ne pas parler des transhumants, avec lesquels les riverains de la draille entraient fréquemment en conflit au motif des empiètements constants de leurs troupeaux sur leurs terres. Il s'agissait donc de tirer profit de la complémentarité offerte par les échanges avec les plaines urbanisées environnantes et en même temps de **résister à toute forme d'inféodation aux villes voisines** qui détenaient tous les pouvoirs tant temporels que spirituels et économiques. Ce fut un véritable défi face auquel la solidarité du plus grand nombre était indispensable. Les Causses et les Cévennes le relevèrent sur un territoire défini par des limites non pas administratives, qu'il n'a jamais eues, mais par des limites culturelles, celles qui justifient la présente proposition d'inscription du bien à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels.

Le périmètre de la zone centrale du bien proposé à l'inscription sur un espace aussi vaste est précisément la traduction de ces limites culturelles. **Ce périmètre englobe en effet tout le territoire**

compris entre les villes qui l'entourent dans les différents départements dont il relève, et avec lesquelles il a toujours eu affaire tout en sauvegardant son autonomie. Or ce territoire, qui forme un cercle d'une quarantaine de kilomètres de rayon à partir du mont Aigoual, et de quelque 4000 km² de surface, entre Mende, Les Vans, Alès, Ganges, Lodève et Millau, les villes-portes du périmètre proposé à l'inscription, ne contient absolument aucune autre ville.

Le vide urbain de ce territoire, qui appartient à une même montagne et qui sera marqué, ainsi qu'on va le voir, par le poids d'une histoire longue et mouvementée, est **un révélateur physique majeur de son unité**. Il en va en effet de cette unité comme de celle de tout paysage agro-pastoral, le paysage façonné par toute société capable de vivre, grâce à ses savoir-faire et ses savoir-vivre, d'une terre aux ressources pourtant limitées, tout en restant indépendante et éloignée de la ville, de ses pressions et des dangers qui n'ont cessé de s'y accumuler depuis toujours et jusqu'à aujourd'hui : ceux-là même que nous rassemblons sous le terme général de pollutions, qu'il faut prendre dans tous leurs sens, au propre comme au figuré. Vision pessimiste peut-être, mais qui se trouve, aujourd'hui, plus que jamais, vérifiée par le succès grandissant des espaces protégés qui symbolisent l'attachement patrimonial grandissant dont ils font l'objet.

Le poids de l'histoire

La longue histoire de la culture agropastorale de la montagne caussenarde et cévenole, celle d'une société centrée sur les trois figures emblématiques du berger, de l'animal et de leur terre nourricière, est celle d'une unité patiemment acquise à partir des valeurs de travail, de solidarité et de liberté qui ont pu être qualifiées de valeurs de résistance par de nombreux observateurs jusqu'à aujourd'hui même. On songe ici à la très célèbre inscription laissée par une des héroïnes de la révolte camisarde sur les murs de la Tour de Constance, où furent emprisonnées des milliers de victimes des guerres de religion : « Résister ». Le mot peut en effet résumer l'histoire de ces paysans et artisans qui non seulement façonnèrent leur pays à la sueur de leur front, mais eurent à le défendre de l'absolutisme pendant deux siècles.

Du Néolithique à la paix romaine

À l'aube de notre histoire, la paix romaine règne sur la Narbonnaise. Les Celtes viennent en quelque sorte de donner son nom au pays, de *kem* qui signifie la montagne. Son partage entre les quatre tribus des Helviens, des Gabales, des Ruthènes et des Volsques Arécomiques en a fait une terre de frontière et d'échanges entre les capitales régionales, Nîmes, celle des Volsques, Javols, celle des Gabales, Alba, celle des Helviens et Rodez, celle des Ruthènes. La Province est traversée par les routes qui la relient à ces tribus, complétant ainsi un réseau de chemins de transhumance, **les drailles, qui matérialisent déjà la complémentarité entre ses vallées profondes et ses hautes terres sommitales**, et dont les



origines remontent sans doute au VI^{ème} millénaire Av. J.-C. (Jean-Denis Vigne, *Les débuts de l'élevage*, p.59).

C'est en effet ce réseau de drailles qui, bien avant celui des routes gallo-romaines, semble avoir ouvert la voie au peuplement relativement tardif des Cévennes. Celles-ci ne sont, au cours de la Préhistoire et de la Protohistoire, qu'un *no man's land*, selon le mot de Patrick Cabanel (*Histoire des Cévennes*, p. 20), entre les zones déjà richement dotées en habitats variés des causses d'un côté et des garrigues languedociennes de l'autre. Ce sont les drailles de transhumance qui, au cours des deux millénaires suivants, vont contribuer au peuplement de leurs vallées profondes tout en confortant leur



Ci-dessus en haut : la draille collectrice de l'Asclié entre Bonperrier et le col du Pas, sur un site de serre cévenol emprunté depuis des millénaires.

Ci-dessus en bas : le dolmen de la Tombe du Géant, le long du GR6, à côté de l'Aven Armand sur le causse Méjan méridional.

complémentarité avec les hauts plateaux et les sommets de la montagne. Leur réseau prendra la forme, dans les plaines et les garrigues, d'un véritable chevelu de chemins qui se rejoindront dans les défilés d'Anduze et de Ganges pour former les trois grandes drailles collectrices de Jalcreste, de l'Asclié et de la Lusette. Celles-ci rejoindront alors le haut pays par les crêtes des serres cévenols, et se dénoueront une première fois sur les Causses avant de franchir les gorges du Tarn et du Lot et de diverger ensuite une deuxième fois dans toutes les directions pour rejoindre les hauts plateaux de l'Aubrac, de la Margeride et du Gévaudan (Pierre A. Clément, *Les chemins à travers les âges*, p. 35).



Il y a un premier paradoxe dans cette lente et progressive colonisation des vallées cévenoles grâce à la transhumance - même si elle n'en fut sans doute pas le seul facteur. On peut se demander en effet ce qui a bien pu pousser les premiers pasteurs à emprunter, sur plusieurs dizaines de kilomètres pour chaque collectrice, les

crêtes des interfluves de ces vallées, étroites et inhabitables, aux pentes parfois très raides, et le long desquelles les ressources en herbe et en eau ne devaient pas abonder. Bien qu'il ne soit pas possible de l'affirmer en toute certitude au niveau actuel de nos connaissances, il est très possible que ce seraient les hordes d'animaux sauvages qui auraient ouvert sur ces crêtes et jusque sur les plateaux les voies que les bergers n'auraient ensuite plus eu qu'à suivre (Pierre A. Clément, *Les chemins à travers les âges*, p. 25).

Le mouton en effet, tout laineux qu'il soit, ne supporte pas davantage les trop grandes rigueurs hivernales du haut pays que les canicules estivales du bas pays, et il aurait été instinctivement poussé à suivre un va-et-vient saisonnier entre les garrigues de la plaine et les pelouses des sommets de la montagne à partir du réchauffement climatique subséquent à la dernière glaciation. Et ce seraient les pasteurs qui auraient suivi son instinctive itinérance. Tel est d'ailleurs le cas aujourd'hui encore lorsque, aux premières lueurs de l'aube, les troupeaux transhumants se remettent spontanément en marche pour reprendre un chemin sur le tracé duquel ils ne se trompent jamais. Quant à leur survie tout au long de cette itinérance, elle tient à un caractère physiologique unique : la conformation de la mâchoire inférieure du mouton lui permet en effet de tondre l'herbe la plus courte qui soit, ce dont la chèvre et le bœuf sont incapables, car la première l'arrache et en empêche la repousse tandis que le bœuf ne parvient pas à la tondre. C'est dire qu'il est possible au mouton de trouver sa nourriture sur le bord du chemin, que ce soit dans des sous-bois clairs ou, à plus forte raison, dans des milieux ouverts. Et si l'on joint à ce premier atout celui de produire le *migou*, le fumier le plus riche en éléments fertilisants avec le crottin

A gauche : une pierre dressée au bord de la draille sur la lande basse du serre de Rébiouse

Ci-dessous : le *migou*, qui donne le fumier le plus riche avec le crottin d'âne, tel qu'il est encore collecté aujourd'hui dans les parcs d'estive.



d'âne, on comprend que les drailles aient pu être jalonnées, au cours des millénaires, par des parcelles fertiles, et ce jusqu'aux champs de céréales dont la richesse s'est maintenue jusqu'à nos jours, conformément au dicton ancestral : « **Qui a des brebis a du blé** ».

A partir de ces données, qui laissent déjà deviner **la place centrale qu'occupera le mouton dans l'économie et la culture des Causses et des Cévennes**, on peut commencer à imaginer les grands traits de son influence dans l'évolution de leurs paysages. **Le V^e millénaire est marqué par l'apparition des premiers agriculteurs**, dont la sédentarisation se développe principalement dans la plaine et sur les causses et va progressivement conduire à la conquête de nouvelles terres céréalières et de nouveaux pâturages par la pratique du feu courant, entraînant ainsi les premières modifications du manteau forestier. A la fin de l'âge du bronze, autour de 1200 av. J.-C. les pasteurs et leurs troupeaux fréquentent de façon irrégulière, sans doute saisonnière, les prairies ouvertes dans les boisements, tout en



commençant à aménager et à baliser les drailles qui en permettent l'accès. Le statut forestier de la végétation commence à être remis en question et la déforestation se généralisera progressivement, avec des avancées et des reculs en fonction de la facilité des accès, de la fertilité des substrats et des aléas de l'histoire.

La paix romaine s'installe donc au début de notre ère sur deux provinces, la Narbonnaise et l'Aquitaine, dans lesquelles l'élevage est déjà en place sous ses deux formes, pastorale aussi bien que sédentaire. Cet état de choses est d'ailleurs familier aux Romains dans la mesure où il est très semblable à celui qu'ils connaissent déjà dans le Latium, colonisé par les peuples latins descendus de leurs montagnes, et dont l'économie était basée sur les migrations saisonnières de leurs ovins. Aussi bien la paix romaine semble avoir été l'occasion **d'un premier épanouissement cévenol**, autour de l'habitude complémentaire entre hauts et bas espaces (Patrick Cabanel, *Histoire des Cévennes*, p. 20), complémentarité dominée par la figure du mouton, sans le secours duquel rien n'aurait été possible pour les premiers pasteurs-agriculteurs. Sur le terrain, les fameuses « villae », dont les domaines peuvent dépasser le millier d'hectares, gèrent déjà des possessions souvent lointaines qui leur permettent d'avoir directement accès aux matières premières et aux ressources agricoles, au premier rang desquelles les pâturages indispensables à des troupeaux dont l'importance va croissant (Pierre A. Clément, *Les chemins à travers les âges*, p. 229). Ces domaines voisinent avec **les premiers petits villages**, implantés aux carrefours des principales voies de circulation pour abriter les activités artisanales, industrielles et commerciales, et les « cabanes » plus rudimentaires d'un habitat dont le caractère dispersé

Le brûlis à feu courant, encore pratiqué aujourd'hui pour l'entretien des pâturages, donne une image de la pratique mise en œuvre depuis des millénaires pour la création de nouveaux pâturages au sein du manteau forestier.

restera la caractéristique jusqu'à nos jours. Quant à l'état du déboisement, il semble déjà assez proche de ce qu'il sera dans la période d'avancée maximale de la fin du Moyen Âge, après la période de recul du haut Moyen Âge, qui vit une phase d'extension de végétaux pionniers tels que les pins et les bouleaux avant la réinstallation de la chênaie hêtraie.

Le Moyen Âge, un millénaire oublié

Un millénaire oublié, Sur les traces des bâtisseurs du Moyen Âge, tel est le titre du dernier numéro de *Cévennes*, la revue du Parc National des Cévennes.

L'effondrement de l'empire romain en 476 s'ouvrit en effet sur le Moyen Âge, ce millénaire qui fut longtemps synonyme, dans notre culture, de violences, de destructions et d'obscurantisme. La reconnaissance de ses grands monuments, au premier rang desquels les fameuses cathédrales, ne date guère que du XIX^e siècle. Aujourd'hui on va heureusement plus loin et on commence à découvrir que ce millénaire, avant d'être celui des bâtisseurs de cathédrales, fut celui des bâtisseurs d'abbayes, à commencer par les abbayes bénédictines. Le nombre de leurs fondations, en Europe, dépassa en effet le chiffre de 15 000, soit une fondation par mois en moyenne. Le chiffre est confondant et sa longue méconnaissance est d'autant plus difficile à comprendre que l'assemblage des bâtiments rassemblés par ces fondations autour de l'église atteignait la taille de petits villages.

Pour autant les traces tant immatérielles que matérielles de leur activité pluriséculaire, celle du proverbial « **travail de Bénédictins** » dont elles furent les foyers, ne manquent pas. Au chapitre de leur patrimoine immatériel, on compte celui de toute la science accumulée et



véhiculée par les manuscrits inlassablement recopiés ou composés pendant les quatre heures d'étude quotidienne imposées aux moines par leur règle, et dont des bibliothèques entières sauvegardèrent et transmirent à l'Occident la culture de l'Antiquité. Quant au patrimoine matériel de l'autre activité imposée par la même règle, celle des huit heures de travail manuel quotidien, c'est le terrain lui-même qui donne à l'apprécier : celui-là même des paysages dont les moines furent, au même titre que les abbayes et les cathédrales, les bâtisseurs inlassables, et qu'il est encore possible de découvrir là où les excès de la modernité ne les ont pas dénaturés.

Ci-dessus : sur le mont Gargo (1247m), point culminant du causse Méjan, un abri de berger en ruines, évocation de ceux qui purent être construits dès les premiers siècles de notre ère.

Ci-dessous : Le hameau de l'Hospitalet, sur la can qui porte son nom. Il conserve aujourd'hui, comme gîte, la vocation d'hébergement qui est la sienne depuis le Moyen-Âge.



On connaissait les moines défricheurs, certes, mais connaissait-on **les moines bâtisseurs des paysages** créés en lieu et place de ces défrichements ?

Le remarquable et tout récent ouvrage publié sous la direction de Laurent Fau, *Les monts d'Aubrac au Moyen Âge, Genèse d'un monde agropastoral*, fait figure de précurseur dans la reconnaissance des monuments de cet art fondateur dû à l'agro-pastoralisme médiéval européen.

L'aventure commence en Italie en 529, avec **Benoît de Nursie**, le fondateur de l'ordre. Il a fui la Ville éternelle, comme le feront bien d'autres à sa suite, et se retire sur un site du Mont Cassin qui annonce déjà l'implantation des futurs grands monastères puisqu'on y retrouve un pèlerinage païen, un emplacement stratégique et une exploitation rurale. Cette exploitation n'est autre que la villa dont l'illustre Varron, le « plus érudit des Romains » selon Quintilien, a déjà fait un lieu de retraite, d'études et de travail. Benoît s'en fait l'héritier en fondant sa Règle légendaire sur quatre principes : l'assignation à résidence, l'égalité de tous, le monastère comme entité économique autosuffisante et la sauvegarde du patrimoine intellectuel.

A partir de là et jusqu'au X^e siècle, les fondations se répandent et connaissent un premier développement entre le baptême de Clovis et la renaissance carolingienne. En Gaule, les premiers monastères sont ceux de **Saint Ferréol** à Uzès dès le VI^e siècle, puis de **Hauterive** dans le Tarn et de **Saint Baudile** dans le bas Languedoc au VII^e. Ces deux siècles voient l'éclosion des monastères et des prieurés qu'ils fondent ensuite, comme celui de **Saint-Martin-des-Ayres** à Meyrueis. A travers ce réseau naissant, l'Eglise devient progressivement un cadre stable et relativement solide, et même dans certains cas l'unique point d'ancrage pour les populations ballottées d'invasions en conquérants venus tant du Nord que du Sud par l'Espagne (Cévennes, Revue du Parc National des Cévennes, n° 55/56, *Guide des Causses et des gorges*, p. 37).

Mais le véritable épanouissement du mouvement, dans ce même bas Languedoc, commencera avec l'abbaye

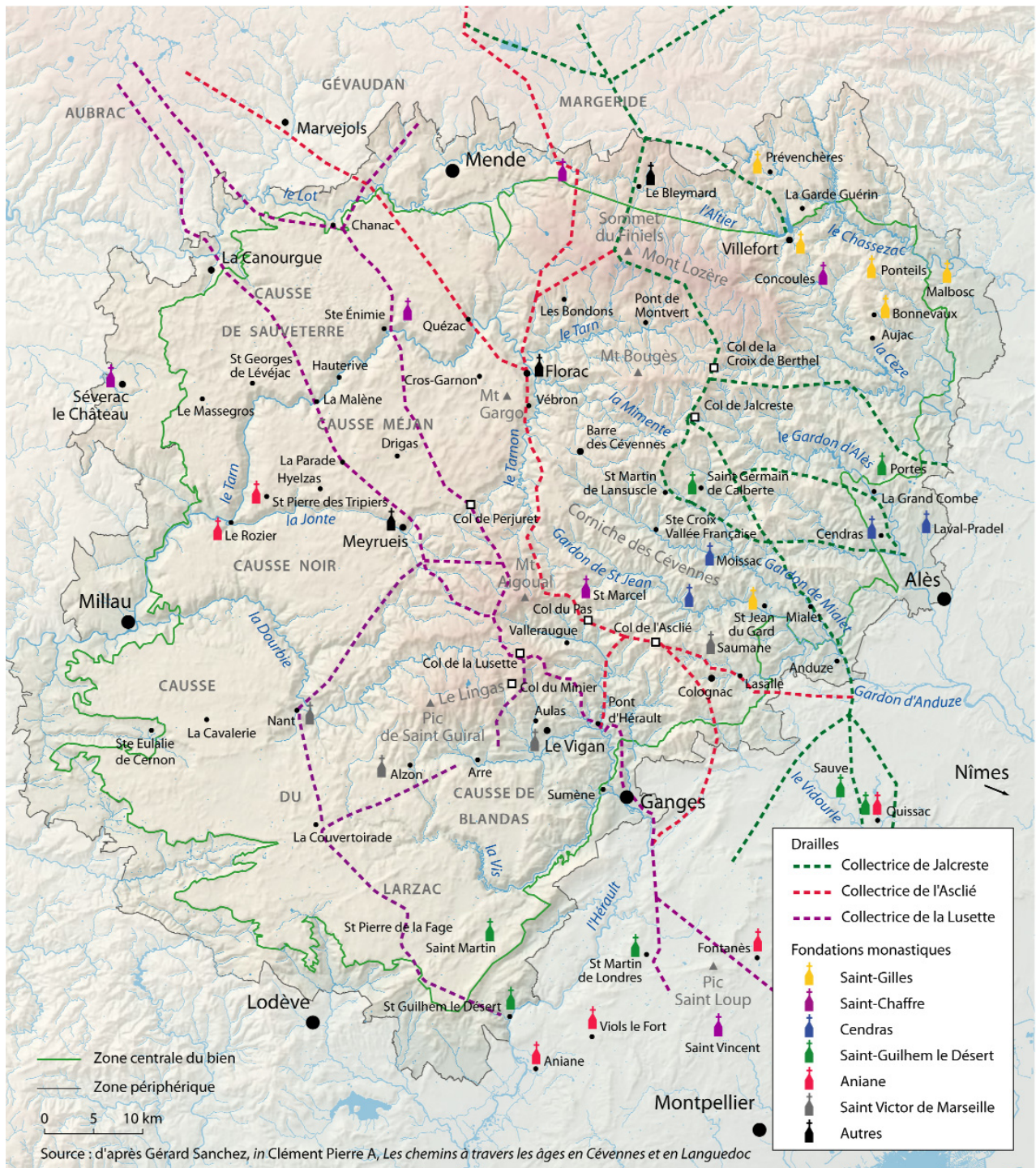


Ci-contre : Hauterive, dans les gorges du Tarn, le site d'un des tout premiers monastères bénédictins de la Gaule.

Ci-dessous : Meyrueis aujourd'hui, site de Saint-Martin-des-Ayres, un des prieurés fondés par les premières abbayes languedociennes.



dont Charlemagne confie la fondation au futur **Saint Benoît d'Aniane** en 789. Celui-ci restaure une Règle déjà quelque peu malmenée en rendant toute sa place au travail manuel, et cette première réforme – il y en aura d'autres ! – s'étendra ensuite aux monastères les plus anciens. Le patrimoine immatériel n'est pas négligé pour autant et, conformément à l'adage qui veut qu'« **un monastère sans livres est un fort sans murs** », la bibliothèque assure à un



Les drailles collectrices et les fondations monastiques au Moyen-Age

effectif de trois cents moines qui ira croissant l'outil indispensable qui leur permettra de perpétuer les savoir-faire et les techniques agricoles et artisanaux des siècles précédents. Viendra ensuite une seconde abbaye, celle de Gellone, confiée en 804, toujours par Charlemagne, à l'un de ses protégés, le futur Saint Guilhem, qui donnera son nom à **Saint-Guilhem-le-Désert**. D'autres suivront, par exemple celle de **Cendras**, dans la vallée du gardon de Dèze. Elle occupe elle aussi, comme beaucoup d'autres, l'emplacement d'une villa gallo-romaine, et ses possessions lui permettront d'avoir accès aux ressources agricoles nécessaires à l'entretien des pasteurs et des troupeaux dont le nombre ira croissant.

La deuxième moitié du millénaire médiéval s'ouvrira ainsi sur une période de renouveau pour un pays longtemps déstabilisé par les invasions et les guerres incessantes. Elle sera marquée par l'émergence d'autres ordres monastiques tels **les Clunisiens, les Hospitaliers et les Templiers**, puis, dans le Languedoc, l'ordre de **Saint Ruf**, et enfin les **communautés de chanoines** (Pierre A. Clément, *Les chemins à travers les âges*, p. 237). Le processus d'essaimage des abbayes périphériques des Causses et des Cévennes, qui deviendra le modèle général de peuplement du pays, se déroulera en trois temps. Dans un premier temps, le domaine seigneurial est agrandi par des fondations comme les **prieurés**, sur des exploitations trop éloignées pour permettre les allers et retours quotidiens. Dans un deuxième temps et au fur et à mesure que l'élevage du mouton prendra de l'ampleur, des **celles** plus modestes seront construites au centre des terrains de parcours d'été ou d'hiver, à partir desquelles quelques religieux, secondés par des laïcs, procéderont progressivement aux nouveaux défrichements et à la création

des pâturages nécessaires à l'accueil des troupeaux. Les oratoires de ces moines-bergers accueilleront par ailleurs les habitants des lieux et se transformeront parfois en églises dans certaines paroisses qui devront aux celles, comme aux prieurés, sinon toujours leur origine, du moins leur renaissance. Dans un troisième temps, lorsque les troupeaux ne pourront plus rejoindre leurs pâturages en une seule journée, **un chapelet de « celles-paradous »** s'échelonnera le long des drailles pour les accueillir. A partir de là, l'élevage ovin et les artisanats qui lui sont associés s'affirmeront comme la clé de voûte de l'économie locale avec la production de viande, de lait, de fromage et surtout de laine. La culture des céréales accompagnera cette évolution pour tenter d'assurer la base de l'alimentation d'une population croissante. Elle n'y parviendra sans doute pas car la culture du châtaignier, le fabuleux « arbre à pain » des Cévennes, sera bientôt inventée dans les vallées, par les mêmes moines et les mêmes laïcs, pour y remédier.

La plupart des auteurs estiment que **les grandes châtaigneraies gardoises et lozériennes** de l'époque moderne existaient déjà au cœur du Moyen Âge.

■ Cros-Garnon, petit hameau du causse au sud-ouest de Florac, dont le seul clocher suffit à ménager, à certaines heures, une ambiance moyenâgeuse.



Certains d'entre eux pensent même que l'arbre fut introduit par les moines entre les X^e et XI^e siècles. Tout donne à penser cependant qu'il était indigène puisqu'on en a retrouvé des traces dès le Miocène supérieur. Quant à sa culture, les moines

jouèrent un rôle clé dans son avènement, dès les XI^e et XII^e siècles, par la greffe et la sélection d'espèces de meilleure qualité (Patrick Cabanel, *Histoire des Cévennes*, p. 32). Selon Jean-Robert Pitte, des plantations de plus en plus nombreuses auraient été réalisées dans le courant du Moyen Âge, en particulier sous l'impulsion des Bénédictins (J.-R. Pitte, *Terres de castanide*, p.89). Le grand, l'immense pré-verger que devait devenir cette 'préchâtaigneraie', selon le mot de J.-R. Pitte, était donc déjà en chantier et il y a fort à croire que son développement suivit les aléas d'un peuplement que des crises telles que la guerre de Cent ans ou la peste qui décima au XIV^e siècle entre 25 et 30% de la population, ralentirent sans l'arrêter pour autant. Une fois de plus **les moines se révélèrent des bâtisseurs de paysages** dont l'évolution allait profondément marquer le pays jusqu'à l'hiver de 1709 puis l'apparition des maladies qui les décimeraient dans la seconde partie du XIX^e.

A la fin du XV^e siècle, l'ensemble du paysage rural des Causses et des Cévennes est donc en place tel que nous le connaissons aujourd'hui. Telle est en effet la conclusion de l'étude que J.-C. Hélas a consacrée à la commanderie hospitalière de Gap Francès, et à laquelle P. Cabanel se réfère en poursuivant : « *Le sud du mont Lozère est déjà couvert de châtaigneraies, tandis que sa partie sommitale est vouée à l'élevage et à l'accueil des transhumants : des paysans font reconnaissance pour des nuits de fumature et pour de droit de prendre du bois dans la forêt du commandeur pour réaliser les clayons qui entourent le parc où les brebis sont enfermées pour la nuit. Ces nuits de fumature n'ont disparu qu'en 1970 !* » (Patrick Cabanel, *Histoire des Cévennes*, p. 35). Il est permis de penser que ces résultats peuvent être étendus à l'ensemble des Causses et des Cévennes, façonnés depuis deux millénaires au

moins par une culture où pasteurs et brebis ont joint leurs inlassables efforts pour faire produire à la terre qui les nourrit ses plus beaux fruits.



Les brebis aujourd'hui dans le pré-verger de la châtaigneraie.

Le patrimoine hérité des moines bâtisseurs de paysages

A partir de là, il est possible de se représenter le **patrimoine paysager dont vont hériter les Temps modernes**. Il se trouve composé de terroirs dont les variantes en forme et en étendue, qui sont fonction des structures géomorphologiques et bio-géographiques locales et le seront aussi en fonction des aléas de l'histoire des siècles qui s'annoncent, ne remettront pourtant plus en question la structure agro-pastorale. Le premier de leurs caractères communs est leur éparpillement, qui donnera lieu, à terme, à **un habitat dispersé** de fermes isolées ou de hameaux réunissant trois ou quatre familles, et plus rarement, dans

les vallées, de villages ou de bourgs alignant généralement leurs habitations et leurs modestes monuments le long de la route qui les dessert – jamais en tout cas de ville comparable à celles des plaines voisines. Le deuxième de leurs caractères communs tient à leur schéma d'organisation, celui de **la trilogie agraire désormais classique, *ager-saltus-silva***, dont les motifs d'intérêt paysager prolongent ceux de l'habitat, du jardin et du pré-verger attendant, *domus* et *hortus*. en cercles successifs ou en bandes parallèles à l'axe du talweg dans les fonds de vallée. Mais ces motifs d'intérêt paysager majeurs n'ont pas tous la même importance et leur troisième caractère commun est **l'exiguïté de l'ager**, qui ne représente sans doute pas plus de 5 à 10% du territoire global, alors que le *saltus* et la *silva* prennent une importance en apparence démesurée puisque la quasi totalité des plateaux est occupée par le premier et celle des vallées par la seconde.

Ces motifs paysagers prennent à vrai dire une extension telle que **le pays entier apparaît partagé en deux dans un contraste étonnant**, qui constitue la



première originalité de son patrimoine paysager. L'étage inférieur se trouve en effet couvert de forêts fermées et sombres, et l'étage supérieur s'ouvre sur des espaces de lumière aux horizons infinis. Tel est le contraste par excellence



de cette montagne, qui paraît ainsi partagée dans une opposition radicale. Mais cette opposition n'est qu'un paradoxe de l'opinion commune, qui disparaît lorsqu'on réalise que l'état et l'étendue de cette *silva* et de ce *saltus* sont motivés l'un comme l'autre par le pastoralisme qui les façonnent sans relâche et dont la survie dépend. La châtaigneraie est déjà pour une large part un *saltus* sylvo-pastoral, notamment pour les chèvres, dont la renommée du fromage, le pèlardon, avait déjà franchi les frontières jusqu'à la Rome antique. Par ailleurs, cette même châtaigneraie fait déjà l'objet, comme on l'a vu, du début du façonnage qui en fera bientôt l'immense pré-verger nourricier de « l'arbre à pain », en complément des céréales dont les sols défrichés ne permettent pas une suffisante extension. Elle apparaîtra ainsi de plus en plus comme la partenaire indispensable des parcours ouverts des plateaux supérieurs dans leur développement et leur prospérité mutuels.

Quant à la deuxième originalité majeure de ce patrimoine, elle tient à **l'exceptionnelle diversité de ses caractères naturels**. Elle résulte en premier lieu de **la variété des structures géomorphologiques** et des paysages du

Ci-dessus : le schéma paysager patrimonial d'organisation des motifs d'intérêt paysager de la trilogie agraire classique, *ager-saltus-silva*, autour de ceux du bâti, *domus*, et du jardin qui l'entoure, *hortus*.

Ci-dessous à gauche : l'exiguïté de l'*ager* cévenol entre le mas et le *saltus* de l'immense pré-verger de la châtaigneraie.

Ci-dessous à droite : une autre vue de l'immensité du *saltus* cévenol, qui unit les vallées profondes et les hautes terres, depuis la châtaigneraie des versants jusqu'aux landes des serres et des plateaux supérieurs.



schiste, du calcaire et du granite qui en résultent. C'est par le réseau des drailles et des chemins qui, aujourd'hui encore, en assurent l'accessibilité, que leur découverte est rendue possible. Elle tient en second lieu à **la variété des structures phytogéographiques et des paysages anthroopozoogènes** créés par l'essartage et le pâturage millénaires à partir de ces mêmes drailles. C'est en effet leur longue fréquentation par des troupeaux de plusieurs centaines de milliers de bêtes qui a progressivement motivé des élargissements, eux-mêmes prolongés jusqu'aux lisières forestières par des espaces de plus en plus vastes et variés, ainsi qu'on le verra de manière plus détaillée dans la troisième partie de ce mémoire.

De la Renaissance à la première révolution industrielle

La Renaissance marqua le début d'une prospérité inconnue jusque là dans un royaume désormais unifié. Dans les Causses et les Cévennes, elle allait trouver son apogée trois siècles plus tard en s'appuyant sur **trois piliers : la Bible, l'arbre à pain et l'arbre d'or.** « *La Bible donne à la majorité des Cévenols leur culture, l'arbre à pain, le châtaignier, facilite les fortes densités, l'arbre d'or, le mûrier, insère le pays dans la grande économie et lui apporte la prospérité* » (P. Joutard, dir., 1979, *Les Cévennes, de la montagne à l'homme*, p. 97).

S'agissant de la Bible, on remarquera d'emblée qu'elle imprégnait la culture des Causses et des Cévennes depuis le début du millénaire médiéval et qu'elle avait fait depuis toujours du Berger, de l'Agneau et de la Terre promise les **trois figures emblématiques fondatrices** du lien social, de tout salut et de toute prospérité. En cela, le patrimoine immatériel de l'Écriture sainte, inlassablement transmis, exerçait déjà et exercera encore pendant longtemps un pouvoir largement plus durable que celui



■ Dans la plaine du Chanet, sur le causse Méjan, les trois figures emblématiques de l'agropastoralisme des Causses et des Cévennes, le Berger, l'Agneau et la Terre promise.

de l'Église visible, omniprésente au Moyen Âge certes, mais déjà marquée par de nombreuses réformes, que deux autres allaient suivre, la Réforme et la Contre-réforme.

Quant à l'arbre à pain et à l'arbre d'or, leur culture, inventée par le même millénaire, allait se développer, sous la pression de la modernité, dans l'« inextricable fouillis des vallées encaissées et étroites » occupées par la forêt et en faire progressivement plus qu'un paysage simplement lisible, **un véritable « monument à ciel ouvert », un « paysage-monument »**, selon les mots de P. Cabanel, autour des motifs rassembleurs des villages-rues des fonds de vallées jusqu'aux moindres jasses, ces bergeries des hauts plateaux environnées de leurs parcours, en passant par les clairières des hameaux et des fermes isolées des versants (Patrick Cabanel, *Histoire des Cévennes*, pp. 14-15).

Philippe Blanchemanche, dans son ouvrage si significativement intitulé *Bâtisseurs de paysages*, explique les raisons du retard relatif de la construction de ce « paysage-monument », alors que sa contemplation, aujourd'hui, laisserait si facilement penser qu'il remonte aux tout débuts de l'occupation de ce territoire. Les parcelles de versants de vallées – puisque c'est d'elles qu'il s'agit ici étant donnée leur exposition permanente à l'érosion et à la solifluxion – faisaient depuis longtemps l'objet, selon lui, d'un système d'exploitation dit de '**premier cycle**', grâce à l'essartage, qu'il allait falloir remplacer, pour le sauver de la ruine sous la pression du vieillissement, par un '**second cycle**', grâce au défrichement, à l'épierrage et au soutènement des terres elles-mêmes. « *En résumé il y a deux cycles possibles sur une parcelle de versant : le premier peut durer plusieurs siècles à partir du défrichement d'une forêt, sinon primaire, ayant tout au moins*

atteint un stade climacique. Il n'obéit qu'aux règles des systèmes de culture fondés sur l'essartage. A partir du moment où la culture n'est plus possible en raison de l'érosion, autrement dit lorsque la totalité ou presque du terroir a été soumise plusieurs fois à ce cycle – la démographie, c'est-à-dire le nombre de bouches à nourrir, ou la demande d'une agriculture spéculative, joue ici un rôle important – alors ces aménagements deviennent nécessaires, d'abord sous une forme assez archaïque, tels qu'on peut les imaginer en parcourant les rapports de visite (épierrage sommaire, construction de quelques murailles, clapiers etc.) puis en mettant en œuvre des travaux plus importants. C'est à peu de choses près sous la forme du paysage actuel que la parcelle est alors soumise au second cycle. » (Philippe Blanchemanche, *Bâtisseurs de paysages*, p. 176).

On comprend alors que la construction de ce paysage monument ait commencé



relativement tard, motivée qu'elle était par l'impérieuse nécessité de faire face à l'usure du temps sur un territoire dont le premier cycle d'exploitation était accompli et en appelait un second. C'est ainsi que ce vieillissement et l'augmentation, d'une part des bouches à nourrir mais aussi de la main d'œuvre désormais disponible, marquèrent **les débuts du « travail empaysagé »** des paysans cévenols, pour reprendre une autre expression de P. Cabanel (p.17), et du sauvetage des acquis du millénaire médiéval. Le paysan est désormais, pour trois siècles, tout à la fois le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de l'architecture monumentale des murets,

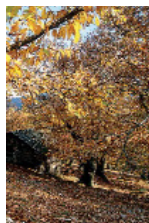
■ Ci-contre : un des innombrables « paysages-monuments » édifiés, dans l'inextricable fouillis des vallées encaissées et étroites des Cévennes.

des murs et même des murailles qui soutiendront désormais, sur des milliers de kilomètres, les *gourgues* et les *béals* pourvoyeurs d'une eau infiniment précieuse, ainsi que les fameux *traversiers*, *faïsses* ou *bancels*, ces bancs de terre indispensables au stockage et à l'exploitation de sols d'autant plus précieux, eux aussi, qu'il faudra littéralement les créer sur place en allant parfois les chercher dans le fond des zones les plus basses, où le ruissellement des eaux ne cessent de les accumuler, et les transporter à dos d'homme pour en garnir les terrasses. Architecture elle-même accompagnée de celle des motifs nouveaux d'un bâti spécialisé, celle des *clèdes* et, bientôt, des magnaneries.

Les *bancels*, où se développe la culture



du châtaignier, accueilleront bientôt le mûrier, qui connaîtra, après le terrible gel de 1709 qui décima massivement les oliviers, une expansion largement favorisée par le goût grandissant des contemporains pour les étoffes de soie. Elle sera par ailleurs fortement encouragée par les primes diverses que les autorités lui consacreront, surtout dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. La Révolution marquera une pause, mais le développement reprendra dès l'Empire, jusqu'au milieu du siècle, accompagné comme dans tout le pays d'une explosion démographique sans précédent. La palette des paysages cévenols s'enrichit alors des motifs d'une architecture de la châtaigne et de la soie qui conservent aujourd'hui la mémoire de cette prospérité inégalée.



Les *clèdes*, motifs paysagers emblématiques de la castanéiculture, sont les séchoirs autour

desquels s'organise l'intense activité automnale de ramassage, de transport, de décorticage, de stockage puis de séchage du fruit qui assure la soupe quotidienne de « châtaignons », *la bajanat*. Le ramassage une fois terminé, les moutons et les chèvres occupent le verger afin de profiter des châtaignes restées sur place, de même qu'ils profitent de son apport fourrager et contribuent à sa fumure. Quant aux bogues sèches, elles sont ratissées sur place pendant les mois de janvier et de février pour servir de litière aux porcs. Ces premiers mois de l'année sont également marqués par l'agnelage des brebis et des chèvres. Celles-ci seront vendues aux foires de mars et d'avril, les agneaux à l'automne après l'estivage.



Les *magnaneries* sont, elles, emblématiques de la sériciculture. Les plus impressionnantes sont les maisons blocs édifiées toutes en hauteur de façon à occuper le moins de place possible au sol et de faciliter l'élevage dans une même maison. La destination des deux premiers niveaux reste la même que depuis toujours, le soubassement hébergeant la bergerie, l'écurie, les chais, etc. et le premier l'habitation, dont la salle commune héberge d'ailleurs les vers à soie jusqu'à leur deuxième ou troisième

Ci-dessus : une clède dans la châtaigneraie à l'automne.

Ci-dessous à gauche : le résultat du « travail empay-sagé » des Cévenols : un ensemble majeur de traversiers édifiés dans la vallée du gardon de Mialet.

Ci-dessous à droite : une magnanerie dans la même vallée de Mialet.

mue. C'est alors seulement qu'ils sont transférés dans les étages supérieurs, qui forment la magnanerie à proprement parler. Ces étages sont dotés de cheminées d'angles et de petites ouvertures afin de maintenir la température constante. Cette architecture monumentale et austère à la fois s'anime d'une intense activité à partir du mois de mai, le mois des vers à soie, jusqu'au transport des cocons à la filature par des paysans revêtus de leurs plus beaux habits.

Le printemps passé, **le mois de juin reste celui du départ des troupeaux**, qui doivent obligatoirement quitter le territoire de la communauté, en rejoignant d'ailleurs ceux qui montent des basses vallées et de la plaine, pour rejoindre les estives des hauts plateaux jusqu'à la Saint-Michel de septembre. Chaque exploitation possède, à côté des chèvres productrices du fameux pélardon, un troupeau d'ovins qui sont au préalable tondu, puis marqués à la poix au chiffre du propriétaire, enfin équipés de colliers de bois servant à entraîner le troupeau et faciliter sa marche. Une fois regroupés en troupeaux de 1 500 à 2 000 têtes, ils s'engagent sur la draille sous la conduite de leur berger, lui-même revêtu de sa cape et muni non seulement de son fouet mais de son parapluie et de son livre...

Comme on le voit, la prospérité due à l'arbre d'or et à l'arbre à pain, qui était d'ailleurs une part importante de l'alimentation du troupeau, n'a atteint en rien l'activité agro-pastorale. Bien au contraire, tout porte à croire que **la prospérité due aux deux arbres a largement favorisé celle de l'élevage ancestral tant ovin que bovin et caprin**. C'est ce que laisse penser l'étonnement du maire de Barre-des-Cévennes devant le succès de la foire du 6 octobre 1840 : « *La foire de Barre du 6 octobre est une des plus importantes du département par le nombre prodigieux de*



■ Ci-dessus : la transhumance de la famille Couderc, le 14 juin 2008, sur la draille de l'Asclié.

■ Ci-contre : un troupeau sur le Bougès à l'été 2007.

bestiaux qu'on y conduit et notamment par le nombre de moutons et de bœufs qui y arrivent d'un rayon de plus de quarante kilomètres, c'est-à-dire des monts de Lozère, l'Aigoual, le Sauveterre, le Causse Méjan, le Causse Noir, le Bougès, Montmars, etc., etc., où des maquignons et des marchands de bestiaux se rendent non seulement des départements limitrophes, surtout le Gard, mais même de l'Hérault, des Bouches du Rhône et du Var... ». (Cité par P. Joutard, dir., 1979, *Les Cévennes, de la montagne à l'homme*, p. 160).

L'étonnement du maire de Barre est d'ailleurs à prendre, il faut bien le dire, au sens fort du terme. Il s'inscrivait en effet, au niveau national, dans le cadre de ce qu'Yves Luginbühl a appelé le projet paysagiste inventé pour la France, dès le siècle des Lumières, par le cercle des premiers agronomes qui avaient nom Olivier de Serres, La Quintinie, Boyceau, et Buffon, et des créateurs de parcs et de jardins tels que Girardin, le génial concepteur d'Ermenonville, et Morel, tous rassemblés dans la mouvance de Rousseau (Yves Luginbühl, *Paysages*, p. 115 sq). Ce projet paysagiste, formulé par Girardin et Morel, était un projet d'embellissement du territoire national, certes, mais à partir de son assainissement et de la prospérité nouvelle qui lui serait assurée par les progrès d'une agriculture modernisée, intensive et productive, et qui pourrait ainsi répondre aux besoins d'une paysannerie dont l'accroissement démographique allait de pair avec une pauvreté croissante. Il tenait en trois mots : planter et cultiver pour assainir. Il s'agissait ainsi de réduire au maximum la proportion des terres incultes qui, à la veille de la Révolution, représentaient plus de la moitié de la superficie des sols cultivables, et rendaient bien difficile la comparaison avec des pays comme l'Angleterre et la Hollande. Cet objectif pouvait être atteint à partir des deux programmes d'actions sur lesquels portaient le projet : le développement des plantations d'arbres et le développement des cultures tant céréalières que fourragères.

Or la mise en œuvre de ce projet de planter et de cultiver avait été rendue effective dans la période révolutionnaire, dès l'An VII, par François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et des Arts, et prolongée pendant les quelques décennies suivantes, celles qui

précédaient précisément la foire de Barre de 1840. Et l'on peut penser que les développements de la castanéculture et de la sériciculture avaient amplement répondu au programme de développement des plantations d'arbres recommandées par le projet. Mais qu'en était-il du programme de développement des cultures céréalières et fourragères, notamment dans les Causses ? va sans dire que sa mise en œuvre s'y était heurtée à des difficultés bien supérieures du fait des conditions naturelles des lieux et de leur histoire.

L'exiguité de l'ager des Causses, ainsi que les incidents climatiques typiques d'un climat qui conditionne largement, selon le mot de Fernand Braudel, l'inélasticité du système agricole méditerranéen (Fernand Braudel, *La Méditerranée*, T. 1, p 389), expliquent déjà en effet qu'il était difficilement concevable que la mise en cultures tant céréalières que fourragères pût excéder 30% de leurs terres. Quant au reste, il était consacré soit à la pâture permanente soit aux transhumances millénaires qui desservaient des contrées non seulement proches, telles les vallées cévenoles et les garrigues languedociennes, mais aussi d'autres, beaucoup plus éloignées, telles les Bouches du Rhône ou le Var, dont les maquis sont cités par le maire de Barre. Or ces parcours, interdits jusque-là de clôture, selon la règle générale en Europe et malgré les exceptions, représentaient de véritables trésors pour les propriétaires et banquiers qui y avaient investi une part essentielle de leur capital. Tel était en effet, au sens étymologique du mot lui-même, leur cheptel ovin, obligé à la transhumance du fait de son incapacité à supporter les canicules méditerranéennes de la belle saison, à la différence des cheptels de plaine de l'Europe du Nord, et notamment de l'Angleterre, dont les

épaisses toisons avaient fait la fortune des nombreux propriétaires qui avaient déjà commencé à enclorre leurs terres dès le XII^e siècle. Ici, en moyenne montagne méditerranéenne, ce cheptel non enclos était irremplaçable tant pour l'alimentation de populations en croissance démographique constante que pour le maintien des activités artisanales spéculatives qui lui étaient liées depuis toujours. L'apport alimentaire était depuis toujours celui des protéines animales complémentaires des glucides assurés par les céréales. Quant aux activités artisanales, elles étaient pratiquées par les nombreux villages industriels si bien décrits par Emmanuel Le Roy Ladurie dans son ouvrage fondamental, *Les paysans du Languedoc*, et comprenaient les métiers du cuir, de la corne et de la laine ainsi que ceux des produits laitiers, et notamment de certains fromages, comme le Pélardon, déjà si apprécié par la Rome antique.

Le combat pour la sauvegarde de l'agro-pastoralisme caussenard et cévenol au cours de ces premières décennies post-révolutionnaires fut donc certainement rude, surtout que « la transhumance, en particulier, était considérée comme un procédé agricole archaïque dans lequel se situait l'origine de l'exode rural » (Yves Luginbühl, *Paysages*, p. 162). Aussi bien, le rejet de la privatisation des communaux, plus qu'une résistance de principe au progrès agronomique, fut-il un objet majeur de ce combat, comme dans les autres pays de montagne tant méditerranéens que pyrénéens et alpins. D'autant plus, dans le cas des Causses et des Cévennes, qu'ils accueillait la transhumance des troupeaux des garrigues languedociennes en voie de spécialisation dans la viticulture, et que la disparition des communaux aurait signifié, pour les vigneron les moins riches, la suppression d'un espace

producteur de ressources vivrières que la vigne ne pouvait leur procurer.

L'étonnement du maire à la foire de Barre de 1840 est donc sans doute à comprendre comme un véritable soulagement à constater que la vitalité du pastoralisme transhumant en provenance de territoires aussi lointains, comme on l'a vu, que les Bouches-du-Rhône et du Var, sortait intact de l'aventure du projet paysagiste. Pour autant, le combat allait se poursuivre à partir du Second Empire, comme on le verra, devant le danger d'une reforestation dont les excès auraient risqué de remettre en question, à terme, l'agro-pastoralisme transhumant.

Un siècle de crises jusqu'aux deux guerres mondiales

On a pu parler d'âge d'or à propos de la prospérité qui a marqué les XVIII^e et XIX^e siècles. Mais cette prospérité n'alla pas sans excès : dans les Causses et les Cévennes, comme dans les autres montagnes, elle s'était traduite par une explosion démographique qui était allée jusqu'à 20 habitants au km² dans les Causses et avait fini par excéder les ressources disponibles, quels qu'aient été leur diversification et leurs rendements. La terre ne suffisant plus à nourrir sa population, les défrichements, les abus pastoraux et l'extension des cultures avaient par ailleurs progressivement conduit à une dégradation préoccupante de la forêt, notamment sur les Causses et les sommets des Cévennes.

Aussi bien les premières années du XIX^e siècle lui-même virent-elles le début d'une émigration d'ailleurs motivée par l'attrait des marchés d'emploi des grandes plaines. Elle allait bientôt s'aggraver dans des proportions dramatiques à la suite des crises qui affectèrent la castanéiculture, la sériciculture, l'agriculture et la viticulture.



A partir de 1845, c'est la sériciculture qui est la première touchée par l'apparition de la pébrine, une maladie qui attaque les vers à leur dernière mue. Il faudra attendre vingt ans pour que le grand Pasteur en découvre l'origine. La reprise est malheureusement de courte durée car la concurrence des soies orientales a fini

par s'installer et n'a épargné que les plus forts, obligeant les plus faibles à chercher du travail ailleurs.

A la même époque, la châtaigneraie elle-même est touchée par la maladie de l'encre. Les précieuses ressources alimentaires qu'elle assurait diminuent dans des proportions qui ont pu atteindre à la fin du XIX^e siècle 30% de ce qu'elles étaient cinquante ans plus tôt. La vigne, elle, est à son tour menacée par le phylloxéra, comme partout ailleurs. Et c'est enfin, plus largement, la valeur de tous les produits agricoles qui se déprécie dans des proportions pouvant atteindre 50 à 60% de leur valeur ancienne.

Les seules activités qui éviteront au pays



de se vider trop vite seront celles des industries minières qui ont fait leur apparition dans le bassin d'Alès, la Grand-Combe et Bessèges. Elles ne cessent de se développer entre 1850 et 1890. Elles seront d'ailleurs à l'origine d'un autre développement, celui des nouveaux moyens de transport et des routes, qui suivront souvent le chemin des drailles. La construction du chemin de fer le long de la voie Régordane prend des allures d'épopée dans des paysages qui motivent des ouvrages stupéfiants de hardiesse et de grandeur. Les routes se multiplient et autorisent une accessibilité qui sera bientôt encouragée par les premiers guides, dont le fameux guide Joanne, et exploitée par les premiers

■ Ci-dessus : la route sur les hauteurs lozériennes.

■ Ci-contre : l'usine à soie, témoin monumental de l'âge d'or de la sériciculture.



La transhumance de la famille Hebrard au col de Jalcreste (833m), aujourd'hui franchi par la route, le 11 juin 2008.

touristes, avec toutefois l'effet induit de favoriser, dans le sens inverse, l'exode vers les villes pourvoyeuses d'emploi. C'est ainsi que l'on assiste à un double mouvement, celui des Causseards vers les bourgs et les villes des Cévennes, et celui des Cévenols vers des horizons extérieurs plus lointains et les métiers classiques de la poste, de la gendarmerie ou de l'école. Cette sorte de spécialisation dans l'émigration peut paraître curieuse. Elle s'explique cependant dans une certaine mesure par le fait que les grandes compagnies minières, de culture très paternaliste, étaient réticentes à l'embauche de populations protestantes jugées plus contestataires que les populations restées catholiques, ce qui était le cas de la majorité des Causseards et plus largement des habitants du Massif Central.

C'est donc l'agriculture qui souffre le plus d'une crise due tant à la chute des rendements des ressources naturelles qu'à la concurrence des marchés extérieurs et bientôt aux effets conjugués des deux guerres mondiales et de l'exode rural. Après la deuxième guerre mondiale, la population aura diminué de moitié par rapport à ce qu'elle était en 1850, et les difficultés de l'économie agricole s'inscriront dans des chiffres du même ordre de grandeur puisque le seigle aura perdu 39 % de sa valeur, la châtaigne 40 %, les cocons 41 % et le porc 65 %. (P. Joutard, dir., 1979, *Les Cévennes, de la montagne à l'homme*, p. 282).

Le pastoralisme connaît lui aussi un déclin encore jamais observé, sans toutefois disparaître, comme la sériciculture, ni même connaître un reflux aussi marqué que la casténéculture. Parallèlement, la

dégradation généralisée de la forêt lors de la période précédente, préoccupante surtout au regard des crues catastrophiques et de l'érosion des sols privés de leur manteau protecteur, motive des reboisements massifs. C'est la fameuse politique de restauration des terrains de montagne (RTM), conduite pendant plus d'un demi-siècle, surtout après la loi du même nom de 1882, et complétée par les plantations, principalement de pins maritimes, destinées à répondre aux besoins du bassin industriel, puis relayée à partir des années 1948 par les interventions du Fonds forestier national (FFN).

Du Second empire aux années 1960, la politique de RTM est l'une des composantes les plus emblématiques d'une politique forestière qui a profondément marqué le territoire français et les habitants des zones rurales en déprise. Pendant ce siècle, le salut des régions d'agriculture ou d'élevage peu rentables était vu dans un reboisement massif, occupant les terrains pauvres délaissés par les activités traditionnelles. C'est ainsi que des millions d'hectares furent plantés dans les Landes, en Champagne Pouilleuse, et dans les régions montagneuses du sud (Pyrénées, Massif Central, Alpes du Sud), où la RTM ajoutait à l'objectif d'aménagement du territoire celui de la lutte contre l'érosion. La RTM a laissé des traces plus profondes dans les mémoires locales des pays de montagnes que dans les plaines, d'une part à cause des résistances farouches qui se levèrent contre son application en force, par exemple sur l'Aigoual, et d'autre part parce qu'elle a inventé un outil d'observation photographique des paysages qui mit à profit les dernières technologies de l'époque pour créer des séries de vues des mêmes endroits avant et après les travaux de reforestation. Les archives photographiques de la RTM

permettent aujourd'hui de mesurer l'importance de ces travaux en montrant des terrains complètement dénudés et ravinés au début du siècle dernier et disparaissant quelques décennies plus tard sous un épais couvert.



Le paysage de l'abrupt du causse de Sauveterre sur Balsièges avant et après son reboisement par la RTM.

Les noms du forestier **Georges Fabre** (1844-1911) et du botaniste montpelliérain **Charles Flahaut** (1852-1935), qui créera à l'Hort-Dieu un premier arboretum, restent attachés à ces reboisements. Hêtres, sapins et mélèzes forment aujourd'hui de belles forêts dans le haut pays cévenol, jusqu'à 1 450-1 500 m, altitude moyenne au-delà de laquelle la violence du vent n'autorise que des pelouses pseudo-alpines ou des landes à callune, genêt et myrtille. Ceux des Causses, dont Flahaut avait affirmé la vocation forestière à côté d'une agriculture rationnelle intensive, furent également entrepris et conduisirent à distinguer les reboisements anti-érosifs, spéculatifs et agro-sylvo-pastoraux.

Dans les années 1960, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt précisait certes qu'il ne s'agissait



■ Ci-contre : le grand reboisement du Lingas vu depuis les crêtes des Trois Quilles.

■ Ci-dessous : sur les crêtes du Bougès, un des nombreux paysages dégagés dans les massifs forestiers, à partir des années 1970, dans l'intérêt des activités pastorales et pour maintenir la grandeur des paysages.

pas de s'opposer à la pratique de l'agropastoralisme mais d'aboutir à la constitution de « vastes clairières agropastorales au sein d'une forêt productive ». Mais l'idée d'une reconversion de la région à l'économie forestière était encore présente dans ce modèle. Elle fut définitivement abandonnée **au cours des années 1970** au profit du maintien de vastes espaces dégagés « **dans l'intérêt des activités pastorales et pour maintenir la grandeur des paysages** » (Donnedieu de Vabres, cité par J. Lepart et al., 2000, *Natures, Sciences, Sociétés*, p. 19). Ces années virent en effet la création des parcs naturels régionaux et des parcs nationaux, dont celle du **Parc national des Cévennes**. Sa création marquera le terme d'un long conflit de conceptions, dont la première, représentée par Charles Bieau, plaidait pour un parc culturel forestier et dont celle qui finit par s'imposer adopta une orientation clairement naturaliste et protectionniste dans un contexte social et culturel renouvelé (Karine-Larissa Basset, 2002, *Aux origines du Parc national des Cévennes, des projets de territoire contrastés*).

La fin des trente années de forte croissance de l'après-guerre, de 1945 à 1975, les « Trente Glorieuses », allait être l'occasion de chercher un nouveau modèle agropastoral plus respectueux de la culture et des paysages.



La fin des « Trente Glorieuses » et l'invention du nouveau modèle agropastoral

Si l'agropastoralisme des Causses et des Cévennes était donné pour moribond dans le courant des années 1960, les quarante années qui suivirent allaient démontrer que, profitant de diverses opportunités, il sut se régénérer en s'adaptant aux nouvelles conditions politiques, économiques et sociales.

Dans cette régénération, un phénomène eut un rôle important et une valeur symbolique forte, l'installation de nouveaux venus d'un autre exode, l'exode urbain, qui fit son apparition en France et en Europe du Nord dans ces mêmes années : les « **néo-ruraux** ». Dans le

sillage des mouvements hippies américains, des événements de Mai 68 en France et de la contestation de la société de consommation, de jeunes urbains cherchèrent à expérimenter des modes de vie et de production dits « alternatifs », tels que le retour à la terre, le recours à la nature et son respect, l'autarcie, la vie communautaire. Les néo-ruraux recherchaient particulièrement les régions méditerranéennes de moyenne montagne épargnées par la mutation productiviste de l'agriculture et par le boum touristique des montagnes plus enneigées, et répondant à leur demande de nature et d'authenticité tout en offrant un bâti meilleur marché. Ils s'installèrent principalement en Haute Provence, dans les Pyrénées et dans le sud du Massif Central, régions particulièrement touchées par la déprise et l'exode rural au cours des cent années précédentes. Les Causses et les Cévennes devinrent ainsi un lieu symbolique de ce phénomène.

Les neuf dixièmes de ces néo-ruraux repartirent, certes, dans les deux ans qui suivirent leur installation. Mais ceux qui restèrent, suffisamment nombreux et très motivés, s'attachèrent à mettre en valeur un pays que ses habitants se résignaient à quitter. Ils eurent une réelle influence et contribuèrent à rendre à ceux qui étaient restés la fierté de leur pays. Ils contribuèrent en particulier au renouveau du pastoralisme, puisqu'ils se tournèrent principalement vers l'élevage, ovin sur les Causses et caprin dans les Cévennes. Ces choix furent sans doute motivés par des raisons à la fois culturelles et pratiques : d'une part, on peut penser que l'imaginaire urbain, depuis l'Arcadie et Virgile en passant par l'Astrée et la tradition plurimillénaire locale faisaient du pastoralisme une activité plus idéalisée que l'agriculture elle-même ; d'autre part, il était plus facile pour des jeunes qui avaient peu de capital, d'acheter du cheptel plutôt que des terres que les anciens habitants ne vendaient pas volontiers, même quand ils quittaient le pays.

Cette ère nouvelle fut d'autre part marquée par un événement d'une portée symbolique et d'une importance mémorables. **En 1971, le Larzac fut brusquement confronté à un projet de l'État qui**

menaçait son identité, voire son existence : l'extension du camp militaire qui s'y trouvait aménagé. **Une résistance populaire farouche** s'organisa alors spontanément, réunissant néo-ruraux et paysans locaux, qui ne partageaient pas au départ la même culture de la contestation. Cette résistance trouva le soutien d'un vaste mouvement national. Elle dura dix ans, au terme desquels l'État rétrocéda les terres, sur lesquelles s'installèrent de nouveaux agriculteurs, locaux comme néo-ruraux. Ces installations eurent un effet particulièrement dynamisant, qui renouvela la réflexion collective sur le devenir de l'agro-pastoralisme et l'émergence de nombreuses initiatives en autogestion foncière et agricole (I. Moulis, 2006, *Plan de paysage du Larzac, Le Larzac, un paysage culturel évolutif et vivant*, p. 14)

L'ère de la modernisation de l'agro-pastoralisme avait d'ailleurs débuté sur l'ensemble du territoire français dès 1960, dans le cadre de la politique de modernisation de l'agriculture française, avec les **lois d'orientation de 1960 et 1962 et la loi de janvier 1972** « relative à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde » et instituant trois outils juridiques qui se révéleront essentiels : la **Convention Pluriannuelle de Pâturage**, la CPP, qui sécurise l'éleveur; le **Groupement Pastoral**, le GP, qui regroupe les éleveurs; et l'**Association Foncière Pastorale**, l'AFP, groupement de propriétaires fonciers dont les terres sont exploitées et entretenues par le G.P.

Dans une première période qui s'étendit approximativement de 1960 à 1980, l'objectif était de soutenir la diversification des modèles de développement des élevages en associant plus que par le passé les surfaces pastorales et les surfaces cultivées, et en posant une question essentielle : **comment combiner une agriculture fourragère intensive et un élevage extensif afin de garantir la viabilité des exploitations pastorales ?** Ainsi, estives, massifs boisés, landes, friches, garrigues apparurent aptes à fournir des ressources abondantes, offrant une possibilité de productions « plus autonomes et plus économes » et plus respectueuses des traditions pastorales locales. Par ailleurs deux domaines d'intervention furent mis en œuvre, respectivement :


- l'amélioration des parcours par l'aménagement de clôtures, parcs, cabanes, points d'eau, débroussaillages, éclaircies, sursemis, etc.
- la mise au point de programmes de recherche/développement encouragés par la Délégation à la Recherche Scientifique et technique et traitant notamment des pratiques des éleveurs et des bergers, des règles de gestion des systèmes de pâturage et des interactions entre animal et végétation.

Dans une deuxième période, de 1980 à 1990, la nécessité d'une **gestion multi-usages de l'espace en partenariat** s'est progressivement imposée, l'élevage devant composer avec les autres usages : la forêt (productive, de protection ou simplement paysagère), la chasse, les activités récréatives et de loisir, les activités liées à la protection des espaces.

La troisième période fut celle de la mise en place, au début des années 1990, de « **l'économie agri-environnementale** » et des signes officiels de qualité sur les produits. Les dispositifs agri-environnementaux,

avec ce qu'on a appelé communément l'article 19, permirent la couverture d'une part importante des espaces pastoraux. Ces dispositifs de la PAC, souvent vécus comme des contraintes par les agriculteurs des régions intensives, s'avèrent jouer un rôle tout à fait positif et novateur dans le cas d'un pastoralisme qui marie des objectifs d'élevage et des objectifs environnementaux. Parallèlement à ces engagements environnementaux, les filières d'élevage développèrent des démarches d'identification et de différenciation de leurs produits, en typant pour une large part leurs signes officiels de qualité par les caractéristiques pastorales de leurs élevages.

Quant aux nouveaux défis auxquels l'agro-pastoralisme Causses-Cévennes se trouve confronté depuis le tournant du siècle, ce sont le vacillement des dispositifs agri-environnementaux, le risque du retour des grands prédateurs et les droits à paiement unique (DPU) et ses conséquences sur les projets d'exploitation.

A scenic mountain landscape under a clear blue sky with light clouds. In the foreground, a group of hikers is seen from behind, standing on a rocky path. To their left, a flock of sheep is grazing in a grassy field. The middle ground is dominated by dense evergreen forests, and the background shows rolling mountain ranges under a bright sky.

**LA VALEUR UNIVERSELLE
EXCEPTIONNELLE DU BIEN
PROPOSÉ À L'INSCRIPTION**

DÉCLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Le patrimoine paysager des Causses et des Cévennes rassemble, au terme d'une évolution de trois millénaires, une diversité exceptionnelle de paysages façonnés par un agro-pastoralisme encore vivant. Ces paysages se sont développés dans un cadre naturel dont les monuments emblématiques ont tout d'abord été des sites marqués par la géologie et l'eau, tels les grands abrupts calcaires des gorges du Tarn et du Lot, les chaos ruiformes de Montpellier-le-Vieux, le cirque de Navacelles, et les sites les plus sauvages des gardons et des valats cévenols. Aujourd'hui, les paysages façonnés dans ce cadre majestueux par l'agro-pastoralisme, tels ceux du Larzac, du Méjan, de l'Aigoual et du Lozère acquièrent aujourd'hui une notoriété certaine et une reconnaissance croissante. C'est en effet l'agro-pastoralisme qui a modelé et qui entretient ces paysages singuliers et contrastés, telles les prairies d'allure steppique des Causses, à la suite des grandes campagnes d'essartage médiévales, ou certaines vallées cévenoles, structurées par les dynamiques des pratiques agro-pastorales. Une première originalité de ce patrimoine paysager est qu'il apparaît partagé en deux, l'étage inférieur couvert de forêts fermées et sombres, et l'étage supérieur ouvert sur des espaces de lumière aux horizons infinis. Il y a là en effet un contraste étonnant. Mais cette opposition disparaît lorsqu'on réalise que l'état et l'étendue de cette *silva* et de ce *saltus* sont motivés l'un comme l'autre par le pastoralisme qui les façonne sans relâche et dont la

survie dépend.

Sur un vaste territoire éloigné de toute ville, ces paysages culturels présentent une diversité exceptionnelle. Ils sont organisés autour des motifs d'un bâti agro-pastoral qui ont su préserver leur authenticité et leur intégrité des excès de la modernité, ou qui ont su être réinterprétés. Pas moins de 18 types de paysages façonnés par l'agro-pastoralisme ont ainsi été identifiés, certains d'entre eux en admettant plusieurs variétés en fonction de leur substrat géomorphologique et biogéographique ou de leur évolution socio-historique, et témoignant, comme nous le verrons, d'une biodiversité remarquable.

En conséquence, cette proposition d'inscription au patrimoine mondial se fonde sur la représentativité et la richesse exceptionnelles d'un patrimoine de paysages façonnés par trois millénaires d'agro-pastoralisme, structurés par l'activité monastique médiévale, consacrés depuis la Renaissance par une culture inspirée des trois figures emblématiques du Pasteur, de l'Agneau et de la Terre, menacés de disparition par cent ans d'exode rural et de reboisement, mais revivifiés depuis quatre décennies par un modèle de gestion adapté à leur sauvegarde.

CRITÈRES

Cette proposition, établie au titre du critère (V), ne préjuge en rien d'autres développements éventuels, par exemple au titre des critères (III) et/ou (VI).

En première approche :

□ **Critère (V)** : Ces paysages montrent un exemple singulier d'utilisation du territoire pendant trois millénaires, représentatifs des cultures agro-pastorales méditerranéennes de moyenne montagne et de l'interaction humaine avec un environnement devenu vulnérable mais qui a su se régénérer en s'adaptant aux nouvelles conditions politiques, économiques et sociales.

□ **Critère (III)** : L'agro-pastoralisme des Causses et des Cévennes pourrait être présenté comme un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle, l'agro-pastoralisme méditerranéen ; ce point ressort des premiers éléments d'analyse comparative issus de la réunion thématique d'experts de Meyrueis.

□ **Critère (VI)** : Ce critère figurait dans le dossier sous ce libellé : « bien que l'histoire des Cévennes ne se confonde pas avec celle du protestantisme français, cette montagne est aujourd'hui un lieu qui garde et célèbre la mémoire d'épisodes liés à la diffusion de la religion réformée et aux luttes qui ont opposé ses fidèles à ceux de l'Église catholique et aux autorités répressives, au temps de l'intolérance religieuse. » Ce critère a été débattu par le comité du Patrimoine mondial (30^e séance, Vilnius, 2006), mais sans vote, puisqu'il y a eu renvoi ; l'expert de l'Icomos recommandait de privilégier le critère (V) et mettait en question le caractère universel exceptionnel des événements de l'histoire du protestantisme français. Il pourrait être redéfini en plus forte relation avec l'agro-pastoralisme méditerranéen, au regard de la symbolique religieuse, notamment protestante, qui fait une place importante au pasteur et à son troupeau (selon la définition de l'agro-pastoralisme méditerranéen dans les recommandations de la réunion d'experts de Meyrueis).

Les caractéristiques singulières du système agro-pastoral des Causses et des Cévennes

Les données quantitatives

Les effectifs du cheptel ovin français

Le cheptel ovin français a connu une régression de 36 % dans les trente dernières années et ne compte plus en 2008 que 8 300 000 têtes pour 75 000 exploitations. Il se place au 3^e rang du cheptel ovin européen derrière la Grande Bretagne et l'Espagne.

L'effectif des brebis allaitantes, celles dont la production première est constituée par les agneaux, est largement supérieur, avec 5 millions de têtes environ, à celui des brebis laitières, qui est légèrement supérieur à 1 million de têtes. C'est cependant la filière laitière qui connaît un certain dynamisme, du fait de la valorisation des produits fromagers, et notamment du Roquefort, qui bénéficie d'une AOC depuis 1905.

L'ensemble de cette production correspond à une consommation de viande de mouton de 4kg en moyenne par an et par habitant, le complément étant assuré à hauteur de 48% par le Royaume Uni, 25% par l'Irlande et 15% par la Nouvelle Zélande, dont les importations assurent par ailleurs, avec celles de l'Australie, 20% de la consommation globale de l'Union Européenne.

Les effectifs du cheptel ovin du bien proposé à l'inscription

L'analyse des données des recensements généraux de l'agriculture, les RGA, de 1979, de 1988 et de 2000 relatives à l'ensemble des communes du bien proposé à l'inscription révèle une reprise



de l'activité agricole depuis 1979 et plus nettement encore depuis 1988. Ainsi, en 2000, malgré la forte diminution du nombre d'exploitations agricoles, en baisse de 47% par rapport à 1979, on relève les chiffres suivants. Le cheptel ovin compte 349 215 têtes, effectif en augmentation de 5,4% depuis 1988 et dans lequel le pourcentage des 86 973 brebis laitières et des 145 265 allaitantes est respectivement de 37 % et 63 %, sans oublier que le format de ces animaux a pratiquement doublé entre temps. L'effectif des bovins a augmenté de 60% avec 28 616 têtes. Celui des équins, excellents débroussaillers, a également augmenté de 115% avec 3 336 têtes. Celui des caprins a par contre chuté de 30% avec 14 330 têtes.

Parallèlement, entre 1988 et 2000, la surface toujours en herbe diminue de 2000 hectares, soit 1%, alors que les terres labourables destinées à la production fourragère augmentent de 6 800 hectares, soit 23%). Ces indicateurs témoignent de la nouvelle dynamique agricole apparue depuis la fin des années 80 sur les Causses et les Cévennes.

! Troupeau dans un paysage buissonnant en bordure du massif boisé de Costecalde sur le Méjan.

Les Causses insérés dans le bien proposé à l'inscription rassemblent à eux seuls 310 983 brebis, dont 168 689 pour 569 exploitations sur les Grands Causses aveyronnais, 117 973 pour 540 exploitations sur les causses lozériens, 7 973 pour 29 exploitations sur le Causse Noir et 16 348 pour 160 exploitations sur le Causse du Larzac.



Les Cévennes qui font aussi partie du bien abritent **un élevage ovin viande accompagné d'un élevage caprin laitier**, qui produit l'AOC « Pélardon ». Les revenus de cet élevage sont fréquemment complétés par une autre activité, agritouristique ou agricole, par exemple les cultures fruitières ou maraîchères. L'effectif global du cheptel ovin se monte à 32 961 têtes, dont 16 093 pour 664 exploitations dans le Gard et 16 868 pour 390 exploitations dans les Cévennes lozériennes.

Le pastoralisme transhumant occupe une place toute particulière avec 125 troupeaux totalisant 23 195 têtes. Il



s'agit là de la transhumance verticale courte qui s'effectue encore à pied vers les estives des montagnes du Gard et de la Lozère. Elle exclut les mouvements de très courte distance qui jouent cependant un rôle essentiel dans la gestion des paysages agro-pastoraux en reliant par exemple certains fonds de vallée aux hautes terres sur la même commune ou sur deux communes au maximum, ou en assurant la circulation locale journalière et hebdomadaire entre différents parcours semi-ouverts ou en sous-bois afin d'en capter toutes les ressources possibles : bois, châtaignes, céréales et pâtures. Le nombre des éleveurs transhumants des Cévennes se monte à 97 : 40% de ces éleveurs ont plus de 50 ans et possèdent un cheptel total de 9 000 brebis ; 50% ont entre 25 et 50 ans et élèvent 12 000 brebis ; les 10% restant ont au plus 25 ans et un effectif de 2500 brebis. Ces chiffres rendent compte du renouvellement des éleveurs transhumants dans la mesure où plus de 60% d'entre eux sont âgés de moins de 50 ans.

Ci-dessus en haut : Un des troupeaux de la transhumance de 2008 entre le col de Jalcreste (833m) et le signal de Ventalon (1350m).

Ci-dessus à gauche : troupeau à la pâture dans un verger de pommiers du Viganais.

Les types d'organisation agro-pastorale des Causses et des Cévennes

L'agro-pastoralisme des Causses et des Cévennes comprend aujourd'hui différents types d'organisation agro-pastorale hérités des systèmes traditionnels et fondés totalement ou partiellement sur l'élevage extensif sur parcours.

Dans ces systèmes, les exploitations se trouvaient dispersées dans les villages, les hameaux et les mas isolés. Dans les villages et les hameaux elles se réduisaient souvent à de toutes petites unités de quelques dizaines de brebis et de quelques chèvres qui rejoignaient tous les ans les troupeaux venus des garrigues pour monter à l'estive. C'était la transhumance verticale caractéristique du pourtour méditerranéen, et elle comprenait aussi bien la transhumance estivale, dite aussi 'directe' ou 'normale', que la transhumance hivernale, dite aussi 'indirecte' ou 'inverse', qui désignait la descente des troupeaux à l'approche de l'hiver, de la montagne vers les vallées et les plaines. On y distinguait par ailleurs la grande transhumance, qui allait jusqu'en Aubrac et en Margeride par les collectrices de la Lusette, de l'Aslié ou de Jalcreste, et la transhumance courte, parfois dite 'locale', qui se limitait aux massifs de l'Aigoual et du Bougès.

Ces systèmes connurent le déclin que l'on sait sous l'effet des diverses crises de l'exode rural, de la déprise/reprise agricole et des modifications dans la maîtrise du foncier qui en ont résulté, ainsi que de la modernisation des techniques et des modes de vie, puis de la mondialisation des économies. Il est vrai que cet état des choses affecta surtout la pratique de la transhumance, du fait que de nouveaux systèmes pastoraux se mettaient en place sur un foncier élargi et sur la valorisation de

l'excès d'herbe d'été sur les montagnes par des élevages sédentaires ne laissant que peu d'interstices valables aux transhumants. Il est toutefois remarquable de constater que, malgré la diminution des effectifs et l'augmentation de la taille et des types d'exploitations se traduisant par la constitution d'ensembles fonciers de 400 à 600 ha relativement peu morcelés et plus fonctionnels, **les systèmes actuels sont restés très proches des systèmes traditionnels**. Et ce, tant par la pratique de la pluri-activité sous des modalités renouvelées - quoique à un moindre degré en ce qui concerne les Causses -, que par celle de la transhumance, sous la forme de la transhumance estivale directe et courte, celle-ci réapparaissant dès que du foncier notable était laissé en friche. Ainsi constate-t-on à travers cette évolution **la permanence, voire la « résilience » des structures foncières**. Malgré les fractionnements et les morcellements qui l'ont accompagnée depuis l'époque gallo-romaine et peut-être même celte, elles se sont régulièrement reconstituées aux périodes suivantes pour reformer des ensembles fonctionnels cohérents.

On y distingue les quatre principaux types d'organisation agro-pastorale suivants :

- un agro-sylvo-pastoralisme ovin et caprin comprenant différents systèmes d'élevage sédentaire à composante pastorale associés à une activité agricole ou agritouristique, dans les basses Cévennes,
- un agro-sylvo-pastoralisme sédentaire ou transhumant sur les hautes terres cévenoles de l'Aigoual, du Lingas, du Bougès et du Lozère,
- un agro-pastoralisme ovin tourné vers la production de viande et de fromage, comprenant différents systèmes d'élevage sédentaire à composante

pastorale, sur les Grands Causses.

□ un pastoralisme ovin transhumant direct, court et pédestre dans les Cévennes et sur les monts Lozère et Aigoual.

L'agro-sylvo-pastoralisme cévenol ovin et caprin associé ou non à une activité agricole ou agritouristique dans les basses Cévennes

Toute l'économie des Cévennes repose sur la pluri-activité, avec une composante agricole de type polyculture-petit élevage, à l'exception du bassin industriel d'Alès et des autres activités de la bordure méridionale. On y distingue, outre le pastoralisme transhumant proprement dit, deux types principaux d'organisation agro-pastorale en fonction des structures géomorphologiques, biogéographiques et socioculturelles.

L'agro-sylvo-pastoralisme des basses Cévennes, celles du schiste et de la châtaigneraie, a toujours été fondé sur des systèmes d'exploitation combinant les différentes formes de la pluri-activité agricole traditionnelle. Cette pluri-activité assurait d'une part le quotidien et l'alimentation de la famille et des troupeaux, et d'autre part les rentrées d'argent frais, en l'occurrence la vente des cocons et des produits du textile à l'âge d'or de la sériciculture, jusqu'à sa fin dans la deuxième partie du XIX^e siècle, et, d'une façon plus générale, celle des produits non autoconsommés, sans oublier la vente de la force de travail des femmes dans les usines textiles de tissage de la soie. L'ensemble de cette production provenait soit de l'espace des cultures de l'*hortus* et l'*ager* proches de la maison, le mas, qui incluait une part importante de la châtaigneraie-verger ; soit de l'espace étendu au *saltus* et à la *silva*, celui des prés, des landes, de la châtaigneraie elle-même et parfois de la hêtraie, exploités à divers titres et pâturés

saisonnement par les troupeaux qui s'en nourrissaient tout en les entretenant. Les deux piliers de cette économie étaient donc le châtaignier et le mouton. Le châtaignier pour ses fruits frais ou séchés de consommation courante, le surplus étant vendu sur les marchés, et pour ses feuilles comme fourrage et comme litière pour les animaux, mais aussi pour son bois aux multiples usages : charpentes imputrescibles, menuiserie, chauffage, piquets de vigne et vannerie. Le mouton pour les profits qu'il tirait des parcours et de la châtaigneraie, pour l'entretien qu'il en assurait en fonction des saisons et pour la fourniture d'une fumure organique rare et recherchée.

Cette pluri-activité persiste aujourd'hui, sous des modalités nouvelles motivées par la modernité, dans près de la moitié des 664 exploitations qu'elles comptent, l'autre moitié exerçant une activité spécialisée dite « à temps complet ».



L'élevage ovin reste une constante du territoire et les effectifs d'éleveurs sont assez stables pour l'ensemble des cantons, contrairement à la taille moyenne des troupeaux par exploitation. Il est de plus en plus rarement associé à l'élevage **caprin**, qui est donc exploité de façon très spécialisée dans le cadre de la fabrication du Pélardon, dont l'appellation d'origine contrôlée, depuis 2000, requiert au moins 180 jours par an d'un pâturage qui se pratique sur les prés, les landes et dans la châtaigneraie.

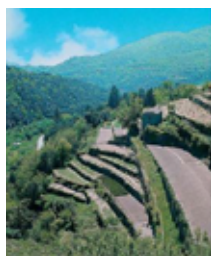
Le troupeau de Jean-Paul Hebrard dans la zone périurbaine d'Alès, avant la montée à l'estive.



Un premier mode d'exploitation et de conduite du troupeau est celui des éleveurs qui possèdent les 10 à 20 hectares de prés qui leur permettent de produire et stocker le foin. Ils exploitent des troupeaux de 150 à 200 brebis pour produire des agneaux d'hiver en ayant recours aux parcs clôturés sur les quelques parcours qu'ils utilisent et en estivant parfois sur les hauteurs proches. Le deuxième mode de conduite, plus proche d'une exploitation durable des milieux naturels, est celui des éleveurs qui utilisent les anciens prés à mi-pente, les châtaigneraies, les chênaies, les landes d'altitude, les anciennes terres à seigle et même les terres de transhumance lorsqu'ils confient leurs bêtes pour l'été à un maître berger.



Parallèlement à cet élevage à temps complet, **une économie nouvelle** s'est mise en place, fondée sur des produits fortement liés à l'image de qualité et d'authenticité tirée de l'histoire du pays. Elle est caractérisée par une première forme d'activité, **l'activité agricole** liée à l'arboriculture, aux cultures maraîchères et à l'exploitation de ressources naturelles dont certaines sont traditionnelles et d'autres plus récentes. L'arboriculture fruitière connaît un renouveau avec **la pomme**, par exemple l'AOC **Reinette du Vigan** qui s'étend sur 150 hectares de vergers, **la pêche**, et surtout **la châtaigne** dont les Cévennes gardoises comptent 200 producteurs. Ils tirent leurs produits pour moitié de l'ancienne châtaigneraie et pour le reste d'une châtaigneraie rénovée, élaguée et soignée, voire plantée de variétés nouvelles, et en commercialisent 500 tonnes en vente directe et sur les marchés locaux. Les cultures maraîchères se distinguent surtout par **un oignon doux**, **la Rayolette**, AOC très appréciée des marchés locaux pour ses qualités gustatives et son aptitude à la conservation malgré son prix élevé. La commercialisation, par une coopérative très dynamique, de plus de la moitié des 1500 tonnes annuellement produites, permet d'imaginer que sa culture puisse être étendue grâce à la reconquête des terrasses anciennes les plus irrigables et mécanisables des fonds de vallées.



L'activité de cueillette contribue à renforcer l'équilibre économique des exploitations. Celle des **champignons** est sans doute la plus fréquente dans la

Ci-contre : l'élevage caprin laitier, parfois associé à l'élevage ovin, peut aussi être pratiqué pour lui-même dans le cadre de la fabrication de l'AOC Pélardon.

Ci-dessous à gauche : un mas dans le Gard, sur ses terrasses réservées à l'horticulture et au maraîchage.

Ci-dessous à droite : un paysage de terrasses réservées à la production de la Rayolette, l'oignon doux des Cévennes.

mesure où elle est généralement libre et pratiquée par les promeneurs venus des régions voisines, qu'elle met d'ailleurs en concurrence, et parfois en conflit, avec les locaux. **La cueillette des myrtilles**, qui se pratique sur les landes et parfois en sous-bois, est soumise, elle, à une réglementation, qui n'autorise l'utilisation des peignes qu'aux propriétaires terriens ou aux locataires des forêts domaniales. La production est destinée aux fabriques de confiture et de surgelés ainsi qu'aux usines de produits pharmaceutiques. Celles-ci proposent d'ailleurs des débouchés pour d'autres produits, dont ceux de **la cueillette des pieds de chat**, récoltés au mois de juin sur les hauteurs et utilisés comme remèdes contre la toux et les maladies du système respiratoire. **La cueillette des lichens et des narcisses** trouve enfin un débouché en parfumerie à Grasse.

Il est rare qu'une telle pluri-activité puisse faire vivre une famille à elle seule. Mais un ramasseur de myrtilles peut en tirer, bon an mal an, jusqu'au quart de son revenu. La cueillette reste par ailleurs individuelle, conformément à la tradition, et ce sont des collecteurs qui se chargent de l'écouler. On assiste cependant aujourd'hui à **des expériences de regroupement de jeunes exploitants** qui ajoutent à la cueillette classique la culture d'autres fruits rouges et d'autres plantes médicinales, de même par exemple que celle des feuilles de mûrier ou des marrons pour la confiserie, en cherchant de nouveaux marchés où les écouler. Ces initiatives et d'autres s'inscrivent en fait dans **la singularité très cévenole** d'un territoire qui a toujours été une terre d'accueil, ainsi qu'en témoigne l'un des épisodes les plus récents de son histoire, celui de l'arrivée et de l'intégration progressive des néo-ruraux, et qui a de ce fait suscité **la création de réseaux d'entraide tant informels que formels** tels que les

CUMA pour la mise en commun du matériel agricole, **les ateliers collectifs** pour l'abattage et la transformation des productions laitières et de viande, **les coopératives** pour la collecte et la transformation des productions, **les magasins de produits issus de l'agriculture biologique**, ainsi que toutes les formes de **commercialisation et d'organisation de la promotion de ces productions en circuits courts** combinant les ventes sur les marchés locaux et les ventes vers les centres urbains de proximité jusqu'à Montpellier. Ainsi la diversité des initiatives, la variété des modes de collecte et la tradition renouvelée des ventes de proximité, sans oublier l'approvisionnement des marchés littoraux entre Marseille et Perpignan, restent les caractères les plus typiques d'une agriculture toujours inventive et en recherche d'équilibre avec un environnement géré de manière de plus en plus écologique, comme le demandent le grand public et les résidents permanents ou secondaires.



Devant la maison aménagée en gîte, la transmission des traditions agro-pastorales à la jeune génération.

La deuxième forme de pluri-activité mise en place dans les quarante dernières années est directement liée à **un agritourisme qui facilite le développement de l'accueil et des activités qui lui sont liées**. Le **tourisme** proprement dit avait commencé à se développer dans les années 60 à partir de la vente de propriétés, voire de hameaux entiers, à des résidents venus de tous horizons. Le nombre des résidences secondaires atteignait ainsi le chiffre de 20 000 en 1992, soit l'équivalent des résidences principales elles-mêmes. Mais

la hausse des prix profita davantage aux Cévenols vendeurs qu'au pays lui-même, dans la mesure où ils en profitèrent souvent pour investir dans des placements extérieurs. Aujourd'hui, malgré les contraintes qui pèsent de ce fait sur le foncier, les organismes publics tels que le PnC, les Communautés de communes et les Conseils Généraux concertent leurs interventions au travers de la création **d'associations foncières pastorales et de coopératives d'élevage** qui permettent aux éleveurs et aux transhumants de poursuivre leur activité. Pour autant, c'est l'activité agritouristique qui permet aujourd'hui au pays de mieux maîtriser son économie touristique. **Les gîtes ruraux**, parfaitement aménagés, notamment avec les aides du PnC, de l'Etat et de l'Europe qui en ont largement soutenu la restauration, forment avec **les chambres d'hôte, les fermes auberges, les fermes de séjour, les repas à la ferme, les gîtes d'étape et les campings à la ferme** un réseau de formules variées mis à la disposition des visiteurs venus à la découverte du pays, et ce dans les meilleures conditions. La fréquentation récente, et probablement grandissante dans l'avenir, des flux touristiques vers un tel pays, moins coûteux et plus typé sur le plan culturel, constitue dès maintenant un atout pour la mise en lumière de tous ses caractères, des plus anciens aux plus modernes. Et c'est dans ce cadre que les réseaux de production et de transformation formels et informels trouvent le deuxième champ de leurs débouchés grâce aux **ventes à domicile, aux ventes à la ferme et à l'organisation de marchés paysans en saison estivale.**

L'agro-sylvo-pastoralisme sédentaire ou transhumant des hautes terres cévenoles de l'Aigoual, du Lingas, du Bougès et du Lozère



L'agro-pastoralisme des massifs de l'Aigoual, du Lingas, du Bougès et du Lozère a traditionnellement développé des activités et une économie notablement différentes de celles des basses Cévennes. Sur ces terres d'altitude en effet, les prés, les champs et la châtaigneraie laissent rapidement la place aux pelouses, aux landes et à la forêt, tous espaces qui furent traditionnellement voués à l'élevage et à l'accueil estival des transhumances. Sur les terres les plus hautes, c'étaient des grands domaines qui combinaient cet accueil avec un élevage de bovins et d'équins en fermage. Sur les terres les plus basses, dans les villages et les hameaux, c'était une masse d'exploitations essentiellement vivrières qui promenaient leurs petits troupeaux d'ovins et de caprins sur les immensités des terres communales ou sectionnales également ouvertes aux transhumants.

· | Ci-dessus : un troupeau sur les hautes terres de la montagne du Bougès qui surplombent la vallée de la Mimente.

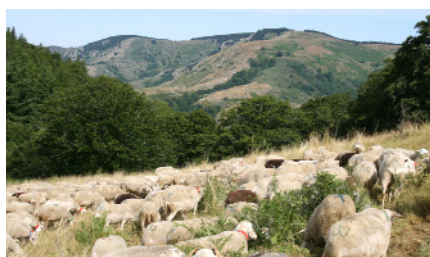
· | Ci-dessous : un troupeau de transhumants sous le signal du Lozère.



Le déclin de ces deux systèmes d'exploitation commença avec les premières vagues de l'exode rural dès la deuxième moitié du XIX^e siècle et la politique de reforestation engagée il y a un siècle au motif quelquefois légitime de la restauration de sols surpâturés et gravement menacés par l'érosion. Cette intervention conduisit certes à la création de la plus grande forêt de protection de France, mais ne parvint pas toujours à éviter les excès dépassant les objectifs de protection contre les risques écologiques et contribuant parfois à la dépopulation. Dans un premier temps, les grands domaines d'élevage bovin résistèrent mieux que les élevages d'ovins et de caprins. Mais ils furent eux-mêmes progressivement remis en cause au rythme de la disparition des petits éleveurs qui, en l'absence des propriétaires, assuraient une part importante de leur entretien, par une pression permanente sur la végétation ligneuse naturellement envahissante soit par le troupeau soit par une action manuelle permanente du berger qui déracinait les pousses de buis ou de genévriers ne serait-ce que pour en tirer du combustible. La vente des grands domaines et leur reboisement accentuèrent alors en retour l'affaiblissement des petits éleveurs qui survécurent cependant à la réduction des parcours et de la fermeture progressive de nombreuses laiteries.

Ce furent toutefois les transhumants qui eurent le plus à souffrir de cette phase de restructuration du système productif local en crise. La disparition des plus belles estives conduisit en effet à une concurrence accrue entre eux et les éleveurs sédentaires des hautes terres, qui se reconvertirent à l'élevage semi-extensif des bovins à viande. C'est ainsi que les terres de l'Aubrac et de la Margeride qui sont hors site, mais aussi certaines exploitations du mont Lozère se

retrouvent désormais aux mains d'éleveurs de bovins, sédentaires pour la plupart. Seuls **l'Aigoual et le Lingas ont résisté et maintenu leurs capacités d'accueil des transhumants**, en profitant de la demande des troupeaux désormais exclus des pâturages du nord occupés par les bovins, et en bénéficiant des aides déterminantes d'un Parc national soucieux de maintenir ce mode séculaire et identitaire d'utilisation et d'entretien de l'espace montagnard.



La situation actuelle a par ailleurs été largement conditionnée, comme dans les basses Cévennes, par le développement des résidences secondaires. Ici comme là, la restauration et l'entretien se sont en général limités au bâti et au jardin attendant, les autres parcelles ayant été soit déclassées en landes soit reboisées grâce notamment aux aides du Fonds forestier national. A partir de là, les modes de production ont pris les formes les plus diverses dans des exploitations de taille moyenne qui combinent les bovins, les ovins et les caprins, la viande ou le lait, l'intensif ou l'extensif, le sédentaire ou le transhumant. L'élevage intensif est celui des brebis et des vaches laitières logées dans des bâtiments neufs et nourries rationnellement à partir d'un ensilage fabriqué sur place. L'élevage

Une vue générale de la montagne du Lingas, qui a maintenu ses capacités d'accueil des troupeaux transhumants.

Dans la vallée de la Dourbie, entre le causse Noir le causse du Larzac.

extensif occupe au maximum les parcours et les prés qui restent disponibles. Ils restent avec les transhumants dans **une concurrence à laquelle échappent cependant les pelouses d'altitude**. On y trouve en effet toujours des zones non mécanisables, des terres en attente de ré-affectation ou des ensembles fonciers protégés par des politiques publiques spécifiques de mieux en mieux structurées, tous facteurs qui contribuent à la revitalisation d'une transhumance faisant désormais l'objet d'une **reconnaissance publique de la valeur**.



L'élevage sédentaire à composante pastorale des grands Causses.

Les grands Causses développent une économie dont l'**élevage ovin** est majoritairement orienté vers la production laitière, mais dont les nombreux élevages viande jouent un rôle important dans la gestion du paysage et la conservation des pratiques traditionnelles. **La production fromagère** privilégie la filière Roquefort mais comprend d'autres produits, tels que le salakis et les tommes fermières qui

participent depuis plus de vingt ans à sa diversification. Le système d'exploitation de cette filière présente la particularité de regrouper les éleveurs et les industriels dans **une interprofession** qui autorise des décisions, des diversifications et des orientations mieux partagées. C'est ainsi par exemple que le dernier arrêté ministériel recentrant l'aire de production du Roquefort sur un périmètre plus restreint a pu contrer la concurrence fromagère et la surproduction de lait. En dehors de cette production essentielle, l'exploitation sylvicole, celle des carrières et la présence de quelques chasses privées restent marginales. Quant à l'**activité touristique et agritouristique**, si elle reste relativement faible, elle connaît cependant une expansion due à la richesse patrimoniale et à la facilité d'accès du territoire et se fait dans le respect de l'identité de paysages qui ont été façonnés par des siècles d'agro-pastoralisme.



Les cultures pratiquées sur les causses sont généralement autosuffisantes pour l'alimentation de leurs troupeaux, sauf en cas de sécheresse estivale prolongée voire renouvelée comme ce fut le cas dans les dernières années, ce qui justifie **la tendance générale à la reconquête des terres**. Quant au savoir-faire qui lui est associé, il témoigne d'une avance technologique inscrite dans la mouvance d'une tradition qui a toujours su maintenir des espaces ouverts et motive **la gestion raisonnée de l'espace de l'exploitation en y incluant les**

· | Ci-contre à gauche : dans la haute vallée de la Mimente, des prés qui restent disponibles pour l'élevage extensif.

· | Ci-contre à droite : Sur le causse, la livraison quotidienne du lait.

parcours un temps délaissés. Près de 70 % du territoire est maîtrisé par les agriculteurs en propriété, fermage, conventions pluri-annuelles de pâturage, en verbal ou par l'intermédiaire de Groupements pastoraux. La surface agricole utile des exploitations dépasse 100 ha. Sur les causses lozériens, elles atteignent même 300 à 400 ha en moyenne pour le lait et 400 à 500 ha pour la viande. Les parcours en occupent une part élevée, et leur taille ne cesse d'augmenter.



Les exploitations sont indifféremment installées dans les paysages les plus ouverts du centre, de l'est, et d'un ouest plus densément reboisé, de manière spontanée ou par plantation, à la suite des évolutions en cours depuis le siècle dernier. Elles se signalent par leurs bâtiments et leurs matériels, dont l'insertion paysagère appelle une attention particulière. Les pratiques agro-pastorales sont fonction de trois facteurs de contraste principaux : le type et le calendrier de production liés au marché et aux savoir-faire et aspirations de l'éleveur ; le mode de conduite de l'élevage ; le mode d'organisation spatiale de l'exploitation et les politiques publiques d'appui ou incitatives.

Les types et les calendriers de production sont commandés par le marché, les investissements et le régime des aides. Ils sont donc déterminants, mais les capacités de désaisonnement des brebis et leur état physiologique à une période donnée permettent une certaine souplesse dans l'utilisation des parcours en fonction de l'état saisonnier de ces parcours, cependant que les éleveurs restent attentifs à l'état physiologique de leurs animaux et donc à leurs besoins nutritionnels. C'est ainsi que les agneaux de fin d'été peuvent bénéficier d'un **élevage de plein air intégral** qui profite des repousses de l'été, ce qui permet de bonnes opportunités de maîtrise de la végétation. Les agneaux de bergerie bénéficient, eux, d'un **élevage en deux sessions, de printemps et de fin d'année**, ce qui rend également possible le pâturage et la maîtrise de la végétation sous condition d'une gestion attentive en première demi-saison et d'un bon entretien en hiver et au printemps. Les brebis laitières obéissent, elles, aux spécifications des filières fromagères, ce qui motive un **pâturage sélectif sur des trajets limités** et une sécurisation accrue par les champs et les stocks, et exige une gestion très attentive du pâturage et de la maîtrise de la végétation.

Les modes de conduite du troupeau résultent de ces impératifs de base et vont en conséquence, selon les spécialistes (S. Lardon et PL. Osty, 2008) du **mode rustique, voire néo-rustique** en cas d'élevage de plein air intégral, au **mode fourrager** qui, à l'inverse, met l'accent sur l'intensification et l'extension des cultures, étant entendu par ailleurs qu'on ne rencontre jamais le mode intégralement nourrisseur ou hors-sol. Entre ces deux extrêmes, un savoir-faire intermédiaire reste attentif au calendrier de la pousse de l'herbe et

|| Ci-contre en haut : le berger à la tête de son troupeau, figure symbolique du mode de conduite rustique.

|| Ci-contre en bas : le retour du foin sur une doline caussenarde cernée de paysages buissonnants et relevant du mode fourrager de conduite du troupeau.

étend les cultures pour l'hiver et les périodes de forts besoins. Il prend la forme du **mode pastoral**, lorsque l'accent est mis sur le maintien du pâturage, grâce notamment à l'utilisation des parcs qui pallient la crise du gardiennage, ou du **mode complet**, qui associe dans le meilleur des cas maîtrise des pâturages et sécurisation par des stocks abondants et de qualité.



d'organisation spatiale exploitent un espace non structuré par un pôle central. L'organisation des parcelles **en enfilade** induit alors une utilisation de l'espace de proche en proche selon la seule logique systématique de la contiguïté spatiale. L'organisation **en mosaïque** l'utilise de façon préférentielle au gré de la discontinuité spatiale et du climat, et ce en temps réel.



Ce sont ces modes d'organisation de l'espace plus que les types de production et les

modes de conduite des troupeaux qui jouent le rôle le plus important dans le **maintien des caractères de vitalité, de lisibilité et de diversité des paysages caussewards**. S'agissant en effet des types de production, les troupeaux laitiers et les doubles troupeaux, laitiers et allaitants, majoritaires, notamment du fait de leur appartenance à la filière Roquefort, sont ceux qui contiennent le mieux les dynamiques d'embroussaillage. Cela peut paraître surprenant, mais c'est un fait que les producteurs de lait s'investissent autant si ce n'est plus que les producteurs de viande dans la lutte contre ces dynamiques. **Les modes de conduite les plus efficaces sont alors le mode rustique et à plus forte raison le mode complet**, à l'exclusion du mode fourrager, qui est excessif et n'est pas représenté. Quant au mode d'organisation de l'espace, c'est **l'organisation en mosaïque** qui s'avère la plus efficace, surtout lorsqu'elle combine parcours et

Ci-contre à gauche en haut : le type de pâturages installés dans les paysages ouverts du centre et de l'est des causse et favorables au mode pastoral de conduite des troupeaux.

Ci-contre à gauche en bas : le type de pâturages installés dans la partie ouest des causse, qui font l'objet de reboisements plus importants, et qui relèvent plutôt du mode complet de conduite des troupeaux.

Ci-contre à droite en haut et en bas : deux exemples de la mosaïque écologique et parcellaire des cultures fraîchement labourées, des terrains sectionnaux pierreux ou épierrés et des plantations du Fonds Forestier National, sur Mativet et le causse Méjan.

Les modes d'organisation spatiale des exploitations sont, eux, largement fonction des structures géomorphologiques et biogéographiques des terres de l'exploitation ainsi que de leur histoire, notamment de leur statut foncier, privé, indivis ou sectionnal. Ces modes se combinent aux modes de conduite des troupeaux et ont une incidence directe sur la présence des animaux à la pâture, sur l'équilibre qui peut en résulter entre espaces ouverts et espaces fermés, et sur la diversité biologique qui en découle. Deux premiers modes d'organisation spatiale exploitent l'espace à partir du pôle de l'exploitation placé en position centrale. L'organisation **radiale** utilise de façon systématique un espace peu différencié. L'organisation **en auréole** utilise de façon préférentielle un espace différencié en fonction de la distance au pôle. Les deux autres modes

prairies semées, comme c'est le cas en mode de conduite complet. Le mode d'organisation radial vient en deuxième position, les troupeaux rayonnant sur l'ensemble des parcours à partir des plus proches en assurant une valorisation des parcours exempte de dynamique menaçante des ligneux. Le mode d'organisation en auréole vient en troisième position dans la mesure où il permet de contenir la dynamique au centre de l'exploitation sans exclure pour autant des risques forts à sa périphérie.

Le pastoralisme cévenol transhumant : une communauté de bergers éleveurs.

Le pastoralisme cévenol transhumant s'inscrit dans une sélection de zones qui s'étendent des garrigues et du piémont des Basses Cévennes aux hautes terres proches du Lozère, de l'Aigoual et des Causses, voire plus lointaines de l'Aubrac et de la Margeride. C'est le territoire des éleveurs qui pratiquent la **transhumance estivale courte** à partir des contreforts méridionaux des Cévennes schisteuses et de la proche garrigue languedocienne en direction des estives des hautes terres. Cette transhumance est en outre **interdépartementale** dans la mesure où les troupeaux passent du Gard ou de l'Hérault en Lozère et en Aveyron, se trouvant ainsi soumis à des contrôles d'état sanitaire imposés par les autorisations préfectorales exigées pour chaque traversée.

Les années 1960 ayant vu les débuts de la reforestation de la Margeride d'un côté et de la spécialisation de l'Aubrac dans la transhumance bovine de l'autre, la destination des transhumants se limita alors aux monts Aigoual, Bougès et Lozère. Et ce repli s'accroît quelques années plus tard sur le mont Lozère, dont le seul versant sud demeure aujourd'hui ouvert aux transhumants par suite des reboisements du versant nord. Les

voyages actuels ne durent donc que quelques jours : de trois à cinq pour le mont Aigoual et huit au maximum pour les autres, les distances n'excédant pas les 115 kilomètres pour l'itinéraire le plus long. **Ces voyages s'effectuent à pied par les routes et surtout les drailles, chemins qui suivent les crêtes, à l'exclusion de tout déplacement motorisé**, ce qui permet une bonne acclimatation des troupeaux et diminue le coût de la transhumance. Et ce n'est pas, en l'occurrence, l'importance de la distance parcourue qui assure la complémentarité des ressources pastorales saisonnières, mais celle de la dénivelée qui peut atteindre plus de 1000 mètres.



Les éleveurs transhumants sont soit des entrepreneurs de transhumance, appelés maîtres-bergers ou troupeliers, soit des bergers salariés. Pour le voyage, ils sont souvent accompagnés par certains des propriétaires qui leur confient leurs bêtes et font la draille avec eux avant de redescendre se consacrer à leurs travaux agricoles et à leurs tâches artisanales ou touristiques. **Tous appartiennent à une même communauté locale, et cette dimension communautaire** constitue sans doute le caractère le plus

Ci-dessous :

La transhumance estivale directe et courte emprunte des drailles qui se réduisent parfois à des sentes étroites sur des pentes raides et très exposées, comme ici sur la collectrice de l'Asclé.

Sur les itinéraires supérieurs, qui vont s'élargissant au fur et à mesure de la progression vers les hautes terres, comme ici sur la collectrice de Jalcreste, la communauté pastorale se regroupe en arrière au rythme du troupeau, lui-même précédé du seul maître berger et, parfois, de sa femme.



remarquable de cette transhumance (A-M. Brisebarre, Note inédite : 9). Tous partagent le même savoir-faire pastoral et s'il existe entre eux une certaine hiérarchie, elle est fonction du niveau d'expérience et de compétence dans la conduite du troupeau, souvent hérité d'une longue tradition familiale. Ainsi, ceux d'entre eux que l'on appelle les « grands transhumants » ne sont pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ceux qui pratiqueraient une transhumance longue, mais ceux qui sont issus d'une des grandes familles de transhumants cévenols dont un petit village comme Cognac, dans le val de Salindrenque, donne un bon exemple.



La communauté pastorale des transhumants est ainsi faite de réseaux formés en fonction de diverses proximités : **les proximités familiales** proches ou éloignées ; **les**

proximités de résidence, et notamment de résidence hivernale, soit dans le même village soit dans les mas d'une même vallée ; **les proximités pastorales**. Celles-ci comprennent **les modes de conduite des troupeaux** en fonction de leur calendrier d'élevage, et en particulier de la période d'agnelage, des races et des catégories d'animaux, avec présence ou non de béliers dans le troupeau collectif. Elles comprennent également les pratiques ancestrales conservées par certains réseaux, par exemple celles de **la fabrication des colliers**, de **la tonte manuelle décorative**, de **la marquage**, de **la décoration**, toutes activités qui occupent l'hiver et le printemps.

Les savoir-faire pastoraux hérités de cette haute tradition s'exercent désormais au sein des **16 Groupements pastoraux** qui ont été mis en place sous

l'impulsion du Parc national et des Chambres d'Agriculture départementales et se partagent **28 estives**. Ce sont des associations d'éleveurs d'une durée de 9 ans avec lesquelles les maîtres bergers partagent le pouvoir décisionnel afin de répondre à plusieurs objectifs : la stabilisation foncière à long terme, l'amélioration matérielle des estives et le financement de diverses opérations et aménagements tels que les feux pastoraux, les clôtures, les points d'eau, et les conditions de travail et de confort du berger comme les parcs de couchage, les couloirs de contention, la rénovation ou la construction de cabanes modernes et fonctionnelles, voire de caravanes.



Pour préparer l'estivage, la montée en transhumance étant traditionnellement fixée après la saint Médard (8 juin), **deux activités s'imposent au berger comme prioritaires** dans le cycle annuel des travaux d'exploitation et de rénovation des ressources pastorales : l'agnelage dessaisonné et les feux pastoraux.

L'agnelage dessaisonné est pratiqué en automne afin de profiter des châtaignes, des glands et de la repousse de l'herbe, et occasionne une surcharge de travail pouvant atteindre 17 heures par jour pendant plusieurs semaines car il faut parfois nourrir au biberon certains agneaux que leur mère ne peut allaiter, par exemple pour cause de maladie, ou s'ils sont nés jumeaux ou triplés. Quant aux **feux pastoraux**, ce sont des brûlis à feu courant qui sont pratiqués sur les estives du Lozère et de l'Aigoual en novembre et en décembre, et sur les pentes cévenoles en février et mars.

Ci-contre à gauche : la décoration des brebis prend une valeur esthétique qui contribue fortement à l'ambiance festive si caractéristique de la montée à l'estive.

Ci-contre à droite : La tonte manuelle peut encore être pratiquée, surtout lorsqu'elle prend une dimension décorative.

Cette pratique consiste à nettoyer par le feu les parcelles les plus pentues de certains parcours qui se ferment du fait de la diminution des transhumants et de la pression moyenne de pâturage des autres troupeaux, le girobroyage mécanique n'étant possible que sur un pourcentage très faible de ces parcours. Les parcelles ainsi nettoyées servent ensuite aux brebis qui profitent de la repousse de l'herbe, mais ils jouent aussi un rôle prépondérant dans la gestion de l'espace et la protection de l'environnement comme **pare-feux pendant la saison estivale**. En Cévennes, des centaines d'hectares sont ainsi traités chaque année grâce au savoir-faire héréditaire des éleveurs qui maîtrisent les connaissances de la météorologie locale, de la biodiversité des surfaces à brûler et des réactions au feu des divers végétaux, leurs interventions étant par ailleurs strictement encadrées par des mesures préventives réglementaires de DFCI.

Pendant l'estive, ce sera surtout **la gestion attentive du troupeau** sur les parcours qu'il fréquente qui préoccupera le maître berger. Aussi bien chaque troupeau appelle-t-il une stratégie particulière en fonction de ses exigences alimentaires et des parcours disponibles. Les estives, situées pour la plupart du côté nord-ouest de la ligne de partage des eaux, entre 800 et 1500m, présentent des différences d'exposition et de nature des sols qui induisent une grande diversité. **Le troupeau doit toujours être gardé** afin que les brebis ne surpâtent pas les meilleures parties en abandonnant les autres à l'enfrichement. En conséquence, le berger devra toujours, par son plan de gestion, trouver le point d'équilibre entre le risque de détérioration et d'appauvrissement par le surpâturage et l'insuffisance d'exploitation qui favoriserait les plantes indésirables et, à terme, l'embroussaillage. Les estives sont

ainsi partagées en **quartiers**, qui assurent des ensembles homogènes et qui peuvent être partagés en **plusieurs secteurs**, composés de territoires plus petits caractérisés par un même ensemble végétal. Chaque matin le troupeau quitte le parc pour suivre **le circuit** organisé en fonction du temps et de l'état de l'herbe dans les différents secteurs, circuit lui-même divisé en **deux itinéraires séparés par la « chôme » de midi**. Les mêmes bergers restent, en général, fidèles à leur destination, parfois pendant toute leur carrière, ce qui garantit à leurs circuits le maximum de sûreté.



Chaque journée d'estive comprendra un programme d'activités multiples centrées sur la conduite du troupeau dans les meilleures conditions possibles en termes d'organisation de l'espace, d'utilisation des ressources et d'emploi du temps. Arrivé la veille sur l'estive, le troupeau a été enfermé dans un parc et débarrassé de ses sonnailles et de ses décorations. Mais il y a parfois deux parcs, à cause du mauvais temps, car il n'est pas bon que les brebis couchent sur du fumier mouillé et plusieurs nuits sont nécessaires pour le

Le troupeau doit toujours être gardé, ici sur l'estive de l'Aubaret, afin que les brebis ne surpâtent pas les meilleures parties en abandonnant les autres à l'enfrichement.

Dès son arrivée, avant sa première nuit d'estive, le troupeau est enfermé dans un parc et débarrassé de ses sonnailles et de ses décorations.

remplacement de l'herbe par une croûte homogène qui permette le balayage du fumier sec, le migou. La journée commence **dès 5 ou 6 heures du matin**, pour le ou les bergers, par le fauchage d'un peu d'herbe pour le soin des bêtes qui en ont besoin et qui resteront peut-être à l'infirmierie en cas de boiterie ou de plaies superficielles, ou par les différents travaux d'aménagement de clôtures en bordure d'un champ ou d'un bois, de réparation d'une arrivée d'eau ou d'un abreuvoir, de l'entretien du matériel nécessaire à l'estive, etc.

Vers 8 heures, après le petit déjeuner, l'alimentation des chiens, la préparation du sac avec le casse-croûte, l'eau, et les sérums et piqûres pour soigner les bêtes, le berger met en place le sel destiné à stimuler l'appétit et faciliter la digestion des brebis puis procède à l'inspection du parc, qui peut durer un bon moment, afin de déceler toute anomalie pouvant signifier un problème sanitaire. Pour cela, il entre dans le parc pour faire lever les brebis et en conduire éventuellement à l'infirmierie, ouvre les claies de fermeture, surveille la sortie des bêtes et ouvre la marche à la tête du troupeau en direction du quartier à pâturer. Le pâturage suivra jusqu'aux grosses chaleurs de la mi-journée, **entre 11h et 12h30**, et le troupeau sera alors conduit jusqu'à l'endroit où il « chômera », le *chorrador*, pendant que le berger prendra son casse-croûte et en profitera pour faire une sieste à condition de ne pas être seul à la garde du troupeau. Puis on procédera au balayage du parc et à la récolte du fumier pour les petits troupeaux. **Entre 16h et 17h**, ce sera le départ vers de nouveaux pâturages, lui-même suivi du retour au parc à la nuit tombée, de l'alimentation des chiens, du soin des bêtes à l'infirmierie et de la préparation du dîner aux alentours de **23 heures**.



La descente d'estive suivra les mois d'été, marquant ainsi la fin d'un cycle pastoral. Depuis 20 ans elle a été avancée pour les agnelages de l'automne et la vente des agneaux début novembre, avant celle des départements à forte production. Elle ne va pas sans les risques liés au climat et les bergers regagnent parfois le bas pays sous des pluies torrentielles qui leur font hâter le pas et leur valent des nuits très difficiles lorsque le mauvais temps se prolonge plusieurs jours. Il leur faut alors déployer tous leurs efforts pour **rassembler les brebis** qui veulent s'enfuir ou même retrouver celles qui auraient été victimes de la foudre. **Le triage** sera aussi un moment difficile parce que l'esprit

Ci-dessus en haut : le *chorrador*, où le troupeau fait la pause de midi, permet au berger de prendre un peu de repos à condition de ne pas être seul à sa garde.

Ci-dessus en bas : sur la draille, un passage particulièrement délicat lorsqu'il s'agit de rassembler les brebis qui tentent de s'échapper, surtout par temps d'orage.

grégaire des bêtes y fait obstacle. Les propriétaires s'y mettent certes en faisant preuve d'une exceptionnelle mémoire visuelle, mais ce moment est toujours vécu par le berger comme une dépossession. Pour les éleveurs c'est un nouveau cycle pastoral qui débute, mais beaucoup le vivent difficilement à cause de la grosse surcharge de travail de l'agnelage et de la mévente conjoncturelle des agneaux.

Les valeurs liées à l'agro-pastoralisme des Causses et des Cévennes

Le stade d'évolution de l'agro-pastoralisme caussenard et cévenol : un agro-pastoralisme revitalisé et évolutif

Le témoignage des stades de l'évolution historique des relations au territoire des Causses et des Cévennes au cours des quarante dernières années révèle un bien qui montre les traces d'une série historique complète, de l'agro-pastoralisme traditionnel au renouveau contemporain, en passant par la déprise et les politiques publiques de reboisement, pour produire un modèle d'agro-pastoralisme revitalisé et évolutif.

Les systèmes aujourd'hui mis en place par l'agro-pastoralisme des Causses et des Cévennes sont le résultat d'une évolution récente, soutenue par un ensemble de politiques élaborées à tous niveaux, du niveau le plus local au niveau européen, pour en assurer la revitalisation et le développement durable. Cette évolution s'étend sur les 50 dernières années et son histoire permet de mesurer l'importance et le nombre de crises que ces systèmes eurent à affronter et à solutionner. Pour autant ces solutions ne peuvent en aucun cas être considérées comme définitives dans la mesure où elles n'ont pas toutes réglé les défis posés par ces crises. Les systèmes agro-pastoraux caussenards et cévenols restent donc essentiellement évolutifs en fonction du contexte et des demandes endogènes et exogènes indispensables à leur équilibre financier.

L'exode rural, qui accompagna le délitement de la castanéiculture, de la sériciculture et du développement industriel après leur apogée en 1850, est généralement considéré comme la première de ces crises, conjointement avec la déprise agricole et la modernisation des techniques et des modes de vie. La mondialisation des économies, puis l'intégration des préoccupations environnementales pour un développement durable s'y ajoutèrent, pour conduire à un état actuel caractérisé par un appel à l'innovation à tous niveaux, depuis la recherche et la formation,

jusqu'à l'avènement d'une nouvelle génération d'aides, en passant par la concertation institutionnelle et interprofessionnelle.

Les années 1960-1980 : aménager l'exode rural

La première étape s'étend sur les années 1960-1980 (Chassany et Miclet, 2007). Il s'agit alors d'aménager un exode rural motivé par un isolement et des conditions de vie et de travail totalement anachroniques par rapport aux modes de vie, notamment urbains, développés sur le territoire national au cours des Trente Glorieuses. Cet exode a induit, entre autres, des changements dans le statut et les usages du foncier, qui ont progressivement conduit soit à la réaffectation d'anciennes surfaces de parcours ou de terrains agricoles en espaces forestiers, soit à des blocages dus par exemple à l'installation de résidences secondaires, notamment dans les vallées cévenoles, et aux réticences de certains propriétaires à louer leurs herbes. Une autre incidence de cet exode s'observe aussi dans la raréfaction et le coût subséquent de la main d'œuvre, notamment pour le gardiennage des troupeaux, où le célibat est très fréquent, et où le soin des bêtes engendre un manque de temps chronique chez l'éleveur.

Face à cet état des choses, **une première série d'aides publiques** est mise en œuvre à partir de 1962. Elles concernent en premier lieu le désenclavement des territoires par la mise à niveau des **infrastructures** routières, électriques et téléphoniques, ainsi que les travaux, considérables, **d'adduction d'eau** à partir des sources de l'Aigoual et du Lozère. Parallèlement, les **lois**

d'orientation de 1960 et 1962 relatives à la modernisation de l'agriculture française de l'après deuxième guerre mondiale et la **création des SAFER** facilitent la structuration foncière des exploitations, initient les défrichements et la mise à disposition prioritaire des terres aux exploitations en cours de modernisation. L'utilisation des engrais et la mise en œuvre des vaccinations et du traitement sanitaire des animaux vont faciliter l'accroissement de la productivité animale. Celle des farines favorise la sédentarisation et les modes de conduite fourragers des troupeaux, en vue d'en assurer le programme de production. Quant aux techniques mécanisées, elles vont de la traite et de la tonte électriques à l'utilisation généralisée des clôtures pour les parcs de contention, sur des exploitations qui atteignent, sur les Causses, plusieurs centaines d'hectares. Progressivement, les prêts bonifiés ouverts par **la loi sur l'élevage de 1966**, puis les aides aux jeunes agriculteurs, permettront la construction de bergeries neuves compatibles avec la taille des troupeaux et l'usage du tracteur. Le seul causse Méjan en comptera 34 en 1975 contre 3 en 1965. **A partir de 1975, la politique de la montagne**, cofinancée par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, le FEOGA, se traduit notamment par l'Indemnité spéciale montagne, l'ISM. Les éleveurs percevront 200 francs par hectare et par an pour un plafond de 50 hectares ce qui constitue une première forme d'aide directe au revenu des agriculteurs Ce type d'aide sera repris très rapidement au niveau européen pour les exploitants des zones de montagne. En parallèle les jeunes syndicalistes de la Jeunesse agricole chrétienne, la JAC, se regroupent et formulent leurs attentes en matière de développement local, insistant sur l'aspect intégré et complémentaire d'actions en faveur des aménagements et équipements communs ainsi que des actions en direction de l'appui technique aux jeunes éleveurs.

Dans le même temps, le PnC, le Parc national des Cévennes, créé en 1970, se préoccupait activement, de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour relever le pari de la protection et du maintien de la plus grande biodiversité possible d'espèces et de paysages. Ses aides complétaient

les dispositifs nationaux par **les plans d'environnement**, la compensation des surcoûts des bâtiments d'élevage, l'appui à la transformation de bâtiments traditionnels en gîtes et **les contrats « Mazonot »** pour l'entretien des chemins, constituant de fait le versement de compléments de revenus aux exploitants locaux. Toutes ces initiatives contribuèrent finalement à insuffler une vitalité nouvelle à une société dont l'identité continue désormais de s'exprimer dans les activités d'un élevage largement sédentarisé mais également modernisé et en principe stabilisé, et dans les formes naissantes d'une pluri-activité marquée notamment par la mise à disposition des gîtes et l'autonomisation du travail des femmes. Leur rôle grandissant dans le développement du pays est ici à souligner. Dans les années 70, de nombreuses exploitations étaient tenues par des hommes célibataires. Puis, grâce à elles, souvent venues de l'extérieur en apportant ouverture et idées nouvelles, le pays est aujourd'hui devenu un des rares territoires ruraux du Massif Central à avoir vu croître sa démographie depuis les derniers recensements. Elles contribuent non seulement à la stabilité des exploitations, notamment par la valorisation et la commercialisation des produits ainsi que par l'accueil à la ferme, mais aussi, et très activement, au dynamisme et à la cohésion sociale, par exemple par leur implication dans les réseaux des associations.

Au cours de cette période, quelques équipes de chercheurs écologues, agronomes, économistes, pastoralistes, géomorphologues, encouragées par la Délégation à la Recherche Scientifique et Technique, directement rattachée au Premier Ministre et à la DATAR, commencent à s'interroger sur les effets pervers du modèle de modernisation des élevages dans les zones de montagne et tentent de comprendre le rôle des espaces fourragers « spontanés » et faiblement productifs dans les systèmes d'exploitation. Le domaine de l'INRA, à La Fage sur le Larzac, développera sur les espaces peu productifs que sont les parcours des causses des recherches atypiques pour l'époque. Leur intérêt est souvent minimisé par les institutions de recherche et par la profession agricole elle-même, du moins à leur démarrage. Des enquêtes socio-économiques et agronomiques

réalisées dans les différents massifs montagneux permettent alors de mieux comprendre le fonctionnement et l'intérêt de systèmes d'exploitation jugés archaïques dans le contexte de modernisation du moment. L'évolution des conditions du marché mettront ensuite en lumière l'intérêt de ces expérimentations.

Les années 1980-1990 : composer avec les marchés

La deuxième étape de transformation des systèmes d'élevage cévenols et caussenards s'ouvre avec la déstabilisation économique consécutive à l'évolution des marchés et des productions. C'est ainsi que, dans la plaine languedocienne, la prédominance de la viticulture sur l'élevage aboutit progressivement à la mise en culture des parcours d'hiver et à la raréfaction des troupeaux. Quant à l'évolution des marchés, elle provoque successivement l'effondrement du secteur lainier, l'érosion structurelle des cours de la viande du fait de l'entrée de la Grande Bretagne, grande exportatrice d'ovins viande très compétitifs, l'importance prise par la production de lait, l'importance croissante de l'élevage bovin sur l'élevage ovin, et le développement de l'élevage sédentaire à composante pastorale par rapport à l'élevage transhumant, avec une diversification des productions selon les différents degrés et modes d'usage pastoral des milieux naturels (G. Guérin et al. 2008). Parallèlement, le coût des intrants augmente fortement à la suite du premier choc pétrolier. Tout ceci incite les éleveurs à chercher à être plus compétitifs et à réduire leurs coûts de production, notamment en utilisant davantage les ressources fourragères spontanées et en essayant d'accroître leurs surfaces cultivables. Cette diversification dans les productions va de pair avec une pluri-activité croissante, dans le cadre du développement de l'économie touristique.

Face à la concurrence du mouton anglais et néo-zélandais, l'Organisation commune de marché européenne de la viande ovine, l'OCM, remplace le soutien des prix par la **Prime Compensatrice Ovine, la PCO**, une prime à la brebis. Mais ce système incite à vendre des agneaux jeunes et, de ce fait, à limiter l'utilisation des pâturages. La montée en puissance de la production laitière conduit de son côté à une baisse de

prix et, à partir de 1986, s'agissant par exemple de l'interprofession « **éleveurs/industriels** » de Roquefort, à l'établissement de quotas et de restrictions dans les dates des collectes par la fermeture plus précoce des laiteries en été, peu favorables aux élevages caussenards. Il s'ensuit une diversification des productions et un renforcement des activités agritouristiques.

La politique européenne de développement rural pour les zones difficiles ou à faible productivité trouve par ailleurs, grâce au **Plan de développement intégré, ou PDI, de Lozère**, un important point d'application sur les Grands Causses, avec les aides agricoles, la modernisation des bergeries des petites et moyennes exploitations et les aides foncières et pastorales. Ce PDI sera lui-même suivi, de 1988 à 1994, de **nouvelles aides** privilégiant l'équipement de ces élevages et l'action foncière et pastorale. Cette action connaîtra elle-même un vif succès car elle permettra des opérations de débroussaillage de parcours, jusque-là relativement délaissées, et la mise en place de parcs de contention clôturés et de points d'eau régulièrement alimentés. Les exploitations commencent ainsi à reprendre conscience de l'**intérêt des ressources pastorales spontanées** face à la pression foncière accrue sur les terres cultivables et au coût croissant des intrants, notamment fourragers. Ce retour à une plus grande utilisation des parcours, tout en réduisant le coût de l'alimentation des troupeaux, incite la profession agricole à envisager plus explicitement une politique basée sur le caractère naturel des produits.

Les années 1990-2000 : intégrer la protection de l'environnement et la durabilité du développement

Cette troisième étape d'évolution coïncide avec l'apparition dans le milieu social ambiant des préoccupations nouvelles de durabilité et de gestion plus écologiques de la diversité des ressources naturelles. Dans les Causses et les Cévennes, elle est marquée par l'arrivée d'**une nouvelle génération d'éleveurs**, parfois en provenance de l'extérieur, pour lesquels les modèles classiques d'élevage seront de plus en plus modulés d'un côté par des activités diversifiées entre ovins, bovins, caprins, voire équins, dont l'alimentation est parfois

atypique, comme chez les néorustiques qui pratiquent un élevage en plein air intégral, et de l'autre par une activité accrue dans le cadre de l'agritourisme. Pour eux, la logique contractuelle appliquée à l'entretien du milieu a parfois fait partie de leur cursus scolaire et l'idée d'une rémunération de productions autres qu'agricoles ne les choque pas. Etant par ailleurs confrontés à une baisse des prix agricoles faisant suite à l'ouverture des marchés, à l'augmentation du coût des intrants, et au poids des investissements en terres, bâtiments et matériels, ils ne peuvent manquer de se sentir concernés par une question qui les touche de près, celle de la **lutte contre la fermeture des milieux** qui résulte indirectement de l'intensification des ressources fourragères. C'est à cette lutte que les invite une nouvelle politique, présentée comme expérimentale pour l'agriculture en zones difficiles, celle des premières **Mesures agri-environnementales, les MAE**, prévues dans l'article 19 du règlement européen 797/85.

La politique des MAE, expérimentée dès les années 1985 en Languedoc Roussillon par le Service Interchambres Montagne Elevage, le SIME, puis généralisé par l'Union Européenne, qui rencontre auprès d'eux un franc succès, notamment par les aides complémentaires à la pose de clôtures dans les parcours de landes, sera renforcée par la réforme de la PAC de 1992. Sur les Causses comme en Cévennes, elles prennent la forme de deux mesures, la « **Gestion pastorale** » et la « **Gestion sylvo-pastorale** », et sont accompagnées d'une prime à l'herbe sous réserve d'un engagement de cinq ans sur le maintien des surfaces en prairies et en parcours. De leur côté, les aides émanant du PnC se recentrent, dans le cadre du programme européen LIFE, sur des objectifs environnementaux plus spécifiques : **la préservation des habitats naturels d'intérêt communautaire ou régional et des paysages steppiques.**

Dans le même cadre de préoccupations touchant au maintien de la biodiversité, le Parc naturel régional des Grands Causses, aidé d'un financement des Conseils régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, initie en 1993 un **programme de sauvegarde des races ovines**, les races de « brebis de pays ». Les chercheurs se sont en effet rendu compte qu'il était urgent de conserver une diversité de races qui constituent des réservoirs de gènes dans lesquels il soit possible de puiser pour en créer de nouvelles ou améliorer celles qui existent. La reconnaissance de cette « biodiversité animale » a entraîné au niveau national le classement

d'une vingtaine de races ovines rustiques menacées de disparition en « races en conservation » dont l'effectif n'est plus que de quelques centaines à quelques milliers de bêtes en race pure. Le Languedoc-Roussillon compte trois de ces races rustiques. **La caussenarde des garrigues** a transhumé sur les parcours lozériens depuis des siècles mais a dû affronter la concurrence de l'élevage bovin en Haute Lozère et l'urbanisation envahissante dans son berceau des garrigues. **Sa cousine montagnarde, la raïole**, vit l'hiver dans les sous-bois de châtaigniers et de chênes verts et pâture l'été l'herbe rude de l'Aigoual tout proche. **La rouge du Roussillon** aurait débarqué de l'Oranais au XIX^e siècle et se trouve aujourd'hui sédentarisée à part 4 ou 5 troupeaux qui transhument vers l'Aigoual ou la Savoie. Le programme de sauvegarde de ces races, initié en 1993 avec 10 éleveurs et 900 brebis raïoles, en compte aujourd'hui 2100 détenues par 11 éleveurs. Le volet caussenard, qui rassemblait 4 éleveurs et 1100 brebis, n'en regroupe plus que 3 élevant 900 brebis, tandis qu'en dehors de l'association 5 autres troupeaux totalisent 2000 brebis (A.-M. Brisebarre, 2004). Ces brebis varient par leur taille, leur couleur, leur cornage, mais elles possèdent toutes des qualités de rusticité, car elles sont bonnes marcheuses, aptes au désaisonnement et maternelles, tout en conservant les caractéristiques physiologiques esthétiques des races ovines modelées par les anciens et considérées comme **un patrimoine génétique, mais aussi culturel, à préserver**. Il importe enfin de souligner que c'est la transhumance qui constitue un des meilleurs moyens de conserver leurs gènes de rusticité – d'où l'intérêt de son renouveau, qui date de la même époque.

C'est alors en effet que prend forme le **renouveau décisif de la transhumance verticale, courte et pédestre si caractéristique** du bien proposé à l'inscription. Après deux décennies de méconnaissance par la profession agricole, aux motifs de sa marginalité et de son manque de représentation professionnelle, la transhumance finit par gagner ce qu'il faut bien appeler **la gageure de sa reconnaissance publique** et de son intégration dans les préoccupations des instances publiques et privées qui la soutiendront désormais. Cette reconnaissance publique fut le fruit de deux évolutions. D'une part, la politique française de la Montagne avait permis, notamment dans les Alpes et les Pyrénées, de conduire des actions fortes pour la gestion des pâturages d'altitude grâce à la création des **Associations**

foncières pastorales, les AFP, et des **Groupements pastoraux**, les GP. Ces formules seront reprises en Causses et Cévennes pour assurer, grâce aux **Plans d'aménagements concertés, les PLAC**, les logements des bergers, les parcs des troupeaux et les points d'eau indispensables. D'autre part, l'introduction des grands animaux sauvages tels que l'ours dans les Pyrénées et le loup dans les Alpes, avait mis la problématique de leur cohabitation avec les troupeaux sur le devant de la scène médiatique, en motivant pendant une décennie l'accompagnement des ministères de l'Écologie et de l'Agriculture. La transhumance des Causses et des Cévennes, qui avait survécu en dépit de tous les obstacles, ne manqua pas de profiter pleinement de cette reconnaissance, bientôt devenue celle d'un **patrimoine précieux et inaliénable**, et la consacra par des célébrations comme celles **des fêtes de l'Espérou, de Florac et du Mas Dieu** lui-même, à proximité de la métropole montpelliéraine, et par le développement de ses **débouchés économiques indépendants** des grandes filières. C'est ainsi que se sont développés les circuits de proximité liés aux métropoles littorales et notamment à la population musulmane d'origine maghrébine qui se fournit en moutons auprès des éleveurs cévenols et caussenards pour célébrer la « Grande Fête », l'Aïd-el-Kebir, souvent appelée « fête du mouton », et qui commémore le sacrifice d'Abraham partagé par les trois « Religions du Livre ».

Les années 2000 : un appel à l'innovation et à la contractualisation

Le tournant du siècle est marqué au niveau européen par **la réforme de la PAC « Agenda 2000 »** et au niveau national par la création des **Contrats territoriaux d'exploitation**, les CTE, qui proposent une démarche cohérente de projets globaux d'exploitation par l'articulation des aides nationales et régionales. Elles visent l'amélioration de la qualité des produits plutôt qu'un accroissement de la production, ce qui explique que leur effet ait été limité, sur les Causses, à quelques actions d'amélioration pastorale et de mesures agri-environnementales. La prime à l'herbe est, elle, remplacée en 2003 par la **Prime herbagère agri-environnementale**, la PHAE, qui autorise des

adaptations et des cahiers des charges différents selon les départements. Elle remplacera la Gestion pastorale sur l'ensemble des Causses et concernera désormais la majorité des exploitations. Quant aux **Plans d'Aménagement concerté, les PLAC**, ils s'appuieront sur des expérimentations et des travaux conjoints de l'INRA et du CNRS, en partenariat avec les communautés de communes, le CRPF et le PnC, qui, bénéficiant du financement régional et européen, permettront aux éleveurs de toucher 60% du coût des travaux de débroussaillage et d'aménagement sylvo-pastoral, ce qui motive dans un premier temps 13 éleveurs du causse Méjan pour réfléchir ensemble à la gestion de ces espaces à faible productivité. Le principe de base de ces politiques vise à coordonner l'action des éleveurs d'un territoire donné pour lequel des problèmes environnementaux spécifiques ont été collectivement reconnus, dans le sens d'une gestion plus écologique des milieux. Ceci implique le respect d'un certain nombre de ce que l'on appellera plus tard les bonnes pratiques, tout en s'assurant de la viabilité économique des systèmes d'élevage concernés.

Le bilan de la transition agro-pastorale des quarante dernières années dans les Causses et les Cévennes s'avère donc positif en ce qui concerne d'un côté la stabilisation du nombre des exploitations menacées par l'exode rural, et de l'autre l'accroissement des ressources fourragères pastorales spontanées dans celles qui ont su adopter des systèmes associant plusieurs types de cheptels ou des races plus rustiques pour la préservation de milieux originaux et riches en biodiversité, rejoignant ainsi une demande de plus en plus explicite des citoyens pour la conservation de cette biodiversité voire des paysages.

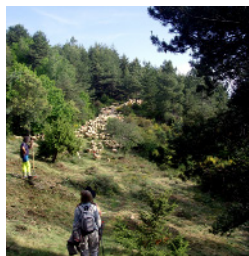
L'avenir reste lié à **la conservation d'un nombre suffisant d'exploitations et à une diversification accrue**, du fait et des aspirations des jeunes éleveurs et des contraintes des productions ovines lait et viande. Quant à la pérennité du modèle d'exploitation des ressources spontanées des milieux par l'utilisation des parcours, elle est liée à l'évolution du dispositif des aides, la PHAE étant mise à part et **les zones Natura 2000 étant désormais les principales bénéficiaires des MAE**. Ce sont elles qui, en même temps que les exonérations fiscales, motivent encore l'intérêt de certains éleveurs. De plus, l'augmentation du prix de l'énergie associée au renchérissement général des produits agricoles, notamment des céréales et des oléo-

protéagineux, va inciter les éleveurs à adopter **des comportements plus économes et plus autarciques**, en utilisant complètement le potentiel herbacé de l'exploitation, en particulier pour les élevages laitiers qui évolueront vers des périodes de « plein air » plus longues sur les parcours. Les herbages extensifs de moyenne montagne seront ainsi valorisés par une pression de pâturage plus intense et l'incidence en sera positive sur les paysages agro-pastoraux sous condition d'une surveillance nécessaire pour stopper les dérives en temps réel. Dans ces conditions, la fermeture des paysages par le développement des boisements spontanés ou par des reboisements d'exploitations agricoles n'est plus d'actualité. **Les ressources fourragères spontanées caractéristiques des surfaces pastorales seront sans doute de plus en plus attractives et ramèneront les éleveurs sur les espaces embroussaillés et boisés**, parallèlement aux pratiques sylvo-pastorales et aux actions de reconquête des terres labourables. A ce sujet, la création à Mende d'une unité importante de cogénération - la production d'énergie électrique associée à un réseau de chaleur - mobilisera des volumes importants de biomasse forestière sur les départements environnants et notamment sur l'espace Causses et Cévennes. Ce nouveau débouché commercial devrait contribuer à accélérer les processus d'exploitation des zones boisées par défrichage ou par l'ouverture des peuplements forestiers favorisant ainsi le développement de l'agro-pastoralisme et de l'agro-sylvo-pastoralisme. Néanmoins un effort de prospective locale et collective s'impose, notamment au niveau de la gestion du bien, qui dispose désormais du savoir-faire et des outils dans ce domaine, mais qui pourrait être tenté, par exemple à notre époque, d'accroître au delà du nécessaire les surfaces céréalières.

Au niveau national, le maintien des aides au développement rural à partir de 2007 s'inscrit dans **un horizon européen en révision et une nouvelle génération d'aides** pour assurer la rémunération des services environnementaux attendus de cette profession. Son évolution au cours des cinq dernières décennies aura apporté la preuve que la marginalisation d'un territoire et d'une société ne sont jamais inéluctables. Bien plus, elle aura révélé que la convergence d'intérêts entre les éleveurs soumis aux lois du marché tout en conservant leurs aspirations propres, les techniciens experts, les chercheurs, les décideurs institutionnels et les attentes des citoyens consommateurs de biens agro-

alimentaires de qualité et de biens et services environnementaux, s'avère en l'occurrence particulièrement originale et efficace. C'est ainsi qu'ont pu être, et que continuent à être élaborées et testées **des pratiques techniques singulières pour l'agro-pastoralisme, pour la biodiversité et pour les paysages qui en résultent** ainsi que des **outils d'aide à la gestion et à la décision** s'intégrant finalement à une construction culturelle agro-pastorale locale en évolution permanente.

Le pastoralisme transhumant : un avenir à conforter.



Si l'avenir de la production laitière et donc fromagère des Causses et de la filière viande avec l'agneau de parcours ou la filière

Elovel, semble aujourd'hui

assuré, celui du pastoralisme transhumant reste en revanche à conforter. Cela tient au métier en lui-même, mais aussi aux risques naturels auxquels il est exposé, aux handicaps des milieux parcourus, à la dépossession du foncier inhérente aux systèmes transhumants, à la marginalisation économique, voire sociale, de la profession, malgré l'engouement de nombreux jeunes pour ce mode de vie et ce mode de production, et aux incertitudes qui pèsent sur la volonté politique de sauvegarde de la filière.

Le métier de berger est un métier difficile, probablement un des plus difficiles qui soient. Le berger s'y trouve soumis à **une inquiétude permanente**, de jour comme de nuit. Elle est due en premier lieu aux **risques naturels** liés aux conditions climatiques, vents, brouillards, pluies torrentielles, orages et foudre, auxquels aucun autre métier n'est autant exposé. Cela est surtout vrai pendant les trois mois de l'estive. L'importance du troupeau, qui dépasse parfois les 1500 têtes, y rend souvent impossible toute mise sous abri, et les dégâts peuvent être très importants. Tel berger se souvient de ce jour d'orage de 1975 où trente de ses brebis furent foudroyées, et tel autre de celui de 1981 où il découvrit les restes de 17 brebis au pied d'un pin complètement calciné... Une deuxième source d'inquiétude tient aux risques de **maladies** et **d'épizooties**, qui exigent des soins allopathiques, mécaniques, phytothérapeutiques et antibiotiques, qu'il

s'agisse de l'ecthyma des brebis, de la brucellose, endémique dans le bassin méditerranéen et contrôlée depuis 1981 par vaccination de chaque bête ou abattage prophylactique, ou encore de la gale, contre laquelle un programme collectif de lutte par injection intramusculaire a été mis en place en 2004 dans le Gard et pourrait se développer dans les autres estives, sans oublier l'apparition récente de la fièvre catarrhale ovine (FCO). Une troisième source d'inquiétude tient enfin aux aléas de **l'agnelage**, qui se surajoutent au surcroît de travail qu'il occasionne pendant plusieurs semaines.



La difficulté du métier tient aussi aux handicaps résultant de la difficulté à contrôler le foncier ou au moins son usage, de la faible qualité des parcours disponibles et des aléas de la pression touristique. **Les surfaces pastorales des Cévennes** figurent en effet parmi les plus difficiles de France du fait du relief tourmenté des serres et des valats, de la pente souvent très forte de certains parcours, de leur difficulté d'accès et de la médiocrité fréquente d'un sol herbacé souvent recouvert de ligneux. De ce fait **2 hectares par an et par brebis sont nécessaires**, ce qui place les bergers dans **une forte dépendance, en Cévennes, de nombreux propriétaires fonciers**. Dans les années cinquante et soixante, nombre de propriétaires de résidences secondaires proposaient aux éleveurs voisins une location verbale pour

Ci-contre : dans la montée à l'estive de Jean-Paul Hebrard, la présence de deux jeunes bergères, parmi plusieurs autres, témoigne de l'attrait croissant qu'exerce aujourd'hui le pastoralisme transhumant sur la deuxième génération de ses rénovateurs depuis la fin des Trente Glorieuses.

Ci-dessous : le caractère accidenté et souvent médiocre des surfaces pastorales oblige à en agrandir les surfaces nécessaires à l'estivage.

entretenir leurs terres par le pâturage et la récolte du foin. Mais beaucoup de leurs descendants ne se soucient plus de ces arrangements, et l'impossibilité pour les bergers de disposer d'**une assise juridique stable et pérenne** pour des terrains qui représentent souvent la part la plus importante de leurs parcours (80% dans la vallée de Valleraugue) est un sujet de préoccupation récurrent. Heureusement, les surfaces pastorales de la zone centrale du Parc bénéficient d'un statut plus stable et d'une situation foncière relativement favorable, notamment sur les estives.

D'autres difficultés viennent des aléas liés au développement de l'économie touristique et agritouristique. La **pression touristique** est croissante et entraîne **une spéculation de plus en plus forte**. Dans certains cas, des **groupements forestiers** ont reboisé des surfaces importantes, dont les plus anciennes sont souvent à l'abandon. Dans d'autres, notamment dans le bas pays, la **demande de terrains à bâtir** a fortement augmenté et les activités agricoles ont été marginalisées dans de nombreuses communes. Les bergers doivent alors veiller attentivement sur les déplacements du troupeau entre les mas afin d'éviter que les bêtes ne s'écartent et ne mettent à mal jardins et vergers, et les dérapages inévitables peuvent conduire à une certaine **dégradation des relations avec la population locale**. Dégradation parfois provoquée aussi, il faut le reconnaître malgré les bénéfices qu'en tire le pays, par les amateurs de **loisirs de plein air**, randonneurs à pied, à cheval et en vélo, et même trials, Quad et 4x4. Quant à **l'augmentation exponentielle du gros gibier**, le PnC a considérablement développé la concertation avec les chasseurs pour limiter la prolifération des sangliers et des cervidés. Mais les chasseurs n'arrivent pas toujours à réaliser les plans

de chasse qui sont ainsi élaborés avant chaque campagne.

Au vu de ces difficultés, on comprendra que les bergers transhumants puissent parfois se considérer comme victimes d'**une certaine marginalisation sociale**, qui s'inscrit elle-même sur fond de **marginalisation économique et démographique** de la filière ovine française, malgré la reconnaissance publique incontestable qu'ils ont acquise au cours des dernières années. La filière ovine a perdu 25% de ses éleveurs en 10 ans du fait de l'érosion structurelle du cours de la viande, de l'effondrement du secteur lainier, de la baisse de la valeur du migou face aux engrais phosphatés, et des problématiques de valorisation et de commercialisation. Il faut cependant souligner que la représentativité du métier de berger a progressé à partir de la création de **l'Association française de Pastoralisme, l'AFP**, en 1984, par des spécialistes issus des différentes familles professionnelles qui interviennent dans le domaine du pastoralisme, éleveurs et bergers, chercheurs, techniciens agricoles, gestionnaires environnementaux, agents culturels, enseignants et étudiants. L'AFP est maintenant reconnue et par la Profession agricole et par le Ministère et a beaucoup fait pour résoudre certains des problèmes des éleveurs grâce aux groupements d'éleveurs et aux OGAF, notamment en ce qui concerne les problèmes fiscaux. Les transhumants n'y sont pas défendus en tant que tels, mais toutes les nouvelles mesures concernant le pastoralisme sont discutées avec sa participation active. Aussi bien se sentent-ils tout de même mieux considérés aujourd'hui par les urbains et les ruraux comme dépositaires de racines identitaires profondes du pays, moins **isolés dans un espace pastoral multi-usages** et même ressentis comme **indispensables dans l'équilibre culturel**,

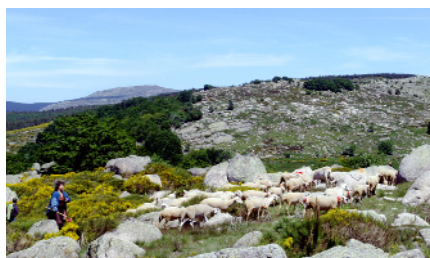
paysager et patrimonial de leur territoire.

Dans ce contexte professionnel, économique et social, **l'image du métier pour les jeunes générations reste celle d'une sorte de sacerdoce** impliquant un don de soi quotidien, des contraintes sanitaires et économiques spécifiques au contexte européen, de nouvelles connaissances et compétences techniques, et tout cela afin de répondre à la demande de gestion de territoires et de paysages parfois malmenés par d'autres acteurs. Mais malgré tout, les candidats sérieux ne manquent pas pour se lancer dans des activités pastorales. S'agissant par ailleurs de **la place de la femme** dans ce métier, elle apparaît de plus en plus souhaitable à maints égards : l'intendance quotidienne des activités adjacentes à l'élevage, l'aide à l'agnelage, la participation à la transhumance, la gestion comptable et administrative de l'exploitation et même l'apport de regards nouveaux en matière théorique ou gestionnaire pour celles qui y seraient préparées par une formation adaptée. Cette préparation est assurée par **l'École de bergers de Rambouillet, l'École du Merle et le Lycée de Carméjane en Provence, et le CFPPA de Florac**, mais aussi par les actions de formation du Syndicat Interchambres Montagne Elevage, le SIMME, devenu le Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne et Elevage, **le SUAMME**, ainsi que par les journées techniques de **l'AFP**.



Les interventions des autorités politiques et administratives restent aujourd'hui

orientées sur les relations indispensables qu'entretiennent pastoralisme et environnement, afin de **privilégier l'entretien et la gestion** des zones de montagne en **endiguant l'embroussaillage** des surfaces à vocation pastorale et en évitant ainsi la **dégradation des écosystèmes**.



Cette nouvelle fonction de gestion du paysage demandera donc du temps, de l'imagination et de l'invention dans une profession attachée depuis toujours à une éthique et à un savoir-faire qui a toujours su respecter toutes les formes de la vie. Elle témoigne d'ailleurs de cette imagination et de cette inventivité par l'ensemble des initiatives qu'elle a déjà prises en vue de **transformer et de populariser son image** de gardienne vigilante des liens immuables qui existent entre la nature, l'homme et l'animal. Elles s'inscrivent dans **un souci de communication et d'information grandissant**, surtout après la disparition des grandes foires qui en étaient autrefois les piliers.



La montée à l'estive est une des manifestations majeures de cette vitalité. L'événement attire chaque année un nombre grandissant de curieux et a même motivé en 2008 la participation d'une équipe de la chaîne de télévision

La participation de la femme au gardiennage des troupeaux (ci-contre sur l'estive de l'Aubaret) se double d'une présence déterminante dans tous les aspects de la vie de la communauté, des plus quotidiennes (ci-dessous à gauche à l'étape du 11 juin 2008) aux plus festives (ci-dessous au franchissement du col de l'Asclé (905m).

TF1 dont le reportage a été diffusé au journal de 13h entre le 16 et le 20 juin 2008. Les carrefours entre la draille et la route, aux cols majeurs qui jalonnent les itinéraires, permettent en effet la participation à quelques moments forts de la transhumance dans l'ambiance si particulière créée par les sonnailles vibrantes, les décorations aux couleurs vives et les mouvements imprévisibles des bêtes parfois échappées et toujours ramenées dans le droit chemin par les chiens omniprésents. Mais il n'y a là qu'une esquisse de l'événement véritable, auquel peuvent participer d'autres « amateurs », en accompagnant sur deux, trois ou cinq jours les nombreux troupeaux qui partent par exemple **de Cendras, de Soudorgues ou de Cognac pour rejoindre les estives du Lozère et de l'Aigoual.**

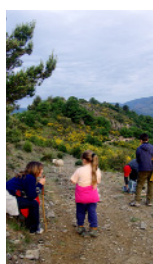


Et l'on peut parler là d'une véritable initiation. Initiation à un autre monde, qui commence, comme toute initiation, par **l'expérience sensible d'une épreuve difficile**. Difficulté liée à la draille elle-même, ce parcours fait de montées éprouvantes dans la pierraille, et de descentes, encore plus éprouvantes s'il est possible, par leur raideur même. De l'avis général, c'est bien là l'un des chemins les plus rudes de tous ceux que connaissent pourtant bien ceux de nos contemporains qui, de plus en plus nombreux sur le continent, cherchent le ressourcement sur les chemins, à commencer par ceux de Saint-Jacques de Compostelle. Epreuve d'autant plus difficile qu'elle est **liée aux aléas du temps**. La perspective de progresser sur

ce chemin sous la pluie, pire sous l'orage d'un « épisode cévenol », selon la formule consacrée, conduit à une inquiétude sourde et latente qui ne trouve son apaisement que dans la présence du berger et des siens. Eux savent, eux ont l'expérience, eux sauront pallier les difficultés, et ils répondent d'ailleurs avec un calme saisissant aux mille questions qui ne manquent pas de leur être posées par ceux qui ne savent pas... Et c'est alors que se révèle l'autre face de l'initiation, aussi réconfortante et encourageante que l'autre est éprouvante : celle de l'accueil chaleureux réservé aux nouveaux venus par la communauté de bergers qui leur fait partager leur itinérance : une véritable fête de l'intelligence et du cœur.



... | Ci-contre : les trois générations de la communauté des bergers cévenols lors de la montée à l'estive de juin 2008.



La communauté des bergers est en effet présente au complet sur la draille. Les trois générations qui se sont succédé depuis les années de l'après-guerre sont là : **le père,**

mémoire vivante des combats menés pour la survie de la communauté depuis 60 ans à travers les vicissitudes de la modernisation ; **ses enfants en la personne des bergers et des bergères,** symboles vivants de cette survie ; **ses petits-enfants,** garçons et filles de dix à douze ans, la relève qui s'ébroue et papillonne autour de la draille à l'instar des brebis elles-mêmes. Tous marchent et tout, pendant la marche, est prétexte à échange et à parole, comme si le chemin ouvrait la voie à la reprise des rôles, des

bons rôles de la mémoire et de l'histoire, en précisant telle coutume, en corrigeant telle pratique, en redécouvrant telle initiative jusqu'ici ignorée. Tous y participent, y compris les hôtes de la communauté, ainsi invités à **un partage qui est aussi un appel à la célébration**. Pour eux, c'est véritablement l'initiation, au-delà de l'épreuve, à un métier de passion, et plus, à un mode de vie guidé par une intentionnalité dépassant toute quête individualiste pour rejoindre le mouvement même des forces de la vie dans ses trois règnes, le végétal, l'animal et l'humain.

Plus qu'une survie, le métier de transhumant apparaît alors comme une permanence qui, pour les esprits en quête de ressourcement, est **une véritable renaissance**. La modernité n'est pas oubliée, loin de là, et ses techniques sont largement mises à contribution pour en intensifier le rayonnement, de la machine au net en passant par le téléphone portable dont tous sont équipés. Dans la mouvance de ce rayonnement, et en l'absence de toute structure professionnelle fédératrice, deux associations ont déjà vu le jour : *Une Mémoire pour Demain* et *Transhumance et Avenir*. Ils organisent des soirées conviviales et favorisent ainsi les liens d'entraide intra-professionnelle indispensables qui se créent par ailleurs, par exemple dans les **Groupements pastoraux d'estive** et les **associations de sauvegarde des races ovines rustiques**. Quant aux **fêtes**, elles ont été multipliées depuis vingt ans en réponse à la demande croissante d'un public largement citadin dont on vient d'assister à une des manifestations privilégiées du désir de voir, d'entendre, de sentir, de goûter et de toucher ce qui rejoint ses racines profondes et de ses valeurs paysannes. C'est ainsi que **la fête de l'Espérou**, organisée par un syndicat agricole, profite de son caractère festif

pour attirer l'attention sur les difficultés économiques d'un métier à si grande valeur sociale et environnementale. Et de même, **la Journée des Bergers de Florac**, organisée par le Parc national des Cévennes avec *Mémoire pour Demain*, privilégie l'information sur toutes les actions menées en faveur du pastoralisme renaissant.

La fête de l'Espérou, au carrefour des drailles collectrices de la Lusette (1291m) et de l'Asclié (905m), attire chaque année un public dont l'intérêt pour le métier de berger va croissant.





Les drailles collectrices actuelles

Les itinéraires de transhumance : 300 kilomètres d'un réseau structurel de relations et d'échanges

Les itinéraires de transhumance actuels des Causses et des Cévennes forment le réseau des drailles, qui compte les quelque 300 kilomètres de pistes et de chemins utilisés par les troupeaux pour monter à l'estive. Ces drailles se prolongeaient autrefois jusqu'aux plateaux de l'Aubrac, de la Margeride et du Gévaudan mais s'arrêtent aujourd'hui aux estives des causses de Blandas et du Larzac, et des montagnes du Lingas, de l'Aigoual, du Bougès et du versant sud du Lozère. Elles appartiennent aux toutes premières structures d'appropriation d'un sol fréquenté dès le Néolithique par les chasseurs cueilleurs qui suivaient à la trace un gibier contraint à la migration par le réchauffement climatique. Et l'on pense que, dès la fin de l'âge du bronze, autour de 1200 av. J.-C., les pasteurs et leurs troupeaux les fréquentaient déjà de façon sans doute saisonnière, tout en commençant à les aménager et à les baliser.

Le réseau des drailles prit progressivement la forme, dans les plaines et les garrigues languedociennes, d'un véritable chevelu de chemins dirigés vers les défilés cévenols pour gagner les hautes terres, en compagnie des troupeaux locaux qui les rejoignaient au fur et à mesure de leur progression. Malgré sa complexité quasi labyrinthique, ce réseau était déjà, et reste aujourd'hui structuré par les trois drailles principales **d'Aubrac, de Margeride et du Gévaudan**, qui rassemblent toutes les autres pour mieux les diriger vers leurs destinations respectives. Ces rassemblements se faisant par les passages obligés des cols de la Lusette (1291m), de l'Aslié (905m) et de Jalcreste (833m), elles ont ainsi pris

respectivement le nom de **collectrices de la Lusette, de l'Aslié et de Jalcreste** (Pierre-Albert Clément, 2007).

Le réseau aujourd'hui pratiqué par les 125 éleveurs et leurs 25 000 brebis dessert 28 estives majeures réparties de part et d'autre de la ligne de crêtes formée par le Lingas, l'Aigoual, le Bougès et le Lozère.

⋮ La montée aux estives du Lozère en juin 2008.



Un premier ensemble de 10 estives accueille les 8000 brebis de 49 éleveurs par deux itinéraires différents. Le premier traverse **les causses du Larzac et de Blandas**. Il poursuivait autrefois vers Meyrueis, par Nant et le causse Noir, pour prendre ensuite la direction de l'Aubrac. Il dessert aujourd'hui les estives de Saint-Pierre-de-la-Fage, de Servières et de la Couvertoirade, sur le Larzac, et d'Aurières, sur le Blandas. Le deuxième itinéraire accueille les troupeaux en provenance de Ganges, sur l'Hérault, par **la collectrice de la Lusette** (1291m), et les conduit sur l'Aigoual gardois, soit à l'estive de Pises par le col du Minier (1264m), à 25 kms, soit à celles de la Rouvière, Ressaçon, Pradinas, Pralongues et la Borie du Pont, à 30 kms environ.

Un deuxième ensemble de 4 estives accueille les 5000 brebis de 21 éleveurs et se rattache lui aussi à **la collectrice de la Lusette**. A partir de Valleraugue, un premier itinéraire permet de rejoindre l'estive lozérienne de Massevaque, à 15 kms de là, et un deuxième les estives de l'Aigoual (1565m), puis de Camprieu et de Dargilan, à 25 kms.



Le troisième ensemble compte 14 estives et rassemble les 12000 brebis de 58 éleveurs. Il est desservi par deux itinéraires, qui appartiennent aux **collectrices de l'Asclié (905m) et de Jalcreste (833m)**. Les deux itinéraires convergent en effet au col de Jalcreste, avant de poursuivre ensemble vers le versant sud du Lozère. Le pont moutonnier qui surplombe la route au col de l'Asclié est le passage obligé pour les troupeaux en provenance de Ganges, sur l'Hérault, de Sumène, sur le Rieutord, ou de Cognac, Soudorgues et Lasalle, sur la Salindrenque. Sur cet itinéraire de 80 kms environ, les estives de Sext et des Salidès marquent la première étape, de 25 kms environ ; celles de La Loubière et de Fontmort la deuxième, d'une longueur pratiquement égale ; celle du Bougès, par le col de Jalcreste, la troisième, longue de 20 kms. Au col de Jalcreste s'opère alors la jonction avec les troupeaux qui viennent de Quissac, sur le Vidourle, ou de Vézénobres puis de Cendras, sur le gardon d'Alès, par des itinéraires de 45 kms environ. A partir de là, le col de la croix de Berthel (1088m) permet à tous de rejoindre les estives du

Lozère : l'Aubaret, La Vialasse, Pierre Froide et Tourrières, puis, à partir de là, soit le Mas de la Barque et Costeillades, soit Bellecoste, l'Hôpital et le Mas Camargue (dont 3000 ha d'estives font partie des achats de foncier réalisés par le PnC et les structures conjointes pour mise à disposition des bergers transhumants), soit enfin Finiels, toutes ces estives pouvant par ailleurs être rejointes à partir de la Garde-Guérin, d'Aujac, de Prévenchères et du Pont-de-Montvert par des chemins d'une vingtaine de kilomètres chacun.



Ces 300 kilomètres de drailles occupent aujourd'hui une place de choix dans les valeurs liées à l'agro-pastoralisme cévenol et caussenard, tant comme témoignages d'un passé qui remonte à la préhistoire que par les enjeux paysagers auxquels elles permettent aujourd'hui de répondre. Le réseau qu'elles ont historiquement formé est largement suivi aujourd'hui par celui des sentiers de

Ci-contre : le paysage des estives de Camprieu sur la collectrice de la Lusette.

Ci-dessous, de haut en bas : sur le mont Lozère, les hameaux de l'Aubaret, de Bellecoste et du Mas Camargue, au cœur de leurs estives respectives.

petite et de grande randonnée et fait partie intégrante d'un patrimoine immatériel de **valeurs symboliques d'attachement et de volonté de vivre au pays** qui se teignent parfois des couleurs de la légende. Elles deviennent ainsi les chaussées de héros historiques tels que les Camisards, et même mythiques et légendaires tel Gargantua. Il en reste la figure emblématique à travers les sites qui furent le théâtre de ses passades, comme les sacs de pierres, le jeu de boules et le palet abandonnés au bord du chemin, ou de ses exploits, comme l'escalier de 4000 marches conduisant au sommet de l'Aigoual.

Plus prosaïquement, mais non moins réellement, les drailles furent historiquement les éléments structurants des réseaux de connaissances, d'informations et de relations marchandes qui firent la fortune des foires développées sur leur tracé : Cabrillac, Barre-des-Cévennes, Florac, les Ayres, Can Barrat, etc. Ces échanges n'allaient pas de soi car il fallait compter, sur les drailles, avec les groupes de colporteurs, les convois de muletiers, les processions de pèlerins, pour ne pas parler des bandes de brigands pendant les périodes de guerre ou de disette. Quant aux transhumants, ils étaient soumis aux multiples contraintes des droits de passage – *le pulvérag*, à cause de la poussière que soulevaient les troupeaux, et *l'avérag*, pour la fourniture de l'eau nécessaire aux bêtes – dont le prélèvement était depuis toujours le fait de propriétaires riverains qu'aucune contrainte juridique n'empêchait de s'approprier la draille sur une partie de sa largeur. C'est dire le nombre des conflits et des procès dont les archives regorgent, mais qui ne réglèrent jamais, pour autant, le problème récurrent de la stabilisation de cette largeur : de la dizaine ou la vingtaine de mètres dans les Cévennes des serres et des valats jusqu'à la

centaine de mètres sur les hautes terres ou les causses.



Ci-dessus et ci-contre : la fréquentation du réseau des chemins de randonnée le plus dense du territoire national français affirme son caractère multi-usages et l'accessibilité exceptionnelle des paysages cévenols et caussenards qu'il autorise.

Le caractère multi-usages du réseau des drailles caussenards et cévenols n'est donc pas une invention de notre temps. Pour les exploitants forestiers, l'Office national des Forêts, les communes gestionnaires du réseau de Défense des Forêts contre les Incendies et les agriculteurs locaux, ce sont des chemins d'exploitation indispensables.

Pour les adeptes des « loisirs nature », les chasseurs, les cueilleurs et les randonneurs à pied, à cheval et en vélo, ce sont des circuits d'une grande qualité paysagère et patrimoniale. C'est pourquoi, malgré les conflits inévitables, la valeur qui leur est attachée comme patrimoine matériel justifie les efforts de protection et de réglementation dont elles font l'objet à travers le **Plan Local d'Aménagement Concerté coordonné par le PnC**, qu'elles aient le statut de chemins d'exploitation, de chemins ruraux, de sentiers de randonnée, voire de routes.

La valeur des drailles de transhumance du point de vue de la qualité des

effet d'accéder d'une part à de nombreux espaces et milieux naturels qui, sinon, resteraient inconnus du plus grand nombre, et d'autre part aux paysages culturels façonnés, eux, par les savoir-faire d'un agro-pastoralisme dont la composante pastorale équilibre longtemps et largement la composante agricole. Mais elles en permettent aussi la lisibilité, puisqu'elles empruntent les crêtes des serres et les très nombreux cols qui séparent des vallées autrement infranchissables, et permettent, de ce fait, de jouir des panoramas les plus étendus et les plus beaux sur le pays entier. On peut les découvrir à partir de 15 des 35 « points de vue paysagers »



paysages qu'elles ont largement contribué à façonner se mesure aujourd'hui encore à l'**accessibilité** et à la **lisibilité exceptionnelles** qu'elles autorisent. Ce sont là des qualités essentielles pour tout observateur cultivant une relation sensible – et en premier lieu visuelle – à l'espace et à la nature. Et c'est à ce titre qu'ils constituent les premiers enjeux de leur protection. Les drailles permettent en

recensés par la carte IGN touristique au 1/100 000°. Les autres sont presque tous dus à d'anciens tracés de drailles aujourd'hui délaissés.

La draille, qui emprunte depuis des millénaires les crêtes des serres cévenols pour rejoindre les hautes terres, se révèle à l'usage comme un facteur d'accessibilité mais aussi de lisibilité exceptionnelle des paysages qu'elle traverse.

Le patrimoine architectural : Les structures socio-historiques du bâti, motifs spécifiques de diversité et d'authenticité des paysages créés par l'activité agro-pastorale des Causses et des Cévennes

Les structures socio-historiques du bâti regroupent **tous les foyers de culture qui ont présidé au façonnage des paysages caussenards et cévenols**. Comme tels, ils occupent le point focal des paysages en composant les motifs du *domus*, autour desquels rayonnent ceux de l'*hortus*, de l'*ager*, du *saltus* et de la *silva* ci-dessus décrits. Foyers de culture au sens propre, ils le sont aussi au sens figuré dans la mesure où ils sont tous symboliques de la culture agro-pastorale qui les a élaborés au cours des trois derniers millénaires de leur histoire. Cette culture est caractérisée par une volonté de vivre au pays qui a toujours résisté à toute forme d'inféodation à quelque puissance extérieure que ce soit, comme en témoignent et **le patrimoine matériel** de leurs structures bâties et **le patrimoine spirituel** des savoirs historiques, légendaires et mythiques que ces structures évoquent immanquablement.

Tous les motifs d'intérêt de ces structures conservent le souvenir des événements dont les paysages qu'ils ont contribué à façonner ont été le théâtre. Événements datés avec une précision variable, certes, mais dont les témoignages ont tous été composés et rassemblés au cours des siècles pour l'édification des générations à venir. Ces témoignages composent en somme **le patrimoine spirituel des récits d'enfance d'une société** construits pour être transmis aux enfants de cette société. On y distinguera **le patrimoine historique** proprement dit, qui recherche toujours la plus grande précision possible dans la relation et



l'interprétation des faits ; **le patrimoine légendaire** qui, avec ses héros et ses géants, humains, trop humains parfois, en magnifie certaines figures, certains sites et certaines valeurs privilégiées ; et **le patrimoine mythique** qui, avec ses figures emblématiques et ses métaphores les plus hardies, confère au pays une valeur universelle et exemplaire. Tous motivent l'édification d'un avenir menacé, grâce aux valeurs de liberté, de résistance et de solidarité qu'ils ont portées pour le meilleur et pour le pire et qui commandent de ce fait les savoir-faire et les savoir-vivre du présent.

⋮ Aulas et les deux clochers de son église et de son temple sur le versant sud du Lingas.

Les drailles et les chemins

Ils figurent au premier rang des structures d'appropriation d'un sol fréquenté dès le Néolithique par les chasseurs-cueilleurs qui suivaient à la trace un gibier contraint à la transhumance par le réchauffement climatique. Ces drailles sont aujourd'hui encore les axes majeurs d'un chevelu de chemins de transhumance régionale ou locale qui convergent tous vers les cols faisant communiquer les pâturages des vallées du bas pays avec ceux des plateaux et des sommets du haut pays.

Telles sont les bien nommées **collectrices de la Lusette, de l'Asclié et de Jalcreste**. Elles font partie des motifs du bâti dans la mesure où elles ont été et sont encore entretenues, protégées, fréquemment fortifiées par les murs qui en assuraient la solidité, parfois l'élargissement, et même équipées d'ouvrages tels que les ponts de transhumance, comme celui qui permet le franchissement du col de l'Asclié.



Leur intérêt majeur est de permettre l'**accessibilité** des paysages de pâturages et de cultures qu'elles ont motivés, condition sine qua non de leur conservation et de leur mise en valeur. Mais elles en assurent aussi la **lisibilité** dans la mesure où elles empruntent les **crêtes des serres cévenols** qui séparent des vallées infranchissables par le fond. Le réseau des chemins (parfois transformés en routes dans le siècle écoulé) qu'elles ont ainsi formé, et qui est largement suivi par celui des sentiers de petite et de grande randonnée actuel,

est partie intégrante d'un patrimoine matériel dont les valeurs symboliques d'attachement et de volonté de vivre au pays se teignent parfois des couleurs de la légende. Elles deviennent ainsi les chaussées des héros, voire des géants éponymes, dont la figure emblématique reste celle de Gargantua. Les sites les plus évocateurs de sa légende sont ceux où il a oublié son jeu de boules de granite, où il a secoué la boue qui collait à ses bottes et où il a gravi les 4000 marches conduisant à l'Aigoual.

Les dolmens, les menhirs, les tumulus et les habitats préhistoriques



Ces motifs monumentaux s'inscrivent dans la continuité des précédents dont ils parsèment le réseau. On en dénombre des centaines, principalement sur les Causses, dans l'attente de recherches plus approfondies dans les Cévennes. L'Atlas archéologique du Parc national des Cévennes en rend compte dans le cadre de l'épanouissement, entre 3500 et 2200 av. J.-C. de la civilisation chasséenne, suivie de celle du groupe des Treilles. Il met notamment l'accent sur l'apparition des **dolmens**, ces sépultures collectives qui réclamaient une enveloppe durable qui soit en même temps « un marqueur ostentatoire et un défi au temps » (p.19) et dont l'usage

Ci-contre : un des nombreux dolmens dont l'adoption comme sépultures collectives se généralisera entre le Néolithique moyen et le Néolithique final et se maintiendra pendant un millénaire.

Ci-contre à gauche : sur l'estive de l'Aubaret, le franchissement du Haut Tarn par la collectrice de Jalcreste dans un paysage de landes.

Ci-contre à droite : un des 154 menhirs de granite sur terrains sédimentaires recensés sur la seule cham des Bondons, et dont la renommée dépasse les frontières du bien.

devait s'étendre sur un millénaire. Quant aux **menhirs**, on en compte plus de cent sur le seul Causse Méjan, pourtant le plus isolé et le plus élevé puisqu'il s'élève jusqu'à 1278m mais qui révèle de nombreuses traces d'occupation humaine et compte notamment **plusieurs centaines de tumulus**.

Tous ces monuments restent pour nous emblématiques des temps mythiques les plus reculés de notre mémoire. Leur caractère énigmatique à bien des égards permet toutes les imaginations et toutes les affabulations. Ils ne se satisfont pas en effet des interprétations purement fonctionnalistes dont ils peuvent faire l'objet, toutes vraisemblables qu'elles soient, par exemple celle qui fait des menhirs des repères jalonnant les grandes voies de communication. Ils en exigent d'autres, à partir par exemple des découvertes réalisées dans les sépultures, hommes, femmes, enfants, bijoux et outillages divers qui suscitent sans cesse de nouvelles interrogations et investigations. Tous représentent effectivement **un véritable défi au temps**, déjà signalé à propos des dolmens. Défi qui ne sera jamais définitivement gagné et qui ne peut que motiver la fréquentation et la conservation de **ces trésors de pierre qui résistent au temps** et y invitent en permanence.

C'est elle en effet, la pierre, comme le montreront tous les motifs qui lui seront dus dans l'histoire, la légende ou le mythe, qui constitue le plus grand défi au temps et le plus beau symbole d'immortalité sinon d'éternité.

Les clapas et les murets des hautes terres, les traversiers, bancels, faïsses et accols des vallées

Ils forment une troisième gamme de motifs de la pierre et du bâti, partout répandus. Tous sont très symboliques de

l'attachement et de la volonté de résister au temps et de vivre au pays à travers **les savoir-faire de la création et de la protection de sols** propices à la culture, dans une montagne où ils sont tellement rares qu'ils n'en occupent guère que 5% de la surface. Création de sols, en effet, par l'épierrage systématique et constant des hautes terres calcaires que prolonge aujourd'hui le broyage mécanique ; création également et protection sourcilleuse des sols des vallées par la récupération et le transport inlassables de bonnes terres accumulées dans les fonds par les glissements et les ravinements, et précieusement amassées sur les *traversiers, bancels et faïsses* comme sur autant de fortifications protectrices.

Le réseau des *rascaças* et *tancas*, des *païssières*, des *béals*, des *gourgues*, des *citernes* de toute sorte et des *lavognes*

Il forme la gamme suivante des motifs de la pierre et du bâti, ceux d'un **bâti hydraulique omniprésent**. Ils assurent l'approvisionnement en eau de tous et s'inscrivent aussi dans la même logique des savoir-faire de création, de mise en valeur et de protection que les précédents.

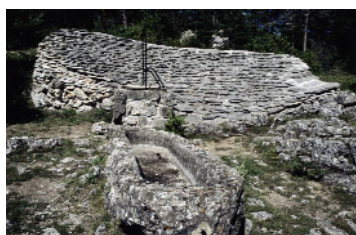


Les *rascaças* et *tancas* sont les barrages qui, construits dans le lit des cours d'eau, s'efforcent d'en briser l'énergie en cas de crue et de piéger les matériaux fins dont la récupération et la remontée à dos d'homme permet de reconstituer les sols. Les *païssières* sont les prises d'eau qui s'y trouvent aménagées pour alimenter les

! La *rascaça*, une des nombreuses structures du patrimoine d'architecture vernaculaire cévenole mises en oeuvre pour la maîtrise de l'eau.

béals, ces petits canaux qui la mettent en réserve et la répartissent sur les terrasses pour en assurer l'irrigation voire le drainage. Les *gourgues* enfin et les citernes de toute sorte et de toute forme en assurent le stockage tant pour l'abreuvement des animaux que pour les multiples besoins de la maisonnée, du hameau, du village.

C'est sur les Causses que le stockage d'une eau quasi absente en surface et réduite à celle du « bon vouloir » des précipitations prend une importance cruciale. C'est elle qui motive la construction de citernes à l'intérieur des maisons elles-mêmes. D'une capacité de 100 à 300 hectolitres, elles ne sont approvisionnées que par les eaux de ruissellement captées sur les toits, les fameux **toits-citernes**, et permettent de répondre aussi bien aux besoins de la famille qu'à l'abreuvement de troupeaux pouvant compter jusqu'à 200 brebis. Sur ces hautes terres, l'eau courante ne fit son apparition qu'en 1965 !



Restent les **lavognes**, motifs emblématiques des paysages caussenards au même titre que les *jasses* et les *chazelles*. Ce sont les rares abreuvoirs installés dans des dépressions naturelles du causse. Elles sont alimentées par un impluvium naturel ou artificiel, chemin, toit de grange ou de bergerie, ou encore chenal d'écoulement en pente qui conduit les précipitations sur un revêtement de pierres garant de propreté et de qualité.



Les chazelles, les abris et les jasses

Ils appartiennent aux premiers motifs de l'**habitat pastoral**. Ce sont ceux des **abris temporaires** qui émaillent les drailles et les terrains de parcours ouverts par l'agro-pastoralisme sur les Grands Causses. On n'en trouve pas trace en effet sur les hauteurs du Lozère, sans doute parce qu'elles n'étaient fréquentées par les troupeaux qu'à la belle saison.



Les **chazelles**, ou **cazelles**, en sont les formes les plus simples et sans doute les plus anciennes. Quelles que soient leur forme, leur taille et leur localisation, elles suscitent inmanquablement l'émotion, l'interrogation, l'arrêt, la photographie. On peut se demander si elles n'évoquent pas un retour spontané à l'enfance et à ses jeux de construction, le retour à une « **enfance de l'art** » où le bâti se présente avec l'évidente et magique simplicité de la pierre posée sur la

Ci-dessus : au hameau du Veygalier, sur le causse Méjan, la lavogne aménagée dans le paysage des chaos ruiniformes de Nîmes-le-Vieux.

Ci-contre : le toit-citerne, ici à Saint-Jean-de-Balme, fait partie lui aussi du patrimoine des savoir-faire de la pierre taillée et assemblée pour la maîtrise et le stockage des eaux de pluie.

Ci-dessous : construite pierre sur pierre dans les clapas du Sauveterre, une chazelle des plus simples et des plus primitives.

Pierre pour abriter et protéger. Autour de cette évocation subsiste cependant une bonne part de mystère : pourquoi ici ? serait-ce le lieu d'un passage obligé ? d'une halte obligée ? d'un abri obligé ? et contre quels dangers ?... la place est ainsi faite, ici aussi, pour toutes les évocations, et jusqu'à celle de nos plus lointains ancêtres et des premiers abris qu'ils édifièrent loin de leurs habitats troglodytiques. **Les abris** plus sophistiqués les ont suivis dans le temps – si l'on peut ainsi parler des petits édifices rectangulaires d'une dizaine de mètres carrés au sol et de deux ou trois mètres de hauteur au faitage. Mais ils sont eux aussi de petits havres de repos bienvenus au bord des parcours et parfois des dolines qui émaillent le causse.



Les **jasses** sont des bergeries. Basses et allongées sur une dizaine de mètres, parfois bien plus, dans quelque repli du terrain ou en contrebas des crêtes, elles témoignent du premier souci de tout habitat caussenard, celui de se protéger de la rudesse des vents les plus froids et de profiter le plus largement possible de la lumière et de la chaleur des adrets. Elles n'excèdent pas les quatre mètres de hauteur et, de loin, on n'en perçoit la plupart du temps que le toit aux pentes très douces, si symbolique du foyer qui y ménage, **plus qu'un simple abri, un véritable refuge**. Elles en assurent les fonctions en affichant la solidité inébranlable d'une architecture fondée, en quasi-absence de bois d'œuvre et par précaution contre les incendies, sur **l'art de la voûte de pierre**, elle-même coiffée

de la *tiulada*, la couverture de lauzes, et de la *coupturada*, le toit-citerne qui approvisionne, avec *los canals*, les chenaux, la *lavagna*, la mare artificielle.

Les mas et les hameaux

Ils forment **les premiers motifs de l'habitat agro-pastoral permanent**. C'est un habitat dispersé, tant sur les plateaux caussenards que sur les sommets granitiques et dans les vallées cévenoles.

L'architecture du calcaire des mas et des hameaux caussenards remonte au bas Moyen Âge. Elle est marquée par une simplicité et une certaine monumentalité, due notamment à **la qualité des voûtes de pierre qui la structurent**. Le mas en superpose deux, la première en plein cintre, destinée soit à la bergerie soit à la citerne, et la seconde en arc brisé, abritant l'espace d'habitation proprement dit, auquel conduit un escalier extérieur et le *balet*, un balcon parfois couvert. Les ouvertures, petites et limitées à la façade sud, contribuent à la simplicité de l'ensemble. Les dépendances comprennent les granges, celliers, fournils, écuries et bergeries regroupés autour d'une cour intérieure en forme de fer à cheval assez lâche étant donnée la place disponible. L'ensemble n'empiète cependant en aucune façon sur les motifs des cultures environnantes, généralement installées sur les *dolines* marneuses d'autant plus précieuses qu'elles sont rares.

L'architecture du schiste des mas et des hameaux cévenols se distingue de celle du calcaire par **l'utilisation très caractéristique du châtaignier**, matériau par excellence de la charpente – qui remplace en l'occurrence la voûte de pierre caussenarde – et de la menuiserie intérieure, celle des sols, des cloisons, des escaliers intérieurs et du mobilier. Les mas sont parfois isolés mais se trouvent le plus souvent associés à

⋮ L'abri de berger transhumant de l'estive de Bellecoste.

quelques autres dans des hameaux de cinq ou six familles qui font elles-mêmes partie d'un quartier de plusieurs hameaux pouvant aujourd'hui former commune.



Dressés perpendiculairement aux courbes de niveau de la clairière de traversiers qui les environne, ils respirent l'économie, voire l'austérité. Pratiquement privés de tout ornement extérieur à part quelques ouvertures plus hautes que larges, ils dressent des murs sur plan carré ou rectangulaire qui prennent souvent l'allure d'ouvrages défensifs impressionnants, et qui ont même parfois quelque chose de menaçant lorsqu'ils se regroupent sur des sites perchés autour de tours ou de clochers fortement évocateurs de la féodalité moyenâgeuse. Leur plan intérieur reprend par ailleurs le modèle agro-pastoral de l'étagement, lequel a motivé tous les agrandissements lorsqu'ils ont été nécessaires : bergerie, chèvrerie, porcherie et resserres à l'étage inférieur, habitation au premier étage, magnanerie enfin au deuxième et parfois au troisième étage à partir de l'âge d'or du XVIII^e siècle.

Les « tours », les châteaux-villages et les maisons-fortes

Ils représentent les motifs du patrimoine de l'architecture militaire moyenâgeuse caractéristique d'un pays de marches longtemps soumis aux conflits qui marquèrent la très longue transition entre la chute de l'empire romain et le royaume unifié des Bourbons. Par leur monumentalité et leur caractère souvent ruiniforme, ils focalisent de nombreux paysages, à l'instar des sites ruiniformes naturels eux-mêmes dont ils évoquent le

pittoresque accompli. Leur caractère imposant et dominateur ouvre cependant le champ à toutes les surprises, à tous les questionnements, et motive tous les récits relatifs aux événements dont ils furent le théâtre dans un lointain passé. Récits qui supportent de ce fait tous les à-peu-près et tous les enjolivements, mais aussi toutes les fiertés les plus justifiées d'une culture dont **la vertu première reste la résistance à toute inféodation.**

Les « tours » désignent les donjons des châteaux de la première féodalité, celle



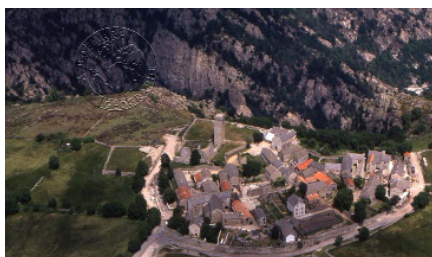
des petits seigneurs désireux de s'affranchir de la tutelle carolingienne et capétienne entre les X^e et XII^e siècles. Construites en pierres de calcaire ou de schiste sur un rocher naturel escarpé très difficile d'accès et aménagé pour assurer la défense par l'abrupt d'un bâti sommaire, elles dominent toutes ce bâti désormais ruiné. Leur silhouette, dont celle de **Peyre, sur la commune des Vignes**, est un des plus beaux exemples, reste très symbolique de la puissance féodale naissante.

Les **châteaux-villages** sont caractéristiques de la grande féodalité des XII^e-XIV^e siècles et emblématiques de la puissance juridique, économique et militaire des fiefs tant laïques qu'ecclésiastiques qui avait fini par pallier la défection du pouvoir central. Puissance ambivalente, comme celle de la première féodalité, dans la mesure où elle défendait le pays mais avait fréquemment tendance à abuser de

! Ci-contre : à Prativols, sur le cours supérieur de la Mimente, la restauration en cours du bâti de schiste du mas, de ses dépendances et du pont.

! Ci-dessous : Les ruines du château du Tournel et du village qu'il protégeait, sur leur éperon de schiste sombre réputé inaccessible et que la route traverse aujourd'hui en tunnel.

droits excessifs et arbitraires. Chaque château-village formait un « castrum » fortifié et composé du donjon, carré ou rectangulaire, du logis seigneurial, de la chapelle castrale, des dépendances habituelles et de l'habitat qui lui était associé, le tout protégé d'une puissante enceinte, et régnait sur le domaine agro-pastoral la plupart du temps très vaste dont il était inséparable et qu'il avait largement contribué à façonner.



Les sites qui en proposent aujourd'hui les illustrations les plus remarquables sont sans doute ceux de **La Garde-Guérin**, le « castrum » édifié par les seigneurs du Tournel sur les gorges du Chassezac, et de **La Couvertorade**, la commanderie édifiée sur le Larzac par les ordres Hospitalier et les Templier. Le premier est placé au cœur d'un immense plateau de grès, à 900m d'altitude, afin de contrôler le grand chemin de Regordane, et focalise toujours le paysage agro-pastoral qu'il avait façonné et dont il assurait la gestion et la mise en valeur. Le second présente un état de conservation encore plus exceptionnel et permet de comprendre comment il a pu assurer ses fonctions hospitalière et commerciale, malgré son isolement, grâce à l'immensité des paysages agro-pastoraux de cultures et de parcours également façonnés au cours des siècles dans la « plaine du Temple » environnante.

Quant à ceux qui n'ont pas survécu au Moyen Âge, notamment du fait de l'exiguïté de leur habitat associé, le souvenir en est pourtant conservé à travers les paysages de parcours sur

lesquels ils régnaient pour accueillir les troupeaux transhumants en provenance des plaines périphériques. **Le hameau de l'Hôpital**, sur le mont Lozère, ne présente ainsi plus guère de traces du château, de la chapelle et de l'habitat associé de la commanderie de Gap-Francès, fondée en 1166 par l'ordre des Hospitaliers de Saint Jean, dont relevaient plus de 600 familles au XV^e siècle, et qui fut incendiée lors du « grand brûlement des Cévennes » ordonné par Louis XIV en 1703 pour mettre fin à la guerre des Camisards ; pour autant ses paysages agro-pastoraux restent toujours accueillants à toute forme d'élevage, tant ovin que bovin.

Les maisons-fortes succédèrent aux châteaux-villages à partir du XV^e siècle



et jusqu'au XVIII^e. L'affaiblissement de la puissance féodale et la disparition du souci militaire qui présidait au choix de sites perchés et escarpés conduisent les seigneurs à délocaliser leurs résidences et leurs domaines agro-pastoraux vers les fonds de vallées plus accessibles. Le prestigieux site castral du Tournel fut ainsi abandonné au XV^e siècle au profit du **Boy**, qui était un domaine agricole avant de devenir une seigneurie, et l'Altier au profit du **Champ**. Ils marquent le passage du château militaire au château résidentiel dont les tours crénelées, les mâchicoulis, les bretèches et autres échauquettes tiennent désormais le rôle plus symbolique que défensif d'une puissance soucieuse de préserver ses privilèges et plus préoccupée de confort et de décorum que d'art militaire. Certains d'entre eux seront détruits par la Révolution mais

Ci-dessus à gauche : au carrefour des voies de communication entre Auvergne, Languedoc et Gévaudan, le paysage de La Garde-Guérin, bastion célèbre habité par les seigneurs parisiens qui donnaient asile aux voyageurs et faisaient la police sur les drailles et les chemins.

Ci-dessus à droite : sur le chemin de Regordane, le château de Portes, propriété des seigneurs de Sauve, puis de Budos, récemment restauré pour l'accueil de randonneurs, de groupes, de spectacles et d'expositions.



d'autres résisteront et seront réinvestis par les notables de la nouvelle société. Ils reprendront à leur compte les symboles renversés d'autrefois et les ressusciteront sous la forme exaltée par les grands Romantiques et ordonnée par un Viollet Le Duc, celle des **châteaux aux tours** pointues de la « Belle au bois dormant » par exemple au Champ et à La Caze.

Les églises et les temples

Ils appartiennent au patrimoine spirituel des Causses et des Cévennes au même titre que les tours et les châteaux à son patrimoine militaire.

Les églises, qui dépassent la centaine sur un ensemble de 236 communes, forment un ensemble unique par son unité de style, celui du second âge roman des XII^e et XIII^e siècles et des modes de construction des seigneuries ecclésiastiques dont elles dépendaient, notamment en Provence et en Languedoc. Si en effet nombre d'entre elles eurent à souffrir des guerres de religion du XVI^e siècle et de la guerre des Camisards du début du XVIII^e, beaucoup furent reconstruites à l'identique et conservèrent ainsi leur caractère de simplicité et de modeste grandeur. Leur architecture perdura ainsi durant toute la période gothique et même au-delà jusqu'à la construction des temples du XIX^e siècle. La belle église de Saint-Germain-de-Calberte est véritablement l'exception qui confirme cette règle générale. Edifiée plus tardivement que les

autres, au XIV^e siècle, à la suite de la création du collège universitaire par Urbain V, un fils du pays, elle présente sur sa façade ouest un beau portail gothique aux voussures brisées.

Ce patrimoine religieux unique est pour l'essentiel composé de **petites églises rurales** qui restent jusqu'à aujourd'hui « l'expression d'une foi sereine, que l'on ressent tout particulièrement dans les vallons retirés, où l'harmonie du paysage et le calme des lieux invitent à la méditation » (Cévennes, Revue du Parc National des Cévennes, n° 59-61, *Un millénaire oublié*, p.16).



Certaines d'entre elles sont isolées, dans des communes qui sont parfois faites d'un ensemble de hameaux dispersés.

Celle de **Saint-Marcel-de-Fontfouillouse** est située à 30 minutes à pied du village et fut autrefois une étape obligée sur la draille collectrice de l'Asclié. Celle de **Saint-Flour-du-Pompidou**, aujourd'hui investie par une association, témoigne du souci qu'ont eu ses reconSTRUCTEURS successifs de lui garder son homogénéité grâce à l'emploi du même matériau de calcaire local. D'autres sont entourées du hameau ou

Ci-dessus à gauche : Sur un méandre de l'Altier, Champ, le château des contes de fées de l'enfance, dans son écrin d'eau vive et de verdure.

Ci-dessus à droite : Le clocher, motif paysager par excellence, qui focalise toujours l'attention et donne souvent sens à des paysages apparemment innocupés, comme ici le vallon d'Alzon, face au petit causse de Campestre.

du village, qu'elles dominent parfois, et dont elles furent souvent à l'origine. Celle de **Saint-Martial** par exemple occupe ainsi un site castral sur un piton fortifié par des terrasses de cultures et présente un aspect extérieur relativement austère qui ne laisse guère soupçonner la très belle harmonie de ses voûtes de schiste.



Toutes ces églises conservent fréquemment la mémoire d'anciens prierés ou d'anciennes celles monastiques et s'inscrivent toujours dans la tradition des foyers de culture agro-pastorale, si modestes soient-ils, qui émaillent le pays. Dans cette tradition, elles ont toutefois leur fonction propre et irremplaçable, celle du **rassemblement périodique de fidèles dont les rituels de mémoire et de célébration subsistent jusqu'à aujourd'hui**. Cette fonction de rassemblement était autrefois symbolisée et remplie par les « **cercles de paix** » qui les entouraient traditionnellement pour en faire les lieux de refuge inviolables dans lesquels les paysans soumis à d'excessives exactions venaient se mettre à l'abri en y stockant même leurs récoltes. Dans ces cercles, les **cimetières**, apparus dès le X^e siècle, étaient également fortement symboliques du rassemblement et de l'égalité de tous devant la mort. Quant aux offices qui se célébraient à l'intérieur de l'église, ils étaient les moments privilégiés de la conservation et de la transmission inlassable, par une proclamation orale appuyée sur le rythme et la mélodie, du **patrimoine spirituel des valeurs fondamentales** de solidarité et de fraternité d'une culture dont les

figures emblématiques restent le Bon Pasteur, l'Agneau et la Terre promise à leurs adorateurs. Certaines églises aujourd'hui désaffectées exercent toujours un pouvoir d'attraction qui en motive la prise en charge, l'entretien, voire la restauration. Cette prise en charge est souvent le fait de clubs et d'associations qui prennent la relève des foyers de culture du passé en organisant aujourd'hui les bien nommées **manifestations culturelles** qui rassemblent les publics les plus divers : visites guidées, expositions, concerts, etc.

Les temples réformés appartiennent eux



aussi au patrimoine spirituel des Cévennes et font partie de leurs foyers de culture les plus actifs. La plupart d'entre eux ont été édifiés au cœur des villages

et des petites cités telles que **Saint-Jean-du-Gard, Florac, ou Meyrueis**. Mais quelques uns ont investi d'anciennes églises, comme **La Boissonnade**, ancienne église de Valfrancesque bâtie en grand appareil de fraidonite, à Moissac-Vallée-Française, **Thoiras**, ancienne église Saint-Jacques concédée aux Réformés en 1802 après avoir subi une démolition et un incendie, et **Molezon**, ancienne église Notre-Dame complètement isolée au milieu d'un paysage agro-pastoral des plus agréables.

Ces temples sont des lieux de rassemblement et de transmission du patrimoine spirituel cévenol au même titre que les églises. Ils le sont même doublement, s'il est possible, par le développement d'un **patrimoine mythique** qui, par ses références et ses métaphores les plus hardies, s'est toujours attaché à prôner, contre toute inféodation tant spirituelle

À l'amont de la vallée du Rieutord, dans les Cévennes granitiques, Saint-Martial, dont la belle église du XII^e siècle, restaurée depuis peu, mérite le détour.

Le temple de Monoblet, non loin duquel, aux Montèzes, Antoine Court (1695-1760) organisa la renaissance des Églises réformées et la relance de l'idée de tolérance, dont Paul Rabaut se fera ensuite l'apôtre infatigable.

qu'économique, un retour aux sources vives, un « Réveil » de la même culture chrétienne de la Terre promise aux pasteurs et à leurs troupeaux. Et c'est ainsi qu'ils proclamèrent les Cévennes **Désert et Terre sacrée d'Israël, dont le mont Aigoual demeure à jamais le Sinaï.**

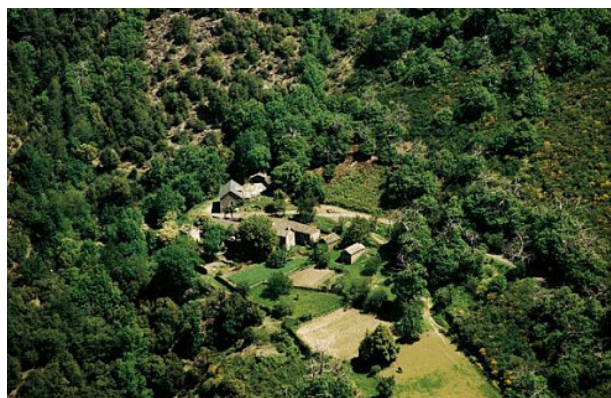
Ces puissantes métaphores ont de quoi



surprendre dans la mesure où l'Histoire n'en présente aucun équivalent. Elles étaient sans doute nécessaires aux pasteurs de ce pays rude et défavorisé qui « prirent le désert » pour affranchir leur peuple des deux féodalités auxquelles il était soumis depuis un millénaire, à l'instar de Moïse pour libérer son peuple de la servitude de Pharaon. Ce faisant, il ne s'agissait en aucune façon de faire du passé table rase, mais bien au contraire de **consacrer les motifs de la culture agro-pastorale du Moyen Âge en en conservant le meilleur, tout en l'enrichissant des meilleurs fruits d'un Désert désormais florissant,** conformément aux promesses de l'Écriture, grâce au respect de ses valeurs et aux conquêtes très concrètes de la castanéiculture, de la sériciculture et du premier âge industriel. Il y fallut les trois siècles de guerres et de répit alternés qui donnèrent au pays cévenol son visage définitif et le confortèrent dans le souci permanent des célébrations de la métaphore qui lui reste attachée à jamais. Tel est le sens de la plus importante d'entre elles, **l'Assemblée du Désert du Mas-Soubeyran** qui réunit des réformés de tous les pays du monde

tous les premiers dimanche de septembre. *« Car ces pauvres vallées, qui paraissent économiquement en perdition, acquièrent un prestige toujours plus grand, non seulement chez les protestants français, mais chez les réformés étrangers de langue ou d'origine française. Les Cévennes sont pour tous la terre sacrée, Israël, preuve vivante du triomphe du « petit troupeau » sur les puissances de ce monde. Ce symbole ne touche pas les seuls huguenots ; il fascine des gens très éloignés de ces croyances, mais qui ont lié leur destin au combat résolu que mène actuellement le pays pour survivre : et ce passé est peut-être l'un des atouts les plus précieux dans cette lutte »* (Dugrand Raymond et al., 1974, *Bas-Languedoc, Causses, Cévennes*, Larousse, p. 94).

Survivre, en somme, en résistant à toute inféodation nouvelle, par exemple celle des lois d'un marché indifférent aux valeurs vitales d'un environnement capable de nourrir ceux qui mettent en œuvre toutes les ressources de la recherche, de l'interdisciplinarité et de l'interprofessionnalité pour lui faire durablement porter ses meilleurs fruits.



Le mont Aigoual (1665m), tel qu'en lui-même il reste le Sinaï mythique du Désert cévenol.

Dans la vallée du Gardon de Mialet, le Mas-Soubeyran, patrie de Roland, l'irréductible chef camisard tué en 1704, accueille tous les ans, le premier dimanche de septembre, l'Assemblée du Désert. Pour les milliers de participants venus de toute l'Europe, elle commémore celles qui furent tenues dans la vallée pendant trente ans à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Les villages et les bourgs

Ils figurent parmi les motifs majeurs du patrimoine civil des paysages caussenards et cévenols. Ils forment en effet **les foyers de culture les plus développés du pays**, en rassemblant le maximum de motifs du bâti au centre de l'espace agro-pastoral qu'ils ont contribué à façonner.

Les villages constituent la première forme de regroupement de l'habitat permanent, dès le X^e siècle, sauf dans la Cévenne des serres et des valats où domine encore l'habitat dispersé hérité du haut Moyen Âge et généralement implanté dans des sites déjà occupés à l'époque gallo-romaine. Ce sont les châteaux et les églises qui en motivent la création, pour des raisons de sécurité grâce aux fortifications d'un côté, et, de l'autre, aux « cercles de paix » de l'espace inviolable qui entoure toujours les églises et leurs cimetières. Au XII^e siècle, l'expansion économique favorise leur développement dans les « castra » fortifiés et perchés qui dominent souvent la vallée et l'église matrice. Pour autant l'arrivée des moines peut elle aussi motiver de nouvelles agglomérations, comme au **Rozier**, autour du prieuré et du château de **Capluc**. Les XIII^e et XIV^e siècles connaîtront une deuxième expansion économique, qui ira de pair avec le développement des terrasses de la châtaigneraie, complantée de céréales, de fruitiers et de vigne parfois, et des villages, soit sur les sites déjà occupés soit sur des sites vierges.

Les bourgs, en nombre plus restreint, connurent cependant un développement parallèle à partir du XII^e siècle, principalement à proximité des grandes drailles collectrices et sur les chemins dont la fréquentation se développait au même rythme que **la commercialisation des richesses** pastorales, agricoles et minières ainsi que **la multiplication des colportages et des pèlerinages** qui

finiront par conduire aux Croisades de reconquête de l'Espagne et des Lieux Saints aux dépens de l'Islam. Ces agglomérations rassemblent alors **les motifs des artisanats** du métal, de la laine, des peaux et des autres dérivés d'un agro-pastoralisme omniprésent, sous la forme des moulins, des ateliers et des échoppes dont le nombre finit par justifier **les marchés**, souvent hebdomadaires, et dans certains cas **les foires** qui en marquent aujourd'hui encore la vitalité.



Les maisons et les quartiers de ces villages et de ces bourgs n'ont guère survécu au Moyen Âge, probablement du fait de leur trop grande densité et de leur excessive exiguïté. Toutefois la recherche archéologique a réussi à en identifier des éléments, par exemple dans les baies et les encadrements de façades dont les pierres taillées furent réutilisées par les habitations qui leur ont succédé, tout en conservant les formes élancées résultant de l'étagement des fonctionnalités déjà observé dans les mas. Le plan général des

À l'interface du haut pays caussenard et des profondes vallées cévenoles, Barre-des-Cévennes, une des foires les plus célèbres de la région et un des symboles les plus forts de l'unité du bien proposé à l'inscription.

quartiers villageois fut aussi généralement respecté, comme à **Saint-Etienne-Vallée-Française**. Quant à leur localisation, elle n'a pas varié non plus, profitant depuis longtemps des élargissements des fonds de vallées et des gorges, comme à **Ispagnac** et à **Quézac**, et des confluences de rivières comme au **Rozier** et à **Meyrueis**. C'est ainsi que les premiers bourgs de quelque importance purent profiter de la proximité de l'eau, du pont qui en permettait le franchissement et des terres alluvionnaires les plus riches, pour devenir au fil des siècles **les petites cités**

qu'ils sont toujours. L'âge d'or des XVIII^e et XIX^e siècles y vit l'apparition des **magnaneries** monumentales et la transformation des modestes ateliers moyenâgeux en filatures, comme à **Saint-Jean-du-Gard**, ou en **usines de métallurgie**, comme à Alès. Quant à l'époque moderne, elle y fut marquée par l'apparition d'un urbanisme soucieux de qualité de vie, notamment en ce qui concerne **un espace public accueillant** à toutes les manifestations d'un tourisme dont le Club Cévenol, créé en 1886 par le pasteur Paul Arnal, s'est voué à la promotion.



Entre Causses et Cévennes, Meyrueis, une cité occupée dès l'époque romaine, mêlée de près à la guerre des Camisards et qui attirera ensuite les premiers touristes autour des monuments tout proches : chaos ruiniformes, gorges, avens, grottes et observatoire du mont Aigoual.

Les valeurs liées au contexte

Une biodiversité liée aux conditions naturelles et largement mise en valeur par l'agro-pastoralisme

Le contexte naturel des Causses et des Cévennes est marqué par une biodiversité particulièrement remarquable. Elle a été évoquée en introduction au présent Mémoire comme un paradoxe apparemment contradictoire avec l'unité du bien proposé à l'inscription. Mais elle se révèle en fait, à l'analyse, comme une des richesses les plus caractéristiques, avec l'authenticité, de ce bien tel que façonné depuis des millénaires par la culture agro-pastorale de la moyenne montagne méditerranéenne.

Cette biodiversité tient en effet aux **structures géomorphologiques** et aux **structures biogéographiques** tant floristiques que faunistiques qui s'y sont développées en fonction des conditions édaphiques et climatiques locales. Ces structures, qui constituent autant d'écosystèmes, autrement dit de milieux naturels, sont certes composées de motifs de grand intérêt paysager par leur diversité et leur authenticité, mais elles ne représentent que le premier niveau de diversité et d'authenticité des paysages caussenards et cévenols. Elles représentent en effet les facteurs naturels dont l'action doit être complétée par celle des facteurs humains et de leurs interrelations pour produire les paysages proprement dits, conformément à la définition du paysage adoptée par la *Convention européenne du Paysage* de Florence. Ces facteurs humains sont ceux des **structures socio-historiques du bâti**, dont les motifs d'intérêt, très nombreux eux aussi, viennent d'être



détaillés au titre du patrimoine architectural, et dont les interrelations avec les milieux naturels composent **les structures paysagères des paysages culturels proprement dits tels que façonnés par l'agro-pastoralisme des Causses et des Cévennes** en assurant leur diversité et leur authenticité achevées.

Nous aborderons donc en premier lieu, dans les pages qui suivent, la description et l'analyse des milieux naturels, qui constituent une première source de diversité dans les paysages caussenards et cévenols. Nous aborderons ensuite la description et l'analyse des paysages culturels proprement dits, qui sont composés par les interactions pluriséculaires de ces milieux et des structures socio-historiques du bâti pour façonner **les quatre ensembles et les dix-huit types de paysages** présentant la diversité et l'authenticité achevées qui marquent le bien proposé à l'inscription.

La corniche des Cévennes à l'automne, la saison qui, avec le printemps, met en scène le plus grand nombre de ses motifs de diversité.

Le patrimoine naturel : les structures géomorphologiques et biogéographiques comme sources de diversité et d'authenticité des paysages façonnés par l'activité agro-pastorale



Les motifs de diversité et d'authenticité des structures géomorphologiques des paysages des Causses et des Cévennes

La nature des roches du substrat géomorphologique motive les trois principaux ensembles de structures qui composent la charpente naturelle des paysages. Les Cévennes centrales forment un ensemble de schistes métamorphiques gris ou verdâtres. Les massifs supérieurs des Hautes Cévennes, mont Lozère et Bougès au nord, mont Aigoual et Lingas au sud-est, forment des ensembles mixtes dans lesquels sont représentés le granite, principalement, mais aussi le schiste et le calcaire. Les Causses sont formés de sédiments marins accumulés sur des calcaires tantôt dolomitiques, tantôt purs, résistants et très perméables, tantôt marneux, plus fragiles et imperméables. Toutes ces roches sont à l'origine de sols qui, de pair avec l'altitude, les conditions climatiques et la pression agro-pastorale, jouent un rôle déterminant dans la diversité des structures biogéographiques qu'ils produisent. Quant aux formes qu'affectent ces différents ensembles à la suite des mouvements tectoniques et des effets de versant, on y distingue les différents profils en travers suivants. Les Cévennes centrales schisteuses sont

creusées de vallées profondes et étroites séparées, au sud, par les crêtes longues et étroites des serres, et au nord par des crêtes plus larges et localement reconnaissables par leur coloration lie de vin. Les Hautes Cévennes granitiques forment des sommets au profil arrondi qui émergent de vastes étendues aplanies par l'érosion et prolongent les plateaux caussenards sans solution de continuité, et dont la convexité signale parfois la tête de bassin d'un cours d'eau. Les Causses calcaires forment d'immenses plateaux arides entaillés de gorges profondes dont les corniches abruptes dominent les rivières.



Cette diversité de structures géomorphologiques détermine une première diversité de motifs de **paysage majeurs** pour leur **aspect pittoresque** et **la diversité des monuments et des habitats naturels** qui les accompagnent :

- les sommets granitiques du **Lozère**, de **l'Aigoual**, du **Bougès** et du **Lingas**,
- les chaos ruiniformes de **Montpellier-le-Vieux**, de **Nîmes-le-Vieux**, du **Caylar**, l'aven Armand, la grotte de Dargilan et la résurgence de **Bramabiau**,
- les falaises, les éboulis et les cavernes des gorges et des canyons vertigineux du **Tarn**, de la **Jonte** et de la **Dourbie**,
- les gards, les gardons, les valats et les crêtes acérées des serres des **vallées cévenoles**,
- etc.

! Ci-dessus : Le pic de Saint-Guiral (1366m), point culminant de la montagne du Lingas, associé au souvenir et aux cultes de son frère Saint Loup, dont le pic domine la garrigue héraultaise, et de l'ermite éponyme du village de Sainte Enimie, dans les gorges du Tarn

! Ci-contre : l'abîme de Bramabiau, dont la traversée en 1888 par Edouard Alfred Martel, le fondateur de la spéléologie, sera suivie de toutes celles qui conduisirent jusqu'à la découverte de traces des dinosaures, ici comme à Saint-Laurent-de-Trèves.



Un des nombreux paysages de chaos ruiniformes du bien proposé à l'inscription, ici à Nîmes-le-Vieux, sur le bord méridional du causse Méjan.

Les motifs de diversité et d'authenticité des structures biogéographiques des paysages des Causses et des Cévennes

S'agissant de paysages, ce sont les **structures phytogéographiques des milieux naturels** plutôt que leurs structures zoogéographiques – qui en sont d'ailleurs largement résultantes – qui retiennent dans un premier temps l'attention. Ce sont elles en effet qui ont une influence directe sur **la lisibilité et la diversité** des paysages en place. La forêt donne lieu à des paysages fermés et d'une lecture difficile, surtout s'il s'agit d'essences persistantes. Mais les formations végétales ouvertes telles que les pelouses et les landes, qui ont été motivées dans leur quasi totalité par les défrichements et l'utilisation agro-pastorale, donnent lieu à des paysages ouverts aisément perceptibles, voire compréhensibles. De ce point de vue, le pays entier semble d'ailleurs partagé en deux, de part et d'autre de l'axe qui relie le mont Aigoual au mont Lozère : à l'ouest les paysages ouverts des hauts plateaux caussenards et montagnards, et à l'est les paysages plus fermés des vallées schisteuses.

Il faut toutefois tempérer ce contraste superficiel. Les paysages d'altitude

comportent en effet eux aussi des forêts, celles qui témoignent encore des boisements originels et celles qui referment aujourd'hui des espaces autrefois plus vastes, « clairiérés », brûlés et défrichés par l'agro-pastoralisme. Quant aux paysages des vallées et des gorges, ils comportent eux aussi des espaces ouverts par le même agro-pastoralisme autour des foyers de culture habités qui s'y sont historiquement développés. Il en résulte **une diversité de motifs d'intérêt paysager majeurs pour leurs usages** agro-pastoraux, forestiers, traditionnels, artisanaux, scientifiques et touristiques, **motifs d'intérêt de milieux et d'habitats naturels** étroitement associés à ceux de leurs structures géomorphologiques et d'autant plus remarquables qu'ils ont été **façonnés ou révélés par l'agro-pastoralisme**. Ils se répartissent entre les motifs classiques de la trilogie agraire, *l'ager*, le *saltus* et *la silva*, qui s'étagent sans solution de continuité à partir de ceux de *l'hortus* depuis les fonds des vallées et des gorges habitées jusqu'aux plus hauts sommets, en passant par les hauts plateaux. L'importance qu'y prend le *saltus* amène d'ailleurs à parler ici de **trilogie agro-pastorale**.



L'hortus des vallées

Les jardins se sont développés à tel point dans les vallées que l'horticulture est ici devenue une composante essentielle de la culture agro-pastorale dominante. Et l'on pourrait parler ici d'« horti-pastoralisme », tant l'art du jardinage a marqué ces vallées, en soutien du pastoralisme traditionnel. Il s'exprime dans **les jardinets familiaux**, qui jouxtent traditionnellement la maison d'habitation, mais aussi dans **les cultures potagères et maraîchères** qui ont envahi les traversiers et bancels tout proches, et surtout dans l'arboriculture dont les fleurons historiques et légendaires furent et restent **les vergers de châtaigniers et de mûriers** qui recouvrent historiquement la plus grande partie des versants terrassés.

Ainsi la tradition horticole des Cévennes reste indissociable d'un agro-pastoralisme qui a toujours visé à vivre des ressources d'une terre cultivée intensivement pour produire ses plus

beaux fruits. Tels sont :

- les légumes verts et les cucurbitacées des vallées ;
- les choux, les raves et les pommes de terre d'altitude ;
- les cultures d'oignon doux des Cévennes de la vallée de Taleyrac ;
- les vergers de reinette du Vigan et de cerisiers, poiriers, pruniers et pommiers des gorges du Tarn ;
- le renouveau de certaines châtaigneraies des vallées.



Cette culture du jardin a en outre motivé la création de parcs et d'arboretums à visée scientifique ou ornementale, et dont les fleurons restent :

- le mythique arboretum de l'Hort-de-Dieu sur l'Aigoual,
- la bamboueraie d'Anduze,
- le jardin de Sambuc à Saint-André-de-Majencoules,
- le jardin du Temple à Concoules
- le parc floral d'Alès.

L'exigüité de l'ager des plateaux

Telle est la première observation qui s'impose dans un pays dépourvu de grandes terres labourables. Ils ne sont pas absents pour autant, notamment sur les grands Causses et les Cans qui se prêtent aux diverses cultures de la **mosaïque des parcelles de seigle, d'avoine et d'orge des dolines**, ces dépressions argileuses dont l'apparition, après la traversée des vastes étendues steppiques ou buissonnantes, provoquent

Un des si nombreux paysages cévenols dont l'étagement des motifs de l'hortus, de l'ager et du saltus appelle la lecture panoramique verticale, symbolique de leur unité.

L'hortus de la Salle-Prunet, dans la vallée de la Mimente, en amont du château de Mont-Vaillant que l'on aperçoit au deuxième plan.



toujours la surprise et l'admiration. Ces cultures allaient jusqu'à couvrir 30% de la surface du causse Méjan il y a un siècle. Tel n'est plus le cas aujourd'hui, où elles n'en représentent plus que 10 à 15%, mais les potentialités subsistent.

La prédominance du *saltus*

Les terres du *saltus* sont de loin les plus nombreuses et les plus variées, témoignant ainsi de la façon la plus claire de la présence ininterrompue des troupeaux domestiques, locaux ou transhumants. Ils font suite à l'*hortus* des vallées et à l'*ager* des Causses et leur caractéristique, par rapport aux précédents, est leur **omniprésence**, depuis les fonds de vallées jusqu'aux plus hauts sommets en passant par les hauts plateaux, comme pour attester, s'il en était besoin, du façonnage du pays entier par les pratiques de l'élevage et la production de fourrages.

Les milieux herbacés des pelouses et des prairies pâturées, voire fauchées, figurent au premier rang des motifs de ce *saltus* pour leur nombre et leur diversité. On en compte **23 variétés** en fonction de la nature des sols, de l'altitude et de la pression pastorale :

- 4 variétés de pâturages et prairies dans les fonds de vallées,
- 5 variétés de pelouses sur les versants et les crêtes de vallées,
- 6 variétés de pelouses sur les hauts plateaux, où l'emblématique carline à feuille d'acanthé voisine avec l'endémique orchidée d'Aymonin,

- 5 variétés de prairies montagnardes qui abritent entre autres l'arnica des montagnes, la gentiane jaune, la renouée bistorte, la trolle et la reine des prés,
- 3 variétés de pelouses de sommets, dont le trèfle des Alpes est très recherché par le bétail.



Leurs intérêts vont de la fauche pour le fourrage au pâturage local et transhumant, ovin et parfois bovin voire équin en montagne, à l'apiculture et à une flore et une faune dont les qualités justifient le classement de **8 d'entre elles comme prioritaires au réseau européen Natura 2000**. Certaines présentent en outre des intérêts esthétiques et naturalistes majeurs. Les prairies, pour la richesse de leurs floraisons et la diversité de leurs coloris à la belle saison, les pelouses pour leurs dimensions, comme celles des Causses qui évoquent les mythiques steppes de l'Asie centrale.

■ Ci-contre de haut en bas : sur le causse de Sauveterre, la mosaïque des parcelles de seigle, d'avoine et d'orge d'une doline.

■ La prairie pâturée, première forme de *saltus* dans le lit mineur d'un torrent cévenol.

■ Les parcours de pelouses d'allure steppique de l'emblématique plaine du Chanet, sur le bien nommé causse Méjan nu.

Les milieux tourbeux viennent en deuxième position pour le nombre de leurs variétés. On en compte **16 variétés** en fonction des mêmes conditions de sol, d'altitude et de pression pastorale :

- 5 variétés de bas marais et de prairies humides, principalement localisés autour des sources et des suintements des gorges calcaires et dolomitiques,
- 2 variétés de bas marais acides en montagne,
- 4 variétés de tourbières de transition entre terre et eau en montagne,
- 5 variétés de tourbières hautes actives sur les sommets.



Leurs intérêts vont de l'abreuvement du bétail en pâturage extensif et/ou tardif, aux intérêts naturalistes, puisque **8 d'entre elles sont prioritaires au réseau européen Natura 2000**, mais aussi esthétiques et archéologiques, grâce à l'étude de l'évolution de la végétation par l'analyse des pollens contenus dans la tourbe et à la reconstitution des structures biogéographiques des paysages de l'Histoire et de la Préhistoire.

Les milieux buissonnants pâturés des fruticées, des matorrals et des landes viennent en troisième position. On en compte **15 variétés** en fonction des mêmes conditions de sol, d'altitude et de pression pastorale :

- 7 variétés de matorrals à bruyère cendrée ou arborescente, à ciste et à chêne vert dans les basses vallées,
- 1 variété de lande à genêt purgatif commune aux vallées et aux montagnes

schisteuses,

- 3 variétés de milieux buissonnants à buis, genévrier, genêt épineux et amélanchier sur les hauts plateaux,
- 2 variétés de landes basses de montagne à callune ou à myrtille dominante,
- 2 variétés de landes des sommets à genévrier nain et à airelles,

Leurs intérêts vont du pâturage extensif et de la litière pour le bétail à l'apiculture et à la chasse, notamment la chasse au sanglier. Il convient d'y ajouter 2 variétés de fruticées à prunellier et à mûres sur les plateaux, et 5 variétés de milieux buissonnants de genêt à balai et de fougère aigle sur tous les sols siliceux des vallées et des montagnes. Si ces milieux ne présentent pas d'intérêt pastoral, ils en présentent néanmoins pour l'apiculture et, s'agissant des fruticées, de la cueillette de plantes d'intérêt médicinal et alimentaire, notamment pour les confitures et les liqueurs.

■ Une tourbière haute active sur le Pic Cassini (1680m).

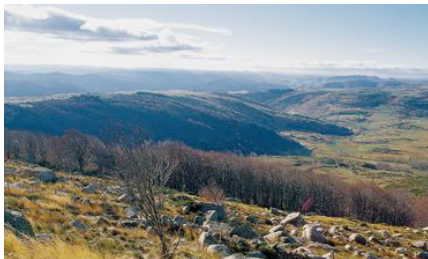
La diversité de la *silva*

La diversité des milieux forestiers tient non seulement au nombre de leurs variétés mais aussi à leurs intérêts respectifs. Ils se répartissent en deux groupes principaux en fonction de leur intérêt sylvo-pastoral.

13 variétés de milieux forestiers figurent au nombre des motifs du *saltus* caussenard et cévenol **au titre du sylvo-pastoralisme**. On y distingue ainsi, en fonction des sols, de l'altitude et de la pression pastorale :

- 2 variétés de châtaigneraie : les bois et les vergers,
- 2 variétés de chênaies à feuilles caduques, sur sols calcaires ou siliceux, dans les vallées, les gorges et la montagne,
- 1 variété de forêts de pin sylvestre sur sols calcaires sur les hauts plateaux

- 3 variétés de hêtraies sur sol calcaire sec dans les vallées et les gorges,
- 4 variétés de hêtraies-sapinières sur sols calcaires ou siliceux en montagne,
- 1 variété de hêtraie d'altitude sur le mont Lozère.



Leurs intérêts vont du sylvo-pastoralisme et de la glandée aux usages les plus traditionnels tels que la chasse et la cueillette sous toutes ses formes, qu'il s'agisse des châtaignes, des champignons, des plantes médicinales ou des lichens pour la parfumerie, mais aussi de la production du bois d'œuvre et du bois de chauffage. La **châtaigneraie** y occupe une place dominante d'une part pour son importance en surface et d'autre part pour son rôle historique voire légendaire et mythique dans l'histoire des Cévennes. Si son intérêt sylvo-pastoral est désormais faible et si on y distingue aujourd'hui les bois et les vergers, il reste que sa lecture traditionnelle dans le paysage a toujours été comparable à celle d'un **pré-verger** ou d'un **pré-bas** associant le saltus forestier au verger de fruitiers. Elle est donc à lire comme un espace de transition et non d'opposition entre un saltus qui serait considéré comme un espace ouvert par rapport à une silva entendue comme un milieu fermé et inaccessible aux troupeaux. Quant à son poids légendaire et mythique, il en fera un motif d'intérêt particulièrement remarquable dans les vallées qui figurent parmi les hauts lieux de l'histoire locale.

9 variétés de boisements artificiels

composés d'essences non locales, complètent le tableau. Ils ont été mis en place depuis un siècle et demi et ils représentent 30% des boisements dans les vallées cévenoles, 15% sur le Méjan, 15% sur le Lozère, 40% sur l'Aigoual et sur le Lingas. Ce sont des plantations de : sapin pectiné, pin sylvestre, pin noir, sapins, épicéas et mélèzes européens, pins européens, épicéas, sapins exotiques, sapins de Douglas et cèdres, pins exotiques, autres conifères exotiques, chênes exotiques.

Parmi ces boisements, il convient de distinguer **les reboisements de protection des boisements spéculatifs**.

Les premiers ont été développés principalement dans les Cévennes et sur les sommets, dès le milieu du XIX^e siècle, pour pallier les effets du surpâturage pendant le siècle précédent, notamment l'érosion excessive des versants les plus raides avec tous les dangers qui lui sont associés, ainsi que pour répondre aux besoins de la métallurgie naissante.

Quant aux **boisements spéculatifs**, ils se sont particulièrement développés dans la partie orientale des Causses Méjan et Sauveterre. Leur gestion suppose des éclaircies régulières qui, à terme, leur rendront un aspect plus avenant et pourront les ouvrir au sylvo-pastoralisme.

La hêtraie d'altitude du vallon des Finialettes sur le Lozère.

A l'horizon d'une pâture sur le Lozère, les reboisements de sapins, d'épicéas et de mélèzes.





Vallées et gorges

- Paysages forestiers
 - Chênaies pubescentes
 - Chênaies sessiles
 - Châtaigneraies / chênaies vertes

Serres et valats

- Paysages forestiers
 - Châtaigneraies
 - Chênaies sessiles
 - Reboisements artificiels
- Paysages de landes à genêts

Hauts plateaux

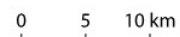
- Paysages d'allure steppique
- Paysages buissonnants
- Prairies humides
- Paysages forestiers
 - Pineries de pins sylvestres
 - Boisements spéculatifs

Montagnes

- Paysages de pelouses montagnardes
- Paysages de pelouses et landes subalpines

Crêtes et sommets

- Paysages forestiers
 - Hêtraies
 - Hêtraies sapinières
- Garrigues et végétation clairsemée de la périphérie du bien
- Zone centrale du bien
- Zone périphérique



Les principaux types de paysage

Le patrimoine des paysages culturels : les structures paysagères comme compositions de motifs de diversité et d'authenticité achevées des paysages façonnés par l'activité agro-pastorale

Les paysages des vallées et des gorges

Ce sont les paysages façonnés par la culture agro-pastorale, ou révélés par elle, le long des drailles, des routes et des chemins ouverts perpendiculairement ou parallèlement à l'axe de leurs rivières. Ils se trouvent étagés sur leurs versants, malgré leur fréquente raideur, le long de ces drailles et de ces chemins, et appellent **une lecture panoramique verticale** plutôt qu'une lecture panoramique horizontale, comme celle des panoramiques « classiques » de paysage que l'on retrouvera sur les crêtes et les plateaux.

Les paysages d'habitat groupé des bourgs et des villages

Ils prennent place dans les élargissements ou les confluences des vallées et des gorges, **rassemblent tous les motifs de la culture agro-pastorale et donnent accès au pays**. Cette accessibilité fut depuis toujours longue et délicate, puisqu'il s'agissait, non pas seulement de remonter le cours des rivières, mais surtout de parvenir aux pâturages des crêtes, plateaux et sommets indispensables à la transhumance qui les dominaient. Ces difficultés sont particulièrement sensibles dans les gorges et les canyons si abrupts des vallées caussenardes, mais aussi dans les vallées cévenoles dont la remontée débouche souvent sur les impasses de cirques infranchissables, comme les vallées Longue, Française et Borgne. C'est pourquoi les motifs de leurs paysages agro-pastoraux s'étagent sur leurs versants et appellent la lecture



panoramique verticale le long du profil en travers de la vallée. C'est ainsi que la rivière, toujours équipée des motifs de la maîtrise de l'eau, donne sur les prairies alluviales de son lit majeur, suivies des premières terrasses et d'un bâti qui appelle à son tour jardins, vergers et prairies de fauche jusqu'à la forêt dont les chemins, et notamment les drailles, donnent accès aux pâtures des crêtes et des plateaux supérieurs. Tels sont par exemple les paysages de **Sainte-Enimie**, d'**Ispagnac** et de Florac dans les gorges du Tarn ; de **Meyrueis** dans les gorges de la Jonte ; du **Vigan** dans la vallée de l'Arre et de **Saint-Jean-du-Gard** dans la vallée du gardon de Saint-Jean.

Plaisance, « paysage monument » dont les traversiers occupent toute la place possible entre le cours de l'eau vive et les abrupts calcaires des rebords du causse supérieur.



Il va de soi par ailleurs que l'accès au pays ménagé par ces petites cités est à entendre au sens symbolique aussi bien que physique. Il tient à la valeur des motifs du patrimoine culturel que leur position stratégique et de leur longue histoire leur ont permis d'accumuler. Il s'agit de tous les motifs d'intérêt historique, légendaire ou mythique, parfois rassemblés comme pour mieux exprimer la continuité d'une même culture. Tels sont par exemple l'ermitage de Sainte-Enimie, les édifices de l'architecture militaire et chrétienne du Moyen-Âge, ou les monuments de la Modernité, et notamment de la Réforme. Elles forment le patrimoine matériel qui exprime par sa propre force ses motivations symboliques. Mais celles-ci sont également déclinées dans les programmes de leurs **manifestations culturelles périodiques** et dans les « **encyclopédies du savoir** » que sont le Musée Cévenol du Vigan, le musée des Vallées Cévenoles de Saint-Jean-du-Gard, la capitale des Camisards, le musée du Vieux Logis de Sainte-Enimie, le musée de la Vallée du Galeizon sur Cendras et les musées Minéralogique et du Mineur d'Alès et de la Grand-Combe.

Les paysages de rivières et de torrents

Ils accompagnent les routes et les chemins qui en longent les cours. Ceux du versant atlantique du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie bénéficient d'un profil en long relativement doux, qui en rendent parfois possible la navigation. Ceux des rivières cévenoles des Gardons, de la Mimente et du Chassezac, sur le versant méditerranéen, souffrent d'un profil en long plus raide et sont connues pour leurs crues violentes et leurs assèchements estivaux fréquents. Ils présentent un caractère plus ou moins sauvage selon qu'ils ont motivé ou non le savoir-faire de maîtrise de l'eau des *paissières, béals, gourgues et citernes* indispensables aux jardins et aux cultures, dans lesquelles les prairies de fauche occupent une place majeure. Mais tous sont essentiels pour l'abreuvement des troupeaux et l'irrigation et leurs ripisylves elles-mêmes sont entretenues pour le fourrage, la lutte contre les inondations, le bois de chauffage et la biodiversité.



Quant à la nature et à la richesse de la flore et de la faune que leurs eaux abritent, elles varient en fonction de leur pente, de leur teneur en éléments nutritifs et de leur température. **On en compte six variantes**, dont quatre font partie du réseau Natura 2000 et qui recèlent, au titre de la faune la plus remarquable quatre espèces de mammifères, dont le castor et la loutre d'Europe, sept espèces de poissons, parmi

- Ci-dessus : Sainte-Enimie, le village d'intérêt historique placé sous la protection de l'ermitage éponyme qui en occupa le site la première.
- Ci-contre : un paysage de torrent, la Cèze à Aujaguet.

lesquels l'ombre et la loche de rivière, et neuf espèces de libellules, dont les cordulies à corps fin et splendide.

Les paysages de sources et de ruisselets

Ce sont des micropaysages qui ont été, sinon créés à proprement parler, du moins révélés par le pastoralisme, et qui concourent à l'alimentation en eau des villages, à l'abreuvement des troupeaux et à l'irrigation des prairies.



En milieu calcaire, un grand nombre de ces sources sont des résurgences résultant de l'infiltration diffuse des eaux de pluie. En 1930, Edouard Martel en dénombreait **près d'une quarantaine dans la seule vallée du Tarn jusqu'au Rozier**. Elles se répartissent entre sources non pétrifiantes et sources pétrifiantes. Les premières sont relativement communes mais non moins pittoresques et leur cortège d'espèces animales constitue un motif d'intérêt patrimonial élevé, comme par exemple **la source du Pêcher**, qui est à l'origine de l'installation de **Florac**, à la triple confluence du Tarn, du Tarnon et de la Mimente. Les sources pétrifiantes abritent quant à elles de nombreuses espèces spécialisées et rares ; **deux de leurs variantes, les cônes de tufs et les sources calcaires**, font partie à titre prioritaire du réseau Natura 2000. Elles présentent les motifs d'intérêt touristique spectaculaires de leurs

formations de tufs, comme à **Saint-Chély-du-Tarn**, et les motifs d'intérêt scientifique des restes d'espèces végétales et animales qui permettent de reconstituer les écosystèmes à des dates précises. En milieu granitique ou schisteux, elles occupent également des superficies restreintes et abritent aussi les nombreuses espèces végétales et animales hautement spécialisées et rares qui leur confèrent un fort intérêt patrimonial. Nombre d'entre elles sont aménagées avec goût et identifiées par des noms locaux.

! Ci-contre : les sources de la Joux.

! Ci-dessous : les paysages de prairies pâturées et fauchées de la vallée de la Jonte, entre le causse Méjan et les pentes boisées de l'Aigoual (1565m).



Les paysages de prairies pâturées et fauchées

Ils ont été façonnés le long des rivières toutes les fois que la largeur du lit majeur l'a permis et s'organisent sur des sols généralement bien alimentés en eau et bien drainés. A l'opposé du caractère sauvage plus ou moins accusé des paysages de rivières et de torrents, ils présentent le caractère attachant traditionnellement attaché aux paysages agrestes de nos campagnes. Leurs prairies, destinées à la production du fourrage nécessaire à l'alimentation

hivernale du bétail, bénéficient d'un entretien particulier par amendements et irrigation et peuvent être fauchées plusieurs fois par an du fait qu'elles sont dominées par les graminées et les plantes à rosette à régénération rapide. Leurs floraisons variées en font de très beaux motifs d'intérêt esthétique tout autant que naturaliste et économique. Dans certains fonds de vallées, elles sont même souvent séparées par des alignements d'arbres qui sont encore largement utilisés pour assurer les besoins du troupeau à la fin de l'été et qui leur donnent **un aspect bocager dont le pittoresque redouble l'intérêt**. C'est d'ailleurs pourquoi elles motivent souvent la progression d'un urbanisme dont les constructions sont parfois à l'origine de la disparition des meilleures terres et constituent une menace véritable pour les systèmes d'exploitation agricole. Cette menace étant générale en Europe, **ces prairies et leurs bocages font aussi partie du réseau Natura 2000**.

Les paysages forestiers des vallées et des gorges

Ce sont les **paysages de la chênaie**, qui occupe naturellement les vallées et les gorges mais s'est fréquemment trouvée mélangée à d'autres espèces, voire

supplantée par le châtaignier, notamment sur les ubacs trop humides.

La chênaie verte s'étend dans les vallées cévenoles jusqu'à une altitude de 700m, parfois plus, mais a été historiquement surexploitée pour les besoins du chauffage et ne forme plus qu'un taillis mélangé de chêne pubescent, ou chêne blanc, et dont les intérêts vont de la chasse au sanglier, qui en fait son cantonnement préféré pour profiter de ses glands, à la très traditionnelle cueillette des champignons.

Les chênaies à feuilles caduques forment des ensembles remarquables dans les vallées et les gorges calcaires du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie, aux étages montagnards inférieur et moyen. Elles sont dominées par le chêne sessile, ou chêne rouvre, et le chêne pubescent, et présentent, par leur importance et leur homogénéité un intérêt patrimonial qui invite à les laisser évoluer sans aucune intervention. Leur exploitation sylvicole devrait rester la moins intensive possible et éviter d'une part les coupes à blanc massives, pour des raisons tant écologiques que paysagères, et d'autre part l'introduction d'espèces exogènes telles que le pin noir.



Les paysages de la chênaie dans les gorges du Tarn.

Les paysages des serres et des valats

Les serres sont les interfluves des vallées cévenoles dont les valats désignent à proprement parler les torrents, mais parfois aussi, par métonymie, la vallée elle-même. Leurs paysages, comme ceux des vallées et des gorges, se trouvent étagés sur les versants et appellent la lecture panoramique verticale qui met en évidence l'enchaînement des motifs de la culture de la transhumance qui les a façonnés. Seule en effet cette lecture permet de dépasser l'importance considérable de la masse forestière qui les occupe à 80% et de **distinguer dans les moindres fermes et hameaux de leur habitat dispersé les foyers d'activités humaines** fondés le long des itinéraires de transhumance qui traversent la forêt pour rejoindre au plus direct les drailles et les pâturages auxquels elles donnent accès depuis des millénaires.

Les paysages d'habitat dispersé des hameaux et des fermes

Ils sont souvent aménagés sur les moindres replats de versants parfois très raides. Ce sont par excellence les « **paysages monuments** », pour reprendre le mot de P. Cabanel, si caractéristiques de **l'architecture populaire qui les a édifiés au cours des siècles** grâce à tous les savoir-faire de la pierre. Les *traversiers*, *bancels* et *faïsses* figurent au premier rang des motifs de cette architecture dans la mesure où ils autorisaient l'installation du bâti et des meilleures terres tout en les protégeant de la dégradation par les pluies torrentielles et en motivant ainsi le labeur quotidien d'entretien et de récréation des sols par les apports provenant de zones inférieures où ils s'accumulaient. Ainsi sont-ils devenus les paysages emblématiques par excellence des vallées cévenoles. Leurs jardins et

leurs cultures produisent des fruits et des légumes, parmi lesquels les pommes ou les oignons doux des Cévennes, comme dans **la vallée de Taleyrac**, qualifiée de « Petite Suisse » des Cévennes, et ils abritent par ailleurs une flore très riche d'adventices dont le nombre atteint la trentaine. Outre l'animation que leurs floraisons apportent au paysage, leurs intérêts se diversifient selon les espèces. Certaines d'entre elles, comme les coquelicots, la mâche potagère, le pourpier maraîcher et les chénopodes se consommant en salade, et d'autres, comme la fumeterre officinale, sont particulièrement prisées pour leurs propriétés médicinales.



■ Ci-dessus : dans les hautes Cévennes, sur Saint-Martin-de-Lansuscle, une ferme aux toits de lauzes du haut gardon.

■ Ci-contre : dans les basses Cévennes, le paysage classique de hameaux et de fermes aux toitures variées.

Ce sont toutefois **l'histoire, la légende et le mythe** qui justifient l'attachement exceptionnel dont les serres et les valats cévenols font l'objet pour tous ceux qui ont pu découvrir une part au moins de leur mystère. **La Vallée Longue, la Vallée Française et la Vallée Borgne** y figurent au premier chef, elles qui en ont toujours été considérées comme **le cœur : la « Cévenne des Cévennes »**.

Elles justifient cette métaphore en premier lieu par leur emplacement, incontournable depuis toujours sur les



trois principales drailles collectrices de **Jalcreste**, de **l'Aslié** et de **la Lusette**. Elles la justifient ensuite par le rôle central qu'elles jouèrent dans l'histoire des guerres de religion et surtout dans la **guerre des Camisards**, dont la première décennie de notre siècle célèbre le tricentenaire. Elles furent en effet le théâtre des événements qui mirent en scène leurs principaux héros et se teintèrent progressivement des couleurs de la légende. C'est ainsi qu'**Abraham Mazel**, l'enfant du pays dont le prénom ne s'invente pas, fut l'initiateur de cette guerre en emmenant au Pont-de-Montvert l'expédition qui devait se terminer par la défenestration de l'abbé du Chayla. La même année, en juillet 1802, c'est au **Plan-de-Fontmort** que le même Abraham Mazel et les siens sont surpris par le fameux capitaine Poul, et ce à cause d'**Esprit Séguier**, l'autre chef camisard qui s'entêtait à ne pas bouger malgré son avertissement. Non loin de là, au **Collet-de-Dèze**, deux autres chefs camisards, **Salomon Couderc** et **Jean Cavalier**, tiennent bientôt une assemblée qui sera suivie de l'autre combat contre le même capitaine Poul, celui de **Champdommergues**, sur la commune de **Saint-Privat-de-Vallongue** où **Françoise Brès** prêche et prophétise, ce qui lui vaudra la pendaison. C'est cette bataille du 11 sept 1702 qui reste dans les mémoires et se trouve inscrite dans le

lieu-dit **Plo-de-las-Tombas**, réappropriation camisarde typique de Plo-de-las-Combas, le Plo-des-Combes. C'est ensuite à **Barre-des-Cévennes** que le capitaine Poul fera transporter les camisards qu'il a tués, laissant les cadavres sur le grand chemin huit ou dix jours, livrés aux chiens, jusqu'à ce que la puanteur exige leur enterrement. En 1703, à **Saint-André-de-Valborgne**, c'est **Jean Castanet** qui, avec 700 camisards, prêche devant une grande foule ; trois jours après il récidive dans l'église elle-même ; à l'automne, 200 fugitifs seront arrêtés, enfermés dans l'église, exécutés et jetés dans le Gardon. Ce sera lui aussi qui, en 1704, mettra un terme à la guerre en négociant avec le Maréchal de Villiers, après avoir convaincu **Roland et Jouany**, installés quelques jours au Pompidou pour l'attendre. Seul **Abraham Mazel** ne lâchera pas. A **Saint-Martin-de-Corconac**, il avait épargné la vie du curé qui intercédéra à son tour en sa faveur de sorte qu'il sera « seulement » enfermé à la Tour de Constance, à l'instar des très nombreux hommes et femmes qui n'étaient pas envoyés aux galères.

Pour autant, la fin de la guerre ne mettra pas un terme définitif à la lutte des Réformés pour leur indépendance et leur liberté de culte. Et **leur pays restera le Désert** dans lequel les assemblées ne cesseront pas de se réunir pour ranimer la flamme entretenue par la grande figure du pasteur **Antoine Court** jusqu'à l'Edit de Tolérance de 1760 et la Déclaration des Droits de l'Homme. Ce sera l'honneur du pasteur **Rabaut-Saint-Etienne**, président de la Constituante, d'y faire inscrire à l'article 4 que nul ne pourra désormais être inquiété pour ses opinions religieuses. Tous événements dont la commémoration reste célébrée par l'Assemblée annuelle du Désert au **Mas Soubeyran**.

! Au Plan-de-Fontmort, le monument qui commémore les combats célèbres des Camisards Abraham Mazel, en 1702, puis Jouany et Roland en 1704.

Les paysages de la châtaigneraie

Ils occupent une place de choix dans les paysages culturels cévenols. Inlassablement façonnés par les habitants, ils ont historiquement pris la forme d'un immense pré-verger, à la suite d'entretiens sélectifs et de plantations systématiques, au détriment par exemple des châtaignes vertes et des châtaignes à feuilles caduques. Ils ont ainsi toujours fait partie de l'agro-pastoralisme cévenol au titre du pacage, du fourrage et de la litière, tant pour les ovins que pour les caprins, dans ce qui fut et redevient parfois aujourd'hui un verger pacagé.



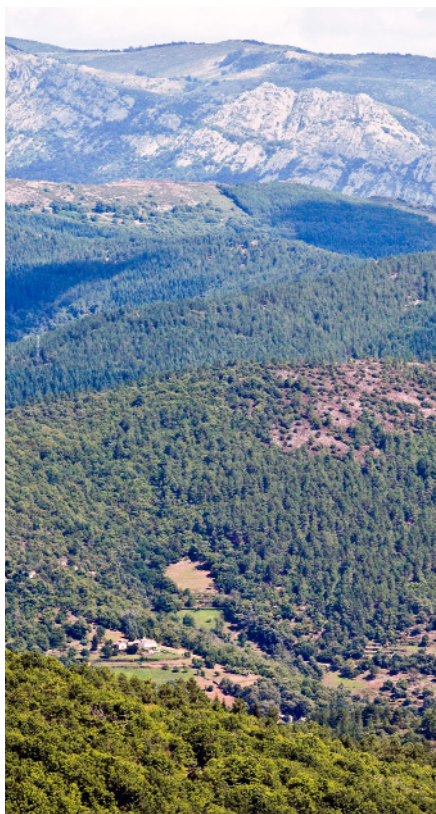
Ce sont aussi des paysages mythiques. Paysages doublement mythiques même, grâce au châtaignier, « l'arbre à pain » dont les fruits merveilleux assurèrent pendant des siècles la survie matérielle d'une montagne aux sols cultivables si rares, et dont les profonds et mystérieux couverts – on songe ici à d'autres forêts, telle la célèbre forêt de Sherwood – formèrent le Désert qui abrita les assemblées d'un peuple dont il symbolisa ainsi la survie spirituelle pendant un siècle de persécutions.

Les paysages forestiers des serres et des valats

Ils se distinguent des paysages de la châtaigneraie pour leur moindre valeur symbolique, bien qu'ils aient toujours eu leur place dans l'agro-pastoralisme de la montagne languedocienne.

Les paysages de la châtaigneraie à feuilles caduques occupent parfois les terrains siliceux des vallées cévenoles au-dessus de 700m, comme au **Majistavol**, et font la transition entre les châtaignes vertes inférieures et les hêtraies supérieures. Ils sont dominés par le chêne sessile et le chêne pubescent et présentent un intérêt sylvo-pastoral certain, même s'il est relativement faible par rapport à celui que présentent d'autres peuplements forestiers. Leurs autres motifs d'intérêt comptent, outre **l'attrait pour le pittoresque de leurs plus vieux sujets, les très traditionnelles chasses et cueillettes de champignons**, les glands utilisés pour l'alimentation des porcs et la production de bois de chauffage, de bois d'œuvre et de charbon de bois.

Les paysages de reboisements remontent au XIX^e siècle et sont donc d'apparition relativement récente. Ils ont fréquemment été installés pour restaurer des sols appauvris par le pâturage



! Ci-dessus à gauche : sur la Corniche des Cévennes, la châtaigneraie cévenole, part prépondérante du patrimoine d'un peuple dont elle abrita les assemblées et assura la résistance spirituelle.

! Ci-contre : L'étagement des différents paysages forestiers, de la châtaigneraie aux reboisements entrepris dès la fin du XIX^e siècle.

excessif ou donner une nouvelle vocation aux territoires en déprise tout en présentant les motifs d'intérêt essentiels de la lutte contre l'érosion des versants abrupts et l'approvisionnement de la filière bois. Ils occupent aujourd'hui une superficie d'environ 30% dans les Basses Cévennes et de 40% dans les massifs de l'Aigoual et du Lingas. Si les jeunes peuplements denses ne présentent pas d'intérêt sylvo-pastoral immédiat, les coupes et les éclaircies successives les ouvriront progressivement à la lumière et au sylvo-pastoralisme. Leur intérêt économique actuel se double, comme dans les paysages de la chênaie à feuilles caduques, de ceux qui font partie des traditions les plus anciennes et les plus vivaces comme la cueillette des champignons, des petits fruits et du lichen, qui a toujours complété le revenu des exploitations, ainsi que de la chasse.

Les paysages de landes des serres et des valats

Ils accompagnent et dominent souvent les paysages forestiers, lorsqu'ils ont été ouverts par les pratiques agro-pastorales, notamment sur les crêtes des serres traversées par les drailles de transhumance.

Les paysages de landes à genêt à balai colonisent de préférence les bords de chemins, les lisières et les trouées de la châtaigneraie, offrant ainsi un abri aux sangliers et aux cerfs qui viennent y refaire leurs forces à la fin de l'hiver. Mais c'est une ressource provisoire car, quand le feu ne les dévaste pas elles se transforment vite en un milieu forestier (Cévennes, Revue du Parc National des Cévennes, n° 36/37, Nature et Paysages, p. 22).

Les paysages de landes mixtes, où la bruyère cendrée à la floraison rose se mêle à la callune, au genêt purgatif et à la fougère aigle, se rencontrent principalement dans les châtaigneraies.

Quant aux deux bruyères, arborescente et à balai, plus rares, elles occupent plutôt les sous-bois clairs des taillis de chêne vert où elles offrent aux abeilles leur floraison précoce dès la mi-avril.

Les paysages de landes à genêt

purgatif occupent surtout les crêtes des serres et sont spectaculaires pour leur floraison printanière jaune vif et pour le parfum enivrant qui s'en dégage. Mais ce caractère pittoresque s'accompagne de motifs d'intérêt naturaliste qui en redoublent la valeur et enrichissent la **biodiversité caractéristique de tous les paysages façonnés par le pastoralisme**. Ils font ainsi partie des milieux naturels rares du réseau Natura 2000, leur biodiversité se mesurant à la présence de 265 espèces d'insectes, de nombreux passereaux nicheurs, de la linotte mélodieuse, du traquet pâle, du bruant jaune et de la perdrix rouge, pour ne pas parler des rapaces diurnes tels que les busards, faucons et éperviers qui les parcourent assidûment pour leur richesse en proies diverses.



■ Au col des Vieilles, sur la col-
lectrice de Jalcreste, la lande à
genêt purgatif.

Les paysages de landes à callune ou à myrtille appartiennent elles aussi aux paysages les plus typiques des Cévennes. Elles occupent les sols les plus pauvres et les hauts de versants mais peuvent voisiner, à moyenne altitude, avec les landes à genêt purgatif. Elles se colorent de couleurs violacées spectaculaires dès la fin de l'été après avoir été le théâtre d'une véritable « explosion de vie » où cicadelles, criquets et sauterelles attirent de nombreux oiseaux et rapaces, dont le circaète, toujours à l'affût des reptiles (Cévennes, Revue du Parc National des Cévennes, n° 36/37, *Nature et Paysages*, p. 20). Ils font aussi partie du réseau Natura 2000.

Les paysages des hauts plateaux

Ces paysages sont tous ceux qui s'imposent au regard sitôt franchis les cols qui permettent l'accès au haut pays, qu'il s'agisse des plateaux caussenards proprement dits ou de leurs prolongements sur une partie de l'étage montagnard. Ils s'étendent à perte de vue sur des reliefs aux ondulations à peine sensibles, dans un contraste total avec les gorges et les vallées qui y ont conduit les troupeaux et leurs bergers depuis des millénaires. Il ne s'agit plus ici, comme là, d'une plongée dans les profondeurs de paysages tumultueux dominés par la forêt, mais au contraire d'une traversée, d'une navigation sur **un océan largement ouvert à tous les caprices des météores**, célébrés depuis toujours et par tous les auteurs comme les maîtres insurpassables de leurs ambiances fantastiques et mythiques. Cette traversée réserve pourtant à ceux qui l'auront entreprise **les spectacles surprenants des îles et des refuges de calme et de beauté**, occupés, habités et cultivés par une population dont l'attachement surmonte tous les obstacles d'une nature exigeante, certes, mais aussi fascinante.

Les paysages de pelouses d'allure steppique des Causses

Ce sont les paysages emblématiques des **plateaux caussenards**, et par leur étendue et par la grande diversité des espèces végétales et animales qui s'y épanouissent. Ils sont faits d'une mosaïque d'habitats naturels et de formations herbacées dont les formes et les couleurs jaunes, vertes et violacées contribuent au charme si prenant des immensités ouvertes sur des horizons infinis. Ils comptent parmi les milieux floristiques et faunistiques les plus riches d'Europe et **leur valeur patrimoniale est**



de premier ordre du fait de leur caractère endémique en France. On en compte quatre variantes principales, dont celle qui est caractérisée par la **carline à feuille d'acanthé** reste emblématique, et qui regroupent l'essentiel des zones les plus anciennes créées par et pour le pâturage ovin extensif après élimination de la chênaie d'origine et opposition à l'expansion du hêtre. Les pelouses à plumets, ou « cheveux d'ange », accueillent un pâturage très extensif. Les pelouses à fétuque, carex et hélanthème admettent une pression pastorale plus forte.

Quant aux pelouses à lavande, buis, genévriers et pins, elles révèlent un sous-pâturage déjà ancien et font l'objet d'une gestion très extensive dont la disparition entraînerait une dynamique de fermeture du paysage devant aboutir à terme au reboisement naturel à partir des essences primaires. En l'état, elles peuvent créer **des paysages de steppes buissonnantes particulièrement impressionnants, comme à La Couvertorade**, sur le Causse du Larzac, qu'elles entourent d'un cercle de plusieurs kilomètres de rayon.

C'est en tout état de cause par leur étendue que ces pelouses font partie des paysages les plus impressionnants du haut pays. En l'absence habituelle de

concentrations d'habitat exceptionnelles, comme celle qui vient d'être citée, cette immensité se trouve en quelque sorte soulignée par **les menhirs, les dolmens et les autres vestiges d'habitat et d'artisanat qui la parsèment**, mais aussi gratifiée par ces mêmes motifs, si symboliques de la présence humaine depuis la préhistoire, d'un caractère rassurant, mythique et fascinant, qui invite au voyage.



Les paysages de dolines, de ségalas et de lavognes

Les paysages de dolines et de ségalas sont eux aussi très caractéristiques des plateaux caussenards, et créent toujours la surprise par **les motifs rassembleurs d'un bâti parfois réduit à une ferme, ou à une jasse**, qui focalisent parfois, eux aussi, des paysages d'un rayon de plusieurs kilomètres avant les lisières forestières ou les rebords des gorges voisines. Ils opposent aux formes naturelles et imprévisibles des pelouses

· Ci-dessus : le paysage de pelouses d'allure steppique tel qu'environnant une bergerie et sa doline sur le causse de Sauveterre.

· Ci-contre : le menhir de Colobrières, si symbolique comme tant d'autres sur les hautes terres, de la présence active du pasteur et de ses troupeaux depuis la Préhistoire.

et des milieux humides du causse **l'ordonnance toute géométrique des mosaïques bariolées de leurs cultures**, rendues possibles par l'accumulation d'argiles qui peuvent s'étendre sur plusieurs hectares et apportent aux plateaux secs l'animation de leurs camaïeux de bruns et de verts, selon les saisons. Outre les céréales dont ils approvisionnent les vallées alentour en échange de leurs fruits, de leurs légumes et de leur vin, ils fournissent l'essentiel des réserves fourragères, en complément indissociable des parcours pour satisfaire les besoins annuels des troupeaux.



Le caractère très attachant de ces paysages au milieu des immensités monumentales environnantes, où ils font figure de petites oasis de calme et de détente, se retrouve dans les paysages de lavognes, ces minuscules dolines que l'on peut qualifier, elles, **d'îlots de fraîcheur et de repos** et qui représentent des points d'eau vitaux pour l'abreuvement tant des troupeaux de brebis que de la faune sauvage, dont le gibier. Elles sont alimentées en eau par un impluvium le plus souvent naturel et ont fait l'objet d'aménagements soigneusement entretenus par les éleveurs : murs de soutènement, corrois d'argile pour assurer l'étanchéité du fond et dallage de protection contre le piétinement du troupeau. Sur les aménagements les plus récents, le corroi d'argile a certes été remplacé par une géomembrane, mais le Parc veille à ce que toutes les autres

techniques traditionnelles de construction soient conservées. Ces lavognes réservent elles aussi des surprises et peuvent se révéler émouvantes au spectacle du troupeau qui en a envahi la cuvette pour se désaltérer.

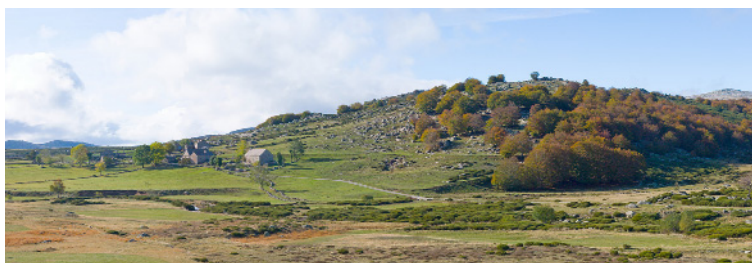


Les paysages de marais et prairies humides

Ils sont typiques des milieux naturels humides des régions calcaires, dolomitiques ou gréseux des Causses et des Cévennes et sont appréciés eux aussi pour l'abreuvement et le pâturage extensif des troupeaux. Ce sont des séjours très accueillants, qui présentent aussi des motifs d'intérêt naturaliste tout particuliers par leur biodiversité. Ils comprennent cinq variantes qui font partie du réseau Natura 2000. Leur flore dominante de cypéracées ou de molinie s'agrémentent entre autres de nombreuses orchidées et d'autres espèces aux couleurs vives et variées, fréquentées par une faune remarquable de papillons et de libellules.

Les paysages de dolines et de ségalas, oasis de fraîcheur riches en céréales et en ressources fourragères, s'établissent dans un contraste rare avec les immensités steppiques des hautes terres environnantes.

Le paysage de prairies humides de l'estive de Bellecoste, entre celles de l'Hôpital et du Mas de la Barque, au pied du Pic Cassini (1680m.)



Les paysages forestiers des hauts plateaux

Ils sont dus à deux types principaux de boisements : les reliquats ou les reboisements spontanés des hêtraies et des pineraies originelles, et les boisements spéculatifs reconnaissables aux contours géométriques des parcelles de toutes dimensions qu'ils occupent.

Les paysages de hêtraies calcicoles, localisés sous l'étage montagnard, sont caractérisés par la domination du hêtre sur une strate arborée à buis dans laquelle s'épanouit une végétation qui peut abriter des espèces à valeur patrimoniale forte, telle que le superbe



orchidée du sabot de Vénus. On en distingue deux variantes, toutes deux parties du réseau Natura 2000. Les boisements en ont été exploités depuis longtemps soit pour le sylvo-pastoralisme soit pour les coupes de bois de chauffage. Quant aux motifs d'intérêt esthétique de leurs magnifiques couleurs automnales, ils figurent parmi les plus recherchés de ceux qui viennent y faire leurs dernières randonnées avant les rigueurs hivernales.

Les paysages de Pin sylvestre sont aisément reconnaissables au feuillage bleuté et à l'écorce orangée de l'espèce colonisatrice la plus dynamique des Causses. Leur couvert forestier clairsemé les rend favorables au sylvo-pastoralisme dans la mesure où leurs strates herbacées éclairées sont proches de celles qui existent dans les mêmes conditions de

station sur les pelouses. Ils pallient ainsi pour partie la perte des anciens parcours à moutons sur lesquels ils s'installent précisément en cas de déprise. Leur cortège d'espèces animales constitue un motif d'intérêt patrimonial élevé autour des palombes, de l'engoulevent d'Europe et du pic noir, mais leurs intérêts s'étendent aussi à la production de bois d'œuvre, au ramassage de plantes médicinales comme la lavande, à la récolte sur les branches des lichens « mousses de chêne » pour la parfumerie, voire à l'intérêt esthétique des vieux peuplements aux formes pittoresques.

Quant aux boisements spéculatifs, notamment dans la partie orientale des Causses Méjan et Sauveterre, ils sont incontournables pour leur impact visuel exceptionnel. Mais leur aspect sombre et impénétrable ne doit pas faire préjuger des éclaircissements réguliers qui peuvent, à terme, les ouvrir au sylvo-pastoralisme.



Ci-dessus à gauche : les boisements de pin sylvestre des Hérans, qui surplombent les gorges de la Jonte sur les pentes du Méjan méridional s'efforcent de préserver les parcours plans du causse.

Ci-dessus à droite : les boisements spéculatifs du Truc de Balduc occupent eux aussi les pentes périphériques du causse, en épargnant ainsi le ségala du plateau.

Les paysages montagnards

Ils occupent les altitudes les plus élevées et culminent sur les sommets entre les altitudes moyennes de 1400 à 1600m. Ils abritent eux aussi des activités agro- et sylvo-pastorales et marquent le point d'aboutissement supérieur des troupeaux d'ovins transhumants, ainsi que des bovins en provenance des étables lozériennes. Ils affichent un caractère naturel prononcé, que mettent en valeur les très rares motifs du bâti et de l'habitat permanent.



Les paysages de prairies à fourrage de montagne

Ils s'établissent sur des sols fertiles, frais et bien drainés, souvent à proximité des quelques fermes ou hameaux qui les exploitent. Ils fournissent du foin de qualité moyenne à bonne et, après le regain, sont fréquemment pâturés. Dès le printemps **des vagues de floraisons successives les parent des couleurs les plus diverses** dont l'intérêt esthétique n'est plus à vanter, et les promeneurs avertis y reconnaîtront même le Fenouil des Alpes et la Flouve odorante. Ils font aussi partie du réseau Natura 2000.

Les paysages de pelouses de montagne

Les paysages de pelouses montagnardes sont répandus sur les sols granitiques, schisteux ou gréseux et trois de leurs quatre variantes figurent comme prioritaires dans le réseau Natura 2000. Issus de la déforestation, ils sont pâturés de façon extensive et parfois soumis à des écobuvages contrôlés. Ce sont des pelouses formées d'herbes basses et denses qui peuvent prendre un aspect prairial lorsque la pression pastorale faiblit. Elles présentent des motifs

d'intérêt divers, notamment avec l'apiculture et les plantes de la pharmacopée traditionnelle, et ont désormais pris un caractère emblématique avec des manifestations telles que **la Fête de la Transhumance à l'Espérou** ou **le Festival nature du Parc National des Cévennes**.

Les paysages de pelouses des sommets sont les équivalents, à plus haute altitude, des paysages de pelouses montagnardes sur les sols granitiques, schisteux ou gréseux, et figurent aussi comme prioritaires dans le réseau Natura 2000. Ceux qui sont exposés au nord sont caractérisés par des espèces

Ci-dessus de haut en bas :

Le paysage de prairies à fourrage du Villaret, sur la cham de l'Hermet, non loin de Grizac, domine les gorges du Tarn et ouvre à l'horizon sur la cham des Bondons.

Le paysage bucolique du hameau des Laubies, sur la partie haute et granitique de la cham des Bondons.

Aux sources du Tarn, un paysage de landes caractéristique des crêtes lozériennes les plus froides, ouvertes l'été au pâturage extensif et aux randonneurs, et l'hiver aux amateurs de ski de fond.

subalpines et ceux des crêtes les plus ventées sont faits des pelouses les plus ouvertes qui se reconnaissent de loin à leurs touffes rougeâtres de Jonc trifide. **Ils sont voués au pâturage extensif ovin à la période de la transhumance, et parfois bovin.** Ils présentent également nombre de motifs d'intérêt touristique pour les points de vue exceptionnels qu'ils rendent possibles ainsi que pour **le ski de fond et les promenades à raquettes en hiver.**

Les paysages de landes des sommets

Ce sont des paysages rares, caractéristiques des crêtes les plus froides, dont les deux variantes figurent au réseau Natura 2000. Dominés par les buissons couchés du genévrier nain ou les arbrisseaux de l'airelle des marais, ils sont fréquemment placés en mosaïque avec les pelouses des sommets, et souvent animés par la présence de rochers qui **forment des éboulis et parfois de véritables chaos** d'étendue et de dimensions variables qui composent des motifs **au caractère pittoresque unique.** Ils accueillent eux aussi le pâturage extensif des troupeaux pendant la saison estivale et présentent le même intérêt spécifique que les pelouses des crêtes et des sommets pour la randonnée en période estivale et pour le ski de fond et les raquettes en période hivernale.

Les paysages de tourbières hautes

Ils sont localisés sur le Lozère, l'Aigoual et le Lingas, et dominés par des tapis de sphaignes brunes ou rouges parfois animées par les fruits en forme de boule laineuse de la linaigrette. On en a recensé près de mille dans le bien proposé à l'inscription, et quatre de leurs cinq variantes figurent comme prioritaires dans le réseau Natura 2000. Ce sont des habitats rares et très

localisés dont un certain nombre d'espèces floristiques ont **une forte valeur patrimoniale et un intérêt esthétique** qui se doublent d'un **intérêt scientifique majeur** dans la mesure où ce sont de véritables musées vivants qui conservent des vestiges polliniques permettant aux chercheurs de reconstituer toute l'histoire de la végétation et des paysages végétaux depuis les dernières glaciations. Les générations d'éleveurs qui les ont mises à profit pour **le pâturage ovin tardif et très extensif** ont su les maintenir dans un bon état de conservation, ce qui a conduit le Parc National à contractualiser avec eux, sur les mont Lozère et Aigoual, un cahier de gestion qui pérennise leurs méthodes pastorales empiriques ancestrales.



Les paysages forestiers des crêtes et des sommets

Les paysages de hêtraies sapinières comptent quatre variantes, selon qu'elles sont localisées sur des sols acides ou peu acides, dont deux font partie du réseau Natura 2000. Elles sont soit dominées par le hêtre en formations pures, soit mélangées au sapin pectiné, essence autochtone sur le versant nord du Lozère mais introduite ailleurs. Leur intérêt sylvo-pastoral se double de ceux de la sylviculture, de l'exploitation de leur bois, de la chasse et de la cueillette, comme dans les forêts de pin sylvestre et les

Un paysage de tourbière sur le mont Lozère.

hêtraies d'altitude, ainsi que de celui des vieilles et pittoresques frondaisons de feuillus et de persistants.

Les paysages de hêtraies d'altitude sont localisés sur le mont Lozère à partir de 1400m d'altitude. Sur les sommets de versants ou en crête, ils sont tourmentés par le froid, la neige et le vent et affectent un port tortueux qui ajoute au pittoresque déjà attesté de leurs ambiances estivales fraîches et légères et de leurs flamboyantes couleurs automnales. Leurs divers motifs d'intérêt rejoignent ceux des hêtraies sapinières avec une touche supplémentaire due à leur petit nombre, lequel incite à les préserver du pâturage en sous-bois pour favoriser la diversité de la strate herbacée et à en faire des réserves

biologiques permettant d'en préserver les milieux remarquables.

Les paysages de clairières et de coupes forestières sont créés soit naturellement, à la suite de la chute d'arbres, soit artificiellement par les coupes forestières qui en dénudent les sols et motivent l'apparition de plantes annuelles et vivaces. Au premier rang de celles-ci, on trouve la pensée sauvage, pionnière des sols en friche, l'épilobe en épi et la magnifique digitale pourpre, pour ne pas parler de la fraise des bois et du framboisier. Ils sont fréquentés par le gibier et présentent, outre leur valeur sylvo-pastorale classique, les mêmes motifs d'intérêt que les paysages de hêtraies et de pineraies pour la chasse et la cueillette traditionnelles.

La hêtraie d'altitude du Mas Camargue, sous le Pic Cassini (1680m), fait partie des boisements préservés du pâturage en sous-bois afin de protéger la diversité de leur strate herbacée et d'en préserver les milieux remarquables.



GLOSSAIRE

Les définitions des termes répertoriés dans cet index sont parfois empruntées aux auteurs cités en bibliographie et signalés autant que de besoin.

Accessibilité : critère d'appréciation de la qualité paysagère résultant de la possibilité, notamment pour un promeneur, de dépasser l'approche visuelle lointaine du paysage et de le parcourir pour en faire l'expérience* sensible.

Accol : culture en terrasse (Mazodier). Voir pp. 28, 29, 49. Syn. : *traversier**, *faïsse**, *bancel**.

Affenage : relais pour les bêtes – d'où l'Affenadou, nom de lieu sur la Regordane.

Ager : mot latin de la trilogie agraire désignant les cultures.

Aménité : agrément d'un lieu, d'un site, résultant de ses qualités naturelles ou acquises par un aménagement. Le paysage est le territoire vu sous l'angle de ses aménités. Le nombre et la qualité des aménités proposées par un territoire sont donc les premiers critères de sa valeur paysagère et, en conséquence, de sa gestion comme ressource touristique, contrainte urbanistique et éventuellement risque patrimonial.

Art de vivre : ensemble des savoir-faire et des savoir-vivre qui traduisent les motivations esthétiques et composent les aménités* d'un paysage

Authenticité : fidélité à une identité à travers les inévitables et enrichissantes évolutions de l'histoire.

Avérage : droit de passage prélevé sur les transhumants par les riverains de la draille au titre de la fourniture de l'eau nécessaire au troupeau.

Bajana : châtaigne servant à la préparation du *bajanat**.

Bajanat n.m. : préparation de *bajanas** bouillies.

Bancel : culture, notamment de châtaigniers, en terrasse. Voir pp. 28, 29, 49. Syn. : *traversier**, *faïsse**, *acol**.

Bartas : gros amas buissonnant composé ordinairement de ronces, de prunelliers, etc. (Verdier, p 135)

Béal, plur. *béals* : canal d'irrigation généralement fait de troncs de châtaigniers évidés, d'où la difficulté à en trouver.

Brûlage dirigé : voir : brûlis* à feu courant.

Brûlis à feu courant : « portions de forêts incendiées ou de champs dont on a brûlé les herbes et les broussailles pour améliorer le sol » (Petit Robert) Syn. : feu pastoral*.

Campagne : la campagne cultivée et jardinée des plaines, popularisée par la peinture et la littérature, est devenue au cours des siècles le premier modèle de paysage européen. Souvent qualifiée de bucolique ou d'agreste ou simplement de belle, son succès est demeuré tel qu'elle est parfois synonyme de paysage tout court. (Roger, 1999:47)

Can ou **cam** (prononcer « en »), n. f. : cause miniature, petit cause. Voir p. 21 le hameau de l'Hospitalet sur la can du même nom.

Cazelle : voir : *chazelle**.

Celle : petite implantation monastique moyenâgeuse dont le souvenir est conservé par certains noms de lieux, par exemple La Celle-Saint-Coud, La Celle-sur-Seine, La Celle-sur-Loire.

Cham (prononcer « champ »), n. f. : plateau. Voir pp. 78 et 109, la cham des Bondons et la cham de l'Hermet.

Charpente naturelle : Ensemble formé par les enchaînements des structures géomorphologiques et biogéographiques d'un paysage ou d'un ensemble de paysages, par exemple le bassin versant d'une rivière.

Chazelle ou **cazelle** : cabane de pierre sèche servant d'abri temporaire sur les causses, à l'instar de la *borie* en Provence calcaire. Voir p.80.

Chôme n. f. : pause de midi à l'estive, d'une durée de quelques heures, pendant laquelle les brebis « chôment », c'est-à-dire s'arrêtent de pâturer, et le berger peut prendre un peu de repos.

Chorrador : emplacement du chôme* dans le quartier d'estive.

Claie : barrière amovible des parcs d'estives.

Clapas : tas de pierres résultant de l'épierrage systématique des sols afin de les rendre cultivables, notamment sur les Causses. Voir p. 80.

Clappe : sonnaille à bouche bordée, par exemple la clappe de transhumance dite *dralhau*. (Verdier, p 114)

Clède : de *cleda*, petite bâtisse à un étage servant à faire sécher les châtaignes (Mazodier). Voir p. 29.

Clinton : un des vins cévenols les plus célèbres, avec le **jaquet** et l'**isabelle** (Mazodier).

Cohérence : deuxième condition de lisibilité d'un paysage, tenant à la possibilité d'y reconnaître les modèles de paysage anciens et nouveaux consacrés par une culture.

Combe : dépression dans le relief.

Coste, La Coste : flanc d'une colline, d'une montagne. Lieu situé sur une pente (Mazodier). Voir p. 74 et 81, **Bellecoste**

Coupturada : toit-citerne. Voir p. 80

Devois : voir *devès**.

Devès, devèze, devois : défens, espace réservé, où est interdit le pacage... Son édicition a généralement signifié une atteinte aux activités pastorales qui s'exerçaient dans les forêts et broussailles, parfois au détriment de gros éleveurs, souvent au détriment du petit peuple sans terre qui utilisait ces espaces. (Brunet).

D.F.C.I : Défense de la Forêt contre les Incendies, pratiquée par les communes gestionnaires du réseau DFCL. (Verdier, p 140)

Diversité : critère d'appréciation de la qualité paysagère résultant du nombre et de la qualité des motifs naturels et socio-culturels mis en scène.

Domus : mot latin désignant le bâti.

Doline : petite cuvette de forme plus ou moins circulaire, creusant légèrement la surface de certains plateaux calcaires, et née de la dissolution de la roche, combinée au ruissellement des eaux qui s'infiltrent localement, au soutirage et au lent affaissement consécutif du terrain. Se signale ainsi par un sol plus épais, une certaine réserve d'humidité, et souvent un fond cultivé au milieu de pierrailles incultes (Brunet). Voir p 93, 106, 107. Syn. : *sotch**.

Drailhe : en occitan, sente, chemin emprunté par les troupeaux transhumants des Cévennes et des Alpes du Sud.

Draille : voir *drailhe**.

Ecobuage : brûlis* après enlèvement du gazon, surtout dans les landes (Brunet).

Elément de paysage : voir ; motif.

Essartage : défrichement d'un terrain boisé par arrachage, coupe et brûlis*. (Donadieu)

Espace public : espace "incarné morphologiquement par la rue ou, plus spécifiquement encore, par la place publique" (Berque, 1995, p135) La notion s'étend aux routes et chemins mais aussi à tous les espaces naturels ; l'espace public est par essence un espace ouvert à tous publics, autorisant leur droit de regard et d'expérience* sensible sur leur patrimoine paysager commun.

Esprit (ou génie) du lieu : Expression de l'identité d'un lieu ou d'un site, très souvent faite en termes d'images et de représentations relevant de l'esthétique* figurative.

Esthétique figurative : Expression de la motivation paysagère à travers les qualificatifs, les comparaisons, les métaphores et les personifications qui expriment le mieux l'attachement qui nous lie à nos paysages. Le Mont Aigoual est ainsi, pour les Réformés, le Sinaï des Cévennes.

Expérience paysagère : expérience sensible de l'espace et de la nature comme agréments et aménités ; elle comprend la double expérience *in visu* et *in situ*, du paysage, c'est-à-dire, selon Alain Roger, son expérience imaginaire tout autant que son expérience directe par les cinq sens.

Expérience sensible : expérience mettant en jeu les trois acceptions du mot *sens* : la perception par les cinq sens, la signification du perçu, et l'orientation pour l'action qui en résulte. Voir : *expérience paysagère**.

Etiage : débit le plus faible d'un cours d'eau.

Extrant : tout ce qui sort d'une activité productive (Brunet). Ant. : intrant*.

Faïsse : culture en terrasse (Mazodier). Voir pp. 27, 28, 47. Syn. : *traversier**, *accol**, *bancel**.

Feu pastoral* : brûlis* à feu courant servant à lutter contre l'envahissement de végétations indésirables sur les parcours et à favoriser la repousse d'herbages appétants. Ils jouent un rôle prépondérant dans la gestion de l'espace et dans la protection de l'environnement (Verdier, p 36-37) Sur les pentes cévenoles inaccessibles à des procédés mécaniques les brûlis se pratiquent principalement aux mois de février et mars.

Force : outil de tonte qui remonte à l'âge du fer et qui est supplanté en Cévennes, dès le XVIII^e, par les ciseaux. Mais au-delà des lignes de crêtes, les forces restent (Verdier, p 41).

Fourrage : herbe, paille, foin, etc. pour la nourriture et l'entretien des bestiaux.

Fraidonite ou **kertzantite**, roche résistante utilisée le plus souvent pour les encadrements de fenêtres et de portes, mais aussi parfois de monuments entiers, par exemple dans l'église de Notre-Dame-de-Valfrancesque.

Fumature : pratique traditionnelle de certaines nuits de transhumance, les **nuits de fumature**, pendant lesquelles les troupeaux étaient enfermés dans des parcs disposés sur des terres à céréales afin d'y apporter la fumure de la nuit. En échange, les propriétaires des terrains nourrissaient les bergers (Verdier, p 83)

Gardon : de la racine pré-indo-européenne *war* : eau, le gardon est le nom donné à de nombreux cours d'eau cévenols (Mazodier).

Gardonnade ou **vidourlade** : crue exceptionnellement brusque et forte d'un gardon*. Les *vidourlades* sont à proprement parler les crues du Vidourle, qui prend sa source non loin de Cognac et rejoint Quissac, dans la garrigue, en passant par Saint-Hippolyte-du-Fort.

Gourgue : réservoir d'eau. Voir p. 13.

Habitat : partie d'un biotope effectivement occupé par une espèce (Fischesser).

Hermet, L'Hermet, L'Herm : terrain en friche (Mazodier). Voir p. 109.

Hortus : Mot latin de la trilogie agraire désignant les jardins.

Huguenot : descendant de protestants émigrés pour fuir les persécutions.

Intrant : tout ce qui *entre* dans un processus de production : matières premières, sources d'énergie, main-d'œuvre, amortissement du capital... (Brunet). Ant. : *extrant**. La différence entre la valeur des intrants et celle des extrants* constitue le profit.

Jasse ou **jaça** : bergerie isolée par opposition à la bergerie du mas* (Verdier, p 120).

Lauze : pierre plate en schiste ou en calcaire servant à la couverture des architectures utilisées pour la récupération et le stockage de l'eau, de la toiture classique, la *tiulada**, aux toit-citerne* la *coupturada**.

Lavogne : doline* de dimensions réduites utilisée comme abreuvoir et souvent aménagée de façon à y assurer le meilleur stockage possible de l'eau. Voir pp. 13, 80.

Lisibilité : critère d'appréciation de la qualité d'un paysage résultant d'une part de sa visibilité* et d'autre part de sa cohérence* par rapport à son modèle esthétique.

Mas (prononcer le s) : ferme ou grosse maison isolée dans le midi. **Capmas, cammas, cammase...** Le mot à la même racine que manse et maison. Un **mazet** est une petite construction, voire une cabane dans les vignes (Brunet).

Massière : voir *mazade*.

Mazade, ou massière* : plantation de châtaigniers à proximité des habitations.

Mazel : abattoir. Lieu du village où l'on attendait les animaux (Mazodier).

Migou, migon : fumier de brebis. Meilleur fumier avec le crotin d'âne, il est récolté depuis toujours et vendu aujourd'hui soit en gros soit directement à certains vigneron, maraîchers et agriculteurs biologiques (Verdier, p 83). Voir p. 19.

Milieu : champ des relations d'une société à l'espace et à la nature. « Il est à la fois naturel et culturel, collectif et individuel, subjectif et objectif, physique et phénoménal, matériel et idéal » (Berque, 1986, p 166).

Milieu naturel : terme vernaculaire pour écosystème, désignant l'ensemble des éléments de la nature (climat, sol, eaux, pentes, etc...) présents et associés en un lieu et autour de lui (Brunet).

Modèle : représentation formalisée et épurée du réel ou d'un système de relations (Brunet). Mode de concrétisation du schéma* paysager patrimonial par composition de motifs interdépendants. Le bocage figure parmi les modèles de nos paysages de campagne traditionnels ; les paysages de montagne ou les paysages de marais figurent parmi les modèles de nos paysages à dominante naturelle les plus récents.

Motif : élément qui, parmi les mille et un composants d'un paysage, suscite une émotion et une motivation particulières. Le paysage doit beaucoup « à l'amplification des motifs liés aux attributs de la Vierge : plaine bien cultivée, champ non labouré, puits, pont, château, village, nuage » (Rey). Depuis, ces motifs et de nombreux autres ont été choisis, décrits et représentés par les artistes qui ont inventé et célébré nos paysages, notamment les Impressionnistes, qui mirent à l'honneur la peinture « sur le motif » Ainsi consacrés, les motifs sont aujourd'hui à prendre au triple sens de motifs d'image, de motifs d'intérêt, et de raisons d'agir.

Motifs conjoncturels : Par opposition aux motifs structurels, les motifs conjoncturels peuvent laisser la place à d'autres motifs pour des raisons écologiques, économiques, symboliques et/ou esthétiques, sans nuire pour autant au paysage en place, et même en l'enrichissant de nouvelles motivations.

Motifs structurels : Motifs appartenant à la structure paysagère et dont la dégradation ou l'effacement conduirait à la dégradation ou à la disparition du paysage ainsi motivé.

Païssière : prise d'eau dans les *rasças** et les *tancas** pour le chargement des *béals**.

Paysage : « le paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention européenne du Paysage ch. 1). Le paysage est ainsi caractérisé par des ensembles de structures paysagè-

res façonnées pendant des siècles par des motifs d'intérêt naturels et/ou humains et les interrelations matérielles et immatérielles qui les lient entre eux et à leur perception par les populations.

Pique : sonnaille à bouche non bordée (Verdier p 114).

Polje : doline* pouvant atteindre plusieurs hectares.

Puech ou **truc** : hauteur isolée (Mazodier). Sur la cham des Bondons, buttes témoins protégées de l'érosion par une couche plus résistante de calcaire au-dessus des marnes noires (Magos, p 176)

Pulvérage : droit de passage prélevé sur les transhumants par les riverains de la draille au motif de la poussière soulevée par le troupeau.

Rascaça : barrage construit dans le lit d'un cours d'eau. Voir p. 79. Syn. : *tanca**.

Redon : sonnaille à bouche bordée, par exemple le redon de transhumance dit **sonal** (Verdier p 114)

Saltus : mot latin de la trilogie agraire désignant les pâtures, distinctes des cultures (*ager*) et de la forêt (*silva*). La distinction n'est ni absolue ni permanente, les cultures ayant historiquement été ouvertes à la vaine pâture et la forêt à la glandée (Donadieu).

Ségala : terre à seigle. Voir p. 107.

Serge : ancien tissu d'armure sergé en laine, sec et serré.

Serre, n. m. : échine, relief vigoureux et allongé. Particulièrement interfluve à fortes pentes dans les Cévennes (Brunet). Syn. : barre. Voir esp. *Sierra*.

Serre tunnel n. f. : nouveau concept de bergerie formée d'une armature en tube d'acier galvanisé couverte de deux bâches en matière plastique avec une couche de matériaux isolants intermédiaire de 8x9m sur jusqu'à 30m (Verdier p 120).

Schéma paysager patrimonial : Schéma sur lequel se composent les paysages de campagne hérités de notre culture. Il s'exprime dans la séquence-type : *domus - hortus - ager - saltus - silva*, dans laquelle le noyau du bâti, *domus*, est entouré d'un premier cercle de jardins vivriers et de vergers, *l'hortus*, puis des trois autres cercles de la trilogie agraire, celui des cultures, *l'ager*, des pâtures, le *saltus*, et de la forêt, *silva*. Les variations sur ce schéma se font soit par modification de la forme des cercles, soit par amplification ou permutation de tel ou tel de leurs motifs, pour donner différents types de paysages.

Silva : mot latin de la trilogie agraire désignant les forêts.

Sotch : voir : doline.

Structure géomorphologique : structure composée des éléments du relief qui résultent de la nature et de la forme des roches et des sols en fonction principalement des conditions climatiques. Les structures géomorphologiques peuvent comprendre des motifs particulièrement spectaculaires, tels que les chaos ruiniformes, les abrupts, les gorges, les grottes, les avens, etc. qui entrent dans la composition des paysages les plus pittoresques que nous connaissons.

Structure biogéographique : structure composée des éléments de la flore et de la faune installées sur les structures géomorphologiques en fonction principalement des conditions édaphiques et climatiques locales. Les structures biogéographiques jouent un rôle majeur dans la biodiversité du contexte environnemental et dans la diversité des paysages.

Structure paysagère : ensemble des motifs structurels tant géomorphologiques que biogéographiques et socio-culturels qui assurent l'existence et l'intégrité d'un paysage. Les structures paysagères diffèrent d'un type de paysage à l'autre en assurant leur diversité et leur authenticité achevées.

Structure socio-historique : structure composée des éléments construits par une société au cours de son histoire sur la charpente naturelle des structures géomorphologiques et biogéographiques de son territoire. Ce sont principalement les structures du bâti, qui vont du simple chemin aux différentes formes de l'habitat et des monuments les plus sophistiqués de toute culture.

Tanca : barrage construit dans le lit d'un cours d'eau. Voir p. 79. Syn. : *rascaça**.

Tiulada : toiture en lauzes*.

Toit-citerne ou **couverturada*** : Motif de l'architecture vernaculaire de récupération des eaux de pluie aux fins de stockage. Voir p. 80.

Traversier : culture en terrasse dans une partie de la Gardonnenque. Voir pp. 28, 29, 49. Syn. : *bancel**, *faïsse**, *accol**.

Truc, trugal : en basses Cévennes sommet, hauteur isolée. Syn. *puech**

Valat : torrent, ruisseau encaissé dans les Cévennes. La Cévenne est le pays des serres* et des valats. Dérivés : **valadet**, **valada**. Souvent utilisé par synecdoque dans le sens de vallon.

Vidourlade : du nom du Vidourle, « qui arrose ». Syn. : **gardonnade***

Visibilité : Première condition de lisibilité d'un paysage, tenant à la possibilité d'en percevoir physiquement les motifs. Voir : cohérence.

BIBLIOGRAPHIE

- Audet Christen, à paraître, 2009, Le « *paysage culturel* » en concept patrimonial dans les Cévennes. Thèse inédite de doctorat. AgroParisTech, ENGREF, INRA.
- AVECC, 2005. *Les Causses et les Cévennes. Conservatoire vivant des paysages ruraux du sud de l'Europe*. Candidature 2006 de la France au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) au titre des paysages culturels, vivants et évolutifs.
- Basset Karine-Larissa, 2002, *Aux origines du Parc national des Cévennes, des projets de territoire contrastés*.
- Berque Augustin, 1986, *Le sauvage et l'artifice*, Gallimard ; 1990, *Médiance*, GIP Reclus ; 1995, *Les raisons du paysage*, Hazan.
- Blanchemanche Philippe, 1990, *Bâtisseurs de paysages*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Bourbouze Alain, Donadieu Pierre, 1987, *L'élevage sur parcours en régions méditerranéennes*. CIHEAM/IAM – Options Méditerranéennes, Montpellier ; Bourbouze Alain, Dedieu B., 1992. *Extensification, reconversion, innovation : les hésitations d'un élevage en quête d'équilibre avec son environnement*, in Annales du parc national des Cévennes, tome 5, p. 57-87 ; Bourbouze Alain, 1995, *Transformations et déclin de l'agriculture*, in Rivière-Honegger Anne dir., *Paysage des Cévennes*.
- Braudel Fernand, 1979, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin.
- Brisebarre Anne-Marie, 1978, *Bergers des Cévennes, Histoire et ethnographie du monde pastoral et de la transhumance en Cévennes*, Berger-Levrault ; 2007, *Bergers et transhumances*, Romagnat, De Borée.
- Brunet Roger, dir., 1993, *Les mots de la géographie*, Reclus – La documentation française.
- Cabanel Patrick, 2007, *Histoire des Cévennes*, Presses universitaires de France.
- Carrière Jean, Joutard Philippe, 1988, *Les Cévennes*, Autrement.
- Cévennes, Revue du Parc National des Cévennes, n° 29-30, *Désert et pays camisard* ; 1988, n° 36-37, *Nature et paysages* ; 1998, n° 55/56, *Guide des Causses et des gorges* ; 2002, n° 59/60/61, *Un millénaire oublié, Sur les traces des bâtisseurs du Moyen Âge* ; 2007, Atlas archéologique du Parc national des Cévennes.
- Chassany Jean-Paul, 1995, *Grands Causses, Nouveaux enjeux nouveaux regards*, Causses Cévenne ; 2003, *Réhabilitation de milieux anthropiques qui se ferment : quelle place et quelles spécificité pour la recherche ? Intérêt pour le développement, l'exemple des pelouses pseudo steppiques du causse Méjan*, in Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France, Vol.88, n°6, Pp. 69-78 ; Chassany Jean-Paul et Crosnier Capucine, dir., 2006, *Le renouveau de la châtaigneraie cévenole, Parc national des Cévennes* ; Chassany Jean-Paul, éditeur, 2008, *Les paysages de l'agro-pastoralisme méditerranéen, réunion thématique d'experts* (Meyrueis, sept 2007), AVECC, MEEDDAT ; Chassany Jean-Paul et Crosnier Capucine, 2009, *Les Grands Causses, terre d'expériences*, PnC, Florac.
- Clément Pierre A., 1983, *Les chemins à travers les âges en Cévennes et en Languedoc*, Les presses du Languedoc.
- Cohen M. et Alexandre F., 1997, *Embroussaillement, pratiques et représentations sociales... (Causse Méjan)*, Revue Natures Sciences Sociétés, vol.5, n°1
- Conseil de l'Europe, 2000, *Convention européenne du Paysage*, Florence.
- Cruvelier Yann, 2004, *Portraits en Cévennes*, Alcide.
- Darnas Isabelle, Durand Geneviève, 2005, *Itinéraire roman en Cévennes*, La Voix Domitienne.
- Donadieu Pierre, 2002, *Des mots de paysage et de jardin*, Educagri.
- Dugrand/Ferras/Joutard, 1974, « *Découvrir la France* » *Bas Languedoc, Causses, Cévennes*, Larousse.
- Fau Laurent, 2006, *Les monts d'Aubrac au Moyen Âge, Genèse d'un monde agropastoral*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

- Fischesser Bernard & Dupuis-Tate, Marie-France, 1996, *Le guide illustré de l'écologie*, La Martinière.
- Guide du naturaliste, *Causses – Cévennes, A la découverte des milieux naturels du Parc national des Cévennes*, 2007, Libris.
- Hervieu Bertrand, 1996, *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, Flammarion.
- Joutard Philippe, dir. 1979, *Les Cévennes, de la montagne à l'homme*, Privat.
- Lardon S. et Osty P.-L., 2008, in Chassany Jean-Paul et Crosnier Capucine, 2009, *Les Grands Causses, terre d'expériences*, PnC, Florac.
- Laurens L., *Les labels "paysage de reconquête", la recherche d'un nouveau modèle de développement durable + commentaires*, Revue Natures Sciences Sociétés, 1997, vol.5, n°2
- Lepart J., Marty P. et Rousset O., *Les conceptions normatives du paysage: le cas des Grands Causses*, Revue Natures Sciences Sociétés, 2000, vol.8, n°4
- Le Roy Ladurie Emmanuel, 1969, *Les paysans de Languedoc*, Flammarion.
- Lifran R. 2003, *Politiques publiques et dynamiques des paysages au sud du Massif central*. Montpellier, INRA , UMR LAMETA, Lifran L., Ed.
- Luginbühl Yves, 1989, *Paysages*, La Manufacture ; à paraître 2009, *La construction sociale du paysage en Europe*, Villa Vigoni.
- Magos Isabelle, 1989, *Le guide des Cévennes*, La Manufacture.
- Mazodier Pierre, in Magos Isabelle, 1989, p 396-399 *Glossaire*, La Manufacture.
- Miclet G., 2002, "The French department of Lozère: from marginality to normality: forty years of innovative actions in a low density mountain area", Innovative Structures for the Sustainable Development of Mountainous Areas (Proceedings of the ISDEMA Conference in Thessaloniki, Greece, November 8-9).
- Moulis I., 2006, *Plan de paysage du Larzac, Le Larzac, un paysage culturel évolutif et vivant*.
- O'Rourke E., 1999, *The Causse Méjan : Changing Relationships Between Agriculture, Environment and Society within a French National Park*, Landscape Research, 24 (2).
- Osty P.-L., 1978, *Élevages et éleveurs en 1975*, t.4, in Brun et al., *Le Causse Méjan*, Paris, INRA-ESR ; 1978a, *Pratiques d'élevage et paysages du causse Méjan*, Économie rurale, 126, 1978b.igr.
- Parc national des Cévennes, 2007, *Guide du naturaliste*, Libris ; 2008, *Atlas des Paysages du Parc national des Cévennes*.
- Périgord et Donadieu, 2007 *Le paysage. Entre nature et cultures*, Armand Colin, collection 128.
- Petit F., 1978, *Le Causse Méjan, Exode rural et utilisation du territoire (de 1850 à nos jours)*, Paris, INRA-ESR, II ; 1989, « Défrichement » et remise en valeur des terres : des pratiques anciennes pour des besoins actuels, Annales du Parc national des Cévennes, tome 4 (*Être éleveur sur un Causse : le Méjan – Observatoire Causses-Cévennes CNRS/PIREN*),
- Pitte Jean-Robert, 1986. *Terres de Castanide. Hommes et paysages du Châtaignier de l'Antiquité à nos jours*. Fayard.
- P.L.A.C du renouveau de la transhumance ovine, *Programme de réhabilitation des drailles de transhumance ovine*, 2004, Parc National des Cévennes, Copage, Chambre d'agriculture de Lozère, SAFER Lozère, SIME et Syndicat des producteurs ovins du Gard.
- Plachter H. et Rössler M., 1995, *Cultural landscapes of universal value*, UNESCO
- Réunion thématique d'experts de Meyrueis (Lozère), 2008, *Les paysages culturels de l'agro pastoralisme méditerranéen*, Conseil Général de l'Aveyron.
- Rey Alain, 1993, *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert.
- Roger Alain, 1999, *Court traité du paysage*, Gallimard.
- Saïdi S., 1998. *Evolution d'une pelouse post-ovine sous l'effet du pâturage du cheval de Przewalski (Equus przewalskii / Poliakov, 1881)*, Thèse de doctorat, Univ. Montpellier 3. Paul Valéry, CIRAD EMVT,
- Terrasson D., *Un tournant dans la recherche sur le paysage en France*, Revue Natures Sciences Sociétés, 2006, vol.14, n°3
- Verdier Michel, 2005, *Saisons de bergers en Cévennes*, Equinoxes.
- Vigne Jean-Denis, 2004, *Les débuts de l'élevage*, Le Pommier - Cité des Sciences et de l'Industrie.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES ET CARTOGRAPHIQUES

Nous remercions vivement les auteurs qui nous ont permis d'illustrer ce Mémoire, et tout particulièrement le Parc national des Cévennes dont les préoccupations paysagères transparaissent à travers l'abondante iconographie qu'il a développée sur les Causses et les Cévennes.

Les photographies non référencées sont reprises dans le dossier de candidature 2006 de la France au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) au titre des paysages culturels, vivants et évolutifs, *Les Causses et les Cévennes. Conservatoire vivant des paysages ruraux du sud de l'Europe*, AVECC, 2005.

g : à gauche ; d : à droite ; h : en haut ;
b : en bas ; m : au milieu

PHOTOGRAPHIES

Alain Boëmare : 82d, 83g.

Anne-Marie Brisebarre : 13h, 19d, 92g, 93m, 104.

Daniel Crépin : 30h, 58b, 69bd, 70hd, 73.

Marc Dimanche : 55hg et hd.

La Ferme caussenarde d'autrefois, *Lou Mèjio, La vie quotidienne d'antan sur le Méjan* : 50, 53d, 54, 55bg, 57d.

Jean-Claude Guy : 80bd, 93h.

Alain Lagrave : 7, 9, 26bd, 87, 88, 94, 98h, 100, 103b, 106, 107, 109h et b, 110, 111.

Alain Mazas : couv g et d, 18h, 25, 26h et bg, 39, 46d, 56, 57g, 58h, 59, 67, 69h et bg, 70hg et b, 74hd, 76, 78bg.

Office national des Forêts : 35.

Parc national des Cévennes, *Atlas des Paysages* :

- Thomas Kleitz : couv m, 11b, 15b, 19g, 20, 21h, 22b, 27, 30b, 33, 36, 45, 46g, 79h, 51h, 52, 53g, 74 hg, m et b, 75h, 77, 78bd, 80h, 83d, 84, 85g, 90b, 91, 92d, 93db, 95b, 99d, 109m

- Philippe Lointier : 11h, 18b, 21b, 24, 82g.

- Autres : 10h, 15h, 28, 48, 86, 90h, 95h, 102, 108.

A Souchon : 51b.

CARTES

Toutes cartes : Ign BD Topo, BD Alti, GR de Pays

Carte des drailles et des fondations monastiques au Moyen Age : d'après Gérard Sanchez, in Clément Pierre A., 1983, *Les chemins à travers les âges en Cévennes et en Languedoc*, Les presses du Languedoc.

Carte des drailles actuelles : d'après PNC Valérie Rizzi, 2003 ; Une Mémoire pour demain, 2005 in Verdier Michel, 2005, *Saisons de bergers en Cévennes*, Equinoxes.

Carte des principaux types de paysages : d'après Parc national des Cévennes, 2007, *Guide du naturaliste*, Libris.